



Rapport d'activité 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

4 ÉDITORIAL DE
PHILIPPE BRIAND

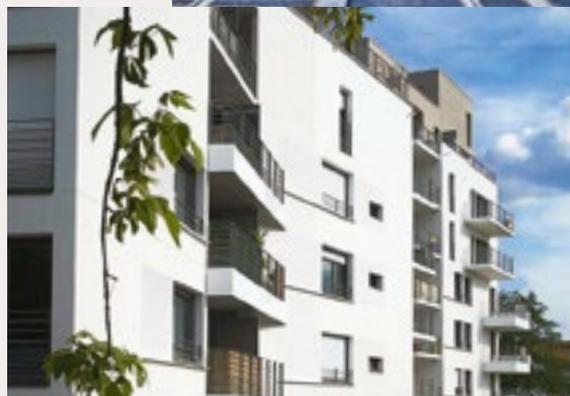
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET
AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE
6



MOBILITÉS ET
INFRASTRUCTURES
22



HABITAT ET
POLITIQUE DE
LA VILLE
38





CULTURE
ET SPORT
46

COLLECTE ET
PROPRETÉ
URBAINE
54



ASSAINISSEMENT
66



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGIE
74

86 RELATIONS
PARTENARIALES

88 FONCTIONNEMENT
ET BUDGET

Autour de Philippe Briand, président de Tours Métropole Val de Loire, une équipe motivée pour construire la Métropole



ÉDITO

C'est peut-être avec un regard sur le passé récent que l'on construit un avenir proche et meilleur ! Le rapport d'activité 2018 nous invite à prendre en compte cette dimension de notre action métropolitaine. En lisant ce rapport, chacun d'entre nous prend conscience du chemin accompli dont, parfois sous le poids des circonstances, nous oublions la finalité et l'ambition initiale. Cette année, et puisque la loi le prévoit dans le cadre d'une information que je veux transparente, nous ferons un tour d'horizon quasi exhaustif des réalisations que Tours Métropole a mises en œuvre en 2018. Compétence par compétence et chiffres à l'appui, ce rapport d'activité dressera le panorama et montrera la cohérence de nos actions dans les domaines aussi essentiels que la transition écologique, les mobilités, la politique alimentaire territoriale, le développement économique et l'innovation, la gestion et la valorisation des déchets, l'urbanisme et le logement, la question des gens du voyage ou les moyens généraux qui font vivre au quotidien notre collectivité. C'est également l'occasion de tracer des perspectives d'avenir qu'il nous appartient d'imaginer et de proposer aux habitants de nos territoires. Je dis bien de nos territoires car depuis juin dernier, Tours Métropole Val de Loire a signé de vrais Partenariats de Coopération Territoriale avec toutes les communautés de communes limitrophe, marquant là une volonté de partager un certain nombre de projets souhaités par les habitants. Unique en France, ces partenariats trouvent toute leur place au sein de ce rapport d'activité dès lors qu'il propose une ambition commune pour la Touraine. Enfin, je profite de ces lignes pour remercier chaleureusement chaque vice-président et chaque conseiller métropolitain pour leur engagement, leurs compétences et leur implication à mes côtés. Sans les élus et sans le professionnalisme des services et des agents, Tours Métropole Val de Loire n'aurait pas acquis un rayonnement qui fait d'elle une métropole séduisante, attractive et humaine.



Philippe Briand

Président de Tours Métropole Val de Loire
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



© Bertrand Carrière



500

PERSONNES FONT VIVRE
MAME AU QUOTIDIEN

38800

APPRENANTS
SUR LE TERRITOIRE
DE LA MÉTROPOLE

126

LITS POUR LA FUTURE
AUBERGE DE JEUNESSE
DE TOURS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ET TOURISME

Une Métropole de plus **8**
en plus attractive

L'aménagement numérique **16**
de notre territoire

Un bon millésime pour l'office **19**
du tourisme métropolitain

Christophe BOUCHET

*1^{er} Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire,
Délégué au rayonnement
et au tourisme,
Maire de Tours.*



© Dominique Couineau

Laurent RAYMOND

*4^{ème} Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire,
Délégué aux infrastructures,
réseaux de communication
et systèmes d'information
géographiques.
Maire de Saint-Avertin.*



© Léonard de Serres

Thibault COULON

*14^{ème} Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire,
Délégué au développement économique,
à la recherche, à l'innovation,
à l'enseignement supérieur,
à la Formation professionnelle.
Adjoint au Maire de Tours.*



© Léonard de Serres

*La marque Tours Loire Valley
était présentée lors du salon
VivaTech 2018.*

© Léonard de Serres

UNE MÉTROPOLE DE PLUS EN PLUS ATTRACTIVE

L'année 2018 a été l'aboutissement de notre marque de territoire Tours Loire Valley. Avec une forte demande de fonciers, notre Métropole a affiché une belle attractivité. 20 ha ont été commercialisés et des transactions à hauteur de 110 000 m² d'immobilier d'entreprises ont été réalisées. Autres motifs de satisfaction, nos pépinières d'entreprises affichent un taux d'occupation de 100 % et tous nos pôles de compétitivité ont brillamment passé la nouvelle vague de labellisations.



TOURS LOIRE VALLEY, UNE MARQUE POUR LE TERRITOIRE

Définir ses valeurs, renforcer ses atouts, tracer son ambition. Voilà dans les grandes lignes la stratégie d'attractivité mise en place par Tours Métropole Val de Loire et ses partenaires publics et privés. Elle permet, entre autres, d'optimiser les parcours des entreprises. Elle s'appuie pour cela sur un réseau d'ambassadeurs et surtout une marque partagée : Tours Loire Valley.

L'année 2018 a vu les premières actions collectives de la stratégie d'attractivité menée à l'échelle du département par la Métropole avec les autres intercommunalités du département, les chambres consulaires et Dev'Up notamment. Dans une logique d'alliance et de renforcement mutuel avec l'ensemble des acteurs du territoire, plusieurs groupes de travail ont été conjointement menés. Ils ont permis :

- la création d'une marque territoriale partagée Tours Loire Valley pour parler collectivement et positivement du territoire ;
- le lancement d'un réseau des ambassadeurs pour amplifier la visibilité et la fierté collective, créer du business et de la mise en réseau, déployer un sentiment d'appartenance ;
- la conception d'un site web dédié www.toursloirevalley.eu ;
- une présence collective renforcée à l'occasion du SIMI, le rendez-vous de l'immobilier d'entreprise à Paris, avec une offre foncière et immobilière structurante pour l'ensemble du territoire départemental.

2018 a également été consacrée à développer une culture commune de l'excellence de l'accueil (programme clé de la stratégie d'attractivité) à travers des ateliers Parcours Clients qui ont placé l'usager au cœur de la réflexion, grâce à la méthode de design de services. Basée sur l'écoute des besoins et la mise en exergue de solutions, cette démarche très innovante pour un territoire a pour objectif de RÉ-inventer l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants, plus particulièrement le porteur de projet et l'actif qui suit son conjoint.

À PROPOS DE

MAME, CITÉ DE LA CRÉATION ET DE L'INNOVATION

Mame, c'est 157 emplois dans 57 entreprises, et près de 500 personnes au quotidien réparties en une soixantaine d'entités différentes qui se croisent quotidiennement :

- 11 entreprises en coworking permanent
- 7 grandes entreprises partenaires possédant un bureau de réception ou un espace d'incubation
- 20 startups dans les Ateliers
- 3 écoles (l'Ecole d'Art et de Design TALM, la Wild Code School et l'Ecole ESTEN Sup Edition)
- 10 entreprises innovantes dans l'ancienne Tour Administrative.
- 1 entreprise gestionnaire (4 employés et un contrat d'alternance).



FAITS MARQUANTS 2018

UNE PRÉSENCE REMARQUÉE SUR LES SALONS TECH INTERNATIONAUX

- À Paris pour Viva Technology, sur le Lab « Gov Tech » de la Région Centre Val de Loire parmi 300 partenaires prestigieux, dont Google, EDF, BNP Paribas, LVMH, Orange, Microsoft... accompagné des startups de notre écosystème. Durant trois jours pleins, nos entreprises ont bénéficié d'une belle visibilité auprès des 100 500 visiteurs du salon.
- À Lisbonne pour le Web Summit du 5 au 8 novembre, avec un stand qui faisait de la French Tech Loire Valley le seul représentant de la French Tech, toujours accompagné de nos startups venues découvrir l'évènement et nouer de fructueux contacts. Une initiative saluée par le Secrétaire d'état au numérique venu en visite officielle sur le stand lors du salon.

À SAVOIR 2018

AVANT-PREMIÈRE RÉUSSIE POUR LA NOUVELLE MARQUE D'ATTRACTIVITÉ « TOURS LOIRE VALLEY »

Lors du SIMI qui a ainsi pu tester son impact auprès du nombreux public de l'immobilier professionnel (plus de 30 000 visiteurs) avant d'être officiellement dévoilée lors des vœux de Tours Métropole, le 18 janvier 2019. Ce temps fut également l'occasion de mettre en œuvre une action collective de promotion du territoire avec nos collègues des intercommunalités du Département qui nous ont rejoints à Paris pour l'occasion.





© DocTM

À SAVOIR 2018

TOURS, EN POINTE SUR L'E-SPORT

Pour sa quatrième édition en 2018, la Dreamhack a réuni sur 3 jours près de 2 000 joueurs et plus de 15 000 visiteurs, et a généré plusieurs millions de connexions à l'international (plus de 9 millions de personnes se sont connectées à un moment ou un autre pour regarder les compétitions de la DreamHack, dont 2 millions de vues sur YouTube – 62 médias sur place et 149 journalistes pour couvrir l'évènement) : C'est Tours Métropole Numérique qui s'est chargé de fournir à la manifestation l'accès internet haut débit sans lequel elle ne pourrait avoir lieu. Le passage du Vinci vers le parc des expositions est donc réussi haut la main, avec 6 000 visiteurs de plus que l'an passé (9 000 en 2017) !

IMMOBILIER D'ENTREPRISES : UNE ANNÉE 2018 REMARQUABLE

Après une année 2017 exceptionnelle, le marché de l'immobilier d'entreprise métropolitain a une nouvelle fois connu un niveau de transactions remarquable en 2018, atteignant au total 110 000 m² transactés, toujours au-delà de la moyenne décennale, avec une demande en augmentation constante.

Soutien à la Recherche et à l'innovation

- Participation financière de 1M€ accordée dans le cadre du programme de recherche CERTeM 2020 pour l'acquisition d'équipements scientifiques.
- Début des travaux pour l'extension du CERTeM +, plateforme de 2100 m² consacrée à la thématique «connectique et packaging 3D» à proximité immédiate du site de la société STMicroelectronics. Cette extension concerne l'aménagement de 730m² en salles blanches et espaces pour accueillir des startups (le montant global de l'opération s'élève à plus de 2M€).
- Financement et réalisation d'une étude préalable et d'aide à la décision concernant la création d'un lieu dédié à l'accueil d'entreprises dans le secteur des biotechnologies, identifié à ce jour sous le nom de Biolab (montant mobilisé à hauteur de 28000€). Échanges et réunions de travail avec les partenaires dans le but de concrétiser ce projet.
- Poursuite du soutien aux pôles de compétitivité DREAM, Cosmetic Valley et S2E2 (soutien de respectivement 10 000€, 27190€ et 100 000€), et au cluster Polepharma (50 000€).
- Soutien au projet AERO (travaux de recherche des Centres d'Etudes et de Recherches, CEROC et CERMEL, sur le thème de l'aéronautique). 200 000€ versés en 2018 (montant global de l'aide : 600 000€).
- Structuration du Cluster Santé Respiratoire (travaux d'aménagement destinés aux équipes de recherche de l'Université de Tours). 100 000€ versés en 2018 (montant global du soutien : 300 000€).



L'AÉROPORT TOURS VAL DE LOIRE

181 424

passagers en 2018

La fréquentation de l'aéroport Tours Val de Loire dont l'exploitation est assurée par Edeis, a marqué un léger recul, de 4,7% en 2018 avec 181 424 voyageurs transportés tout au long de l'année contre 190 417 l'année précédente.

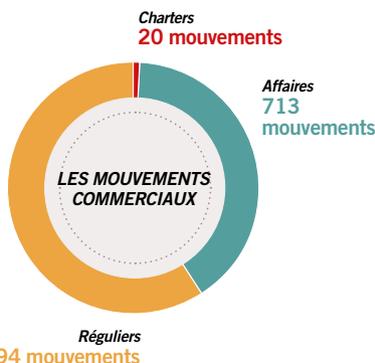


L'activité de l'aéroport a été impactée, en 2018, par l'annulation de nombreux vols due à des aléas d'exploitation et par des mouvements de grève des contrôleurs aériens de l'aviation civile. Trois destinations, Porto, Marrakech et Londres sont opérées toute l'année. Les vols pour et au départ de Dublin et Marseille sont programmés pendant la saison d'été (de fin mars à fin octobre).

La compagnie Ryanair a décidé de poursuivre la liaison sur Marseille jusqu'à fin décembre. Les destinations Figari et Ajaccio en Corse sont desservies tous les samedis de fin mai à fin septembre par le tour opérateur Corsicatours. Par ailleurs, le tour opérateur «Top of Travel» a positionné un vol vacances le 21 avril sur une semaine à destination de Malaga.

En bref

- L'aéroport Tours Val de Loire était présent à la Foire de Tours du 4 au 13 mai 2018.
- Le site internet de l'aéroport www.tours.aeroport.fr a enregistré 316 337 visiteurs, une fréquentation en légère baisse (-4,1%) par rapport à 2017.
- Le 4 juillet, une rencontre a été organisée avec les acteurs du tourisme du Val de Loire pour fédérer sur le développement des destinations vacances à l'import comme à l'export.
- Le 10 octobre, une matinée dédiée à l'aviation d'affaires, organisée par la SMADAIT et présidée par Philippe Briand, s'est tenue à l'aéroport.



Respect de l'environnement : L'aéroport s'engage à limiter ses émissions de carbone. En mars 2018, l'aéroport de Tours a obtenu la certification « Airport Carbon Accreditation ». Il s'engage ainsi dans le processus international d'accréditation carbone, visant la limitation des émissions et à terme la neutralité carbone. Il a également renouvelé son certificat Iso 14001 avec la nouvelle version de la norme 2015. En 2019 l'aéroport renouvellera ses certificats ACA niveau 1 et ISO 14001.

LES PARCS D'ACTIVITÉS, COMPÉTENCE MÉTROPOLITAINE

L'ensemble des 50 parcs d'activités économiques du territoire relève de la seule compétence de Tours Métropole Val de Loire. Leur superficie totale représente 1746,65 ha qui sont occupés à 98,63 %, contre 94 % en 2015. En effet, 80 ha ont été vendus en 3 ans soit 14,5 ha disponibles viabilisés. La parcelle la plus grande est de 2 ha, sur le parc du Cassantin à Parçay-Meslay. L'ensemble des parcs représente 54 000 emplois (1/3 des emplois de la Métropole) répartis dans 3 375 établissements.

JOUÉ-LÈS-TOURS

- Avancement d'un projet de division foncière d'une parcelle de 12 000 m² qui permettra d'accueillir 7 à 8 PME en façade de RD86 (2D Constructions Grand Ouest).
- **Inauguration**, le 29 juin 2018, de l'entreprise Cegelec / Citeos.
- Célébration des 20 ans d'Anvolia le 27 septembre 2018.
- Implantation de SNS Energie et de Citeos / Cegelec.
- **Record de pré-commercialisation depuis 2009** avec

DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES PARCS D'ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINS

La démarche initiée en 2016 par un groupe d'élus métropolitains s'est poursuivie et a connu une première concrétisation en 2018. La méthodologie et les modalités d'organisation proposées par le groupe de travail, visant à optimiser la gestion au quotidien, la programmation des investissements nécessaires et l'animation des parcs d'activités métropolitains, a été mise en œuvre sur un parc d'activités « pilote » : celui de La Liodière à Joué-lès-Tours. Ainsi, un diagnostic technique approfondi a été réalisé, par les services métropolitains organisés en équipe projet, et en concertation avec les chefs d'entreprises. Il a donné lieu à l'élaboration d'un programme de travaux visant à apporter des réponses aux problèmes identifiés, ainsi qu'à la programmation des investissements correspondants (sur les exercices 2018 à 2020). Ce programme porte notamment sur la réfection et l'aménagement de la voirie (réduction de la vitesse, sécurisation des accès aux entreprises, création de cheminements doux), les aménagements paysagers et l'amélioration de l'éclairage public.

Parallèlement, les entreprises du parc d'activités se sont regroupées en créant l'association « La Liodière Ambitions », afin d'optimiser les échanges et la coopération avec Tours Métropole Val de Loire.

À SAVOIR 2018

UNE SIGNALÉTIQUE RENOUVELÉE

Le déploiement de la signalétique métropolitaine des parcs d'activités se poursuit, notamment aux Pins à Luynes, dans le parc commercial Grand Sud Avenue à Chambray-lès-Tours. 20 totems ont également été mis à jour graphiquement à la suite du changement d'identité graphique de la Métropole, et 21 totems d'ores et déjà commandés et en production pour Ballan-Miré, La Riche et Saint-Cyr-sur-Loire.

29 656 m² proposés à 7 entreprises dont les projets devraient, pour la plupart, aboutir en 2019.

- Visites des entreprises dans le cadre du dispositif « Ancrage » mis en place par DEV'UP. Ce dispositif vise à suivre au plus près **plus de 200 entreprises** du département en raison de leur activité, actualité ou nombre d'emplois (3 entreprises ont été visitées en 2018 : Drone Contrast / Pygmatech / Farman).
- Impulsion de la création d'une association d'entreprises « La Liodière Ambitions » constituée officiellement le 12 octobre 2018.
- Constitution d'un comité technique pour mettre en œuvre les travaux de réaménagement de La Liodière, parc d'activités choisi comme site pilote d'une démarche d'amélioration des parcs d'activités de la Métropole.

LA RICHE

- Ouverture de CGED, implantée sur le Parc d'activités Saint-François.
- Pré-commercialisation des 3 dernières parcelles restantes (soit plus de 11 000 m²) sur le parc d'activités Saint-François dont les projets devraient aboutir courant 2019.

BALLAN-MIRÉ

- Récompense, le 13 septembre 2018, d'AMH Filets, entreprise **lauréate du 1^{er} prix** du concours régional de l'entrepreneuriat organisé par France Active.

FONDETTES - PARC D'ACTIVITÉS LES DEUX CROIX

- Installation de 5 nouvelles activités économiques dans le bâtiment construit par le promoteur immobilier Penderyn Promotion :
 - Securitest (contrôle technique),
 - MMA (compagnie d'assurance),
 - Construction Design (entreprise de maîtrise d'œuvre),
 - Anolix (société de négoce en produits adhésifs),
 - Les Artisans Fleuristes (agence de communication et de conseil).



© Léonard de Serres

Village d'entreprises
à Notre-Damé-d'Oé

- Délivrance de 2 permis de construire :
 - à l'association la Source en vue du transfert de l'ESAT de Tours Nord dont les travaux doivent démarrer courant 2019
 - à la SCI Nouvelimmo en vue de la construction d'un bâtiment destiné à accueillir une société de climatisation et une société de production de chocolats
- La commercialisation du site tient son rythme avec plusieurs fonciers sous option.
- **Les travaux de finition de la voirie et des trottoirs de la rue Le Corbusier, ainsi que la création de places de parkings supplémentaires**, fin 2018 ont été appréciés de l'ensemble des entreprises présentes sur le parc d'activités.

CHAMBRAY-LÈS-TOURS

- Poursuite de la commercialisation du parc d'activités de la Vrillonnerie Sud de Chambray-Lès-Tours avec l'installation de Signetis (agence de publicité - signalétique), et du Cabinet Leonard de Vinci (laboratoire), et délivrance d'un permis de construire pour Even Parc (automobile).

NOTRE-DAME D'OÉ

- Réalisations de travaux sur le parc d'activités Arche d'Oé 2, dont la rénovation de la clôture du bassin d'orage, et la sécurisation de la voie d'accès principale par la pose de ralentisseurs.

PARÇAY-MESLAY ET CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE

- Le parc d'activités du Cassantin confirme son attractivité auprès des entreprises avec **près de 13 ha pré-commercialisés**, notamment auprès de ChronoPost,

du logisticien Sabenis, l'extension de l'entreprise Actimesure, Darty SAV, Marchand Constructions et un terrain d'environ 7 ha pour l'implantation d'une plateforme logistique de produits frais d'envergure nationale pour un leader de la grande distribution.

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

- Commercialisation rapide du parc d'activités de Bois Ribert avec l'arrivée d'un magasin primeur Grand Frais, un projet de deuxième pôle médical et des contacts avancés sur les autres lots. Plusieurs lots sont également commercialisés sur la partie économique de central Parc.

TOURS

- Concrétisation de l'attractivité du parc d'activités Pierre et Marie Curie, désormais **pré-commercialisé dans son ensemble**, avec l'arrivée attendue d'un espace de restauration boulangerie Feuillette (**qui sera sa plus importante implantation avec environ 900 m² sur deux niveaux**), l'entreprise de sécurité de données Protection 24, un ensemble de cellules commerciales et bureaux, ainsi que l'extension sur 1 ha de l'entreprise Indena.

TOURS-MENNETON

- Accompagnement de l'extension de Graphème au Menneton (Groupe Les Presse de Touraine)

ROHECORBON

- Arrivée sur le parc de Châtenay de l'entreprise de confection de haute couture Angibault, anciennement domiciliée à Notre Dame d'Oé. Elle prend désormais pour dénomination « Étoffes et passion ».

Soutiens financiers au développement économique de la Métropole

- 15 000 € à l'association Projets pour le Val de Loire pour le salon Made in Val de Loire
- 10 000 € à l'agence Tours X pour le TEDx Tours
- 3 800 € au Centre des Jeunes Dirigeants de Tours pour les Trophées de la Performance Globale 2018
- 5 000 € au pôle régional d'excellence Aérocentre pour le salon des Rencontres aéronautiques 2018
- 4 560 € à la CCI Touraine pour la poursuite du site « S'implanter en Touraine »
- 2 375 € à la FDUC 37 pour le soutien à la fête du commerce
- 12 000 € à la BGE Touraine dans le cadre de la convention de partenariat destiné à accompagner les créateurs / repreneurs d'entreprises
- 20 000 € à l'UDSEA pour l'organisation du Congrès de la FNSEA à Tours
- 500 € pour la cotisation au Club de l'Immobilier de Touraine
- 10 000 € pour l'information et la veille économique sur les entreprises de notre territoire avec Ellipro

L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ EN 2018

- 1^{ère} convention avec le réseau Initiative Touraine et Initiative Touraine Chionais dont l'objectif est d'accorder des prêts d'honneur à taux 0 aux créateurs et repreneurs d'entreprises. **478 000 €** de prêts ont été octroyés en 1 an pour **45 projets** permettant la création ou le maintien de 124 emplois sur la Métropole.
- Dernière année du dispositif d'aide à la rénovation des façades commerciales dans le cadre du programme Fisac d'agglomération (10 dossiers traités et près de **30 000 €** de subventions accordées). Des réflexions ont été engagées pour pouvoir proposer une continuité à ce dispositif sur la période 2019-2021.
- Suivi de la convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire permettant un soutien à la transmission d'entreprises, au site terroir de Touraine, au développement de l'apprentissage dans les métiers rares.
- Poursuite de déploiement de la signalétique des pôles commerciaux de proximité et des places de marchés sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Saint-Cyr-sur-Loire et Tours. Par ailleurs, l'ensemble des totems déjà implantés sur la métropole a été retravaillé afin d'intégrer le nouveau logo métropolitain.

478 000 €

de prêts octroyés en 1 an pour 45 projets

- Pour faire suite à l'étude d'aménagement relative à l'amélioration de l'accessibilité aux commerces de la rue de la Mairie à Parçay-Meslay, des travaux de réseaux ont été réalisés au 2^{ème} semestre 2018. 2019 sera l'occasion d'entreprendre les travaux d'aménagement de surface.
- Une première étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords des commerces rue du 11 Novembre à La Riche a été travaillée. Au cours de l'année 2018, l'itinéraire pour la deuxième ligne du tramway a été retenu. Il impacte directement le secteur d'étude. Aussi, l'étude d'avant-projet s'est poursuivie uniquement sur les périmètres non concernés par les futurs travaux de la deuxième ligne de tramway.
- Les travaux de la place Coty à Tours Nord ont été réalisés afin de redonner une nouvelle ambiance urbaine à ce secteur et d'améliorer l'organisation du marché. La mise aux normes

La pépinière d'entreprises de Joué-lès-Tours.



© Léonard de Sarnes

FAITS MARQUANTS 2018

du marché sera complète avec la construction de nouveaux sanitaires, début 2019.

- Poursuite de la co-animation du groupe de travail sur les espaces tests agricoles et le tutorat, débutée en 2017 dans le cadre du projet alimentaire territorial.

- Lancement des réflexions pour créer un pôle agricole sur un site de Berthenay intégrant un bâtiment pour le stockage de matériels agricoles pour une Coopération d'Usage de Matériels Agricoles, d'une part, et un espace Test Agricole afin de permettre à un maraîcher de tester son activité, d'autre part.

ET AUSSI...

L'ex Maison de la Confluence, à Villandry, a été rénovée par la Métropole et accueille **3 ateliers dédiés à l'artisanat d'art**. En 2018, un nouvel artisan s'y est installé : Charles Boulois, sculpteur sur bois et Meilleur Ouvrier de France. Il a ainsi rejoint les deux locataires déjà présentes : Soline Charton, brodeuse et créatrice textile, et Béatrice Jakic, également créatrice textile. La Métropole accompagne ces artisans d'art dans leur développement (mise en relation avec l'office de tourisme, le château de Villandry). Le site a connu un beau succès lors des Journées Européennes des Métiers d'Art en avril 2018.

POURSUITE DES RÉFLEXIONS POUR L'IMPLANTATION DE MARAÎCHERS AU SEIN DE LA MÉTROPOLE DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- Une étude spécifique commandée à la Chambre d'Agriculture sur les maraîchers de la métropole, visant à mieux connaître l'offre en production maraîchère, les débouchés, et mesurer les atouts et les freins à l'augmentation de la production maraîchère et au développement de l'approvisionnement de la restauration collective a été restituée.
- Les démarches destinées à favoriser et sécuriser l'installation de maraîchers ont été approfondies. Le principe d'Espace Test Agricole permettant à des candidats de tester une activité de maraîchage préalablement à une installation pérenne sur le territoire est privilégié. Il prend forme au sein du lycée agricole Tours Fondettes Agrocampus, d'une part, et un projet métropolitain est à l'étude sur la commune de Berthenay, d'autre part.



PÉPINIÈRES

Les pépinières d'entreprises de la Métropole affichent un franc succès.

- À Joué-lès-Tours : 11 entreprises ont été intégrées en 2018, dont 4 en pépinière, 5 en coworking et 2 domiciliées

- À Tours, 20 entreprises nouvelles en 2018 : 2 en pépinière, 12 en coworking et 6 domiciliées. À fin 2018, les pépinières comptaient 15 entreprises à Joué représentant 43 emplois, et 38 entreprises à Tours représentant 74 emplois, soit un total de 53 entreprises pour 117 emplois.

Depuis 2015, 24 entreprises sont sorties de pépinières (67 emplois). À l'exception de deux d'entre elles, toutes se sont implantées sur le territoire de la Métropole.

Enfin, les deux pépinières affichent un taux d'occupation en mode pépinière (bureau loué pour 4 ans) de 100%, 67% en coworking à Joué-lès-Tours et 91% à Tours.

SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

- Soutien au Pôle PEPITE de l'Université de Tours (participation financière + membre du jury du concours pédagogique créa Campus, et intégration des étudiants entrepreneurs (près de 400 étudiants sensibilisés).

- Suivi de la convention de partenariat avec la Maison des Cadres d'Indre et Loire.

- Participation aux « Cafés de la création », événement mensuel qui accueille en moyenne plus d'une dizaine de porteurs de projet chaque mois.

AUTRES PARTENARIATS

- Signature d'une convention de partenariat de 3 ans avec la Maison des Cadres d'Indre et Loire.

- Suivi du Fonds Mutualisé Départemental de Revitalisation. Le Fonds Mutualisé Départemental de Revitalisation est un fonds alimenté par les entreprises ayant eu l'obligation de contribuer à la revitalisation en contrepartie du territoire des suppressions d'emplois intervenues sur le département. Géré

par la CCI, il est présidé par le Directeur du Travail et la Préfète.

- Suivi de la Convention de revitalisation Michelin Développement. Arrivée à son terme en juillet 2018, elle prévoyait une aide à la création de 806 emplois sur le territoire. Au 31 octobre, date du dernier comité de suivi, elle totalisait 1003 emplois conventionnés dont 869 déjà imputés.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE NOTRE TERRITOIRE



LE PROJET GRC : TOUS LES SERVICES DE LA MÉTROPOLE À PORTÉE DE MAIN

Une plate-forme de Gestion de la Relation Citoyen (GRC) a été installée en 2018 et mise à disposition des habitants dès le début de l'année 2019. Cet espace de télé services est accessible à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les premiers services mis en place dès le début de l'année 2019 : un signalement concernant l'éclairage public, la voirie (nids de poule, aménagement de la voie publique...) sur un périmètre expérimental, une demande de carte de déchetterie, une demande d'enlèvement de graffitis. Le panel de services proposés sera élargi courant 2019. La GRC est également disponible via l'appli TM Tours.

21 sites supplémentaires en 2018

110 sites équipés

225 bornes installées

18 communes couvertes

70 343 appareils différents connectés

742 000 heures de connexion

WiTM, L'ACCÈS À INTERNET PARTOUT ET POUR TOUS

WiTM, le réseau Wifi Tours Métropole public et gratuit est installé progressivement sur tout le territoire de la Métropole dans les lieux touristiques, les lieux culturels, les espaces sportifs... Sa mise en place est co-financée par la Région Centre Val de Loire.



1106

cartes des déchetteries demandées en 3 mois

216

demandes d'enlèvement de graffitis





LE TRÈS HAUT DÉBIT SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

POUR LE GRAND PUBLIC

Le déploiement de la fibre optique jusqu'à chez l'habitant (FttH pour fiber to the home) se fait dans le cadre du plan France Très Haut Débit qui veille à la bonne articulation des initiatives publiques et privées. Dans le cas de notre Métropole, le déploiement se répartit :

- En zone d'Initiative publique : sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon, déploiement pris en charge par le Département d'Indre et Loire
- En zone d'Initiative privée : zone dite AMII, qui contient les 19 autres communes, déploiement pris en charge par l'opérateur aménageur Orange.

En 2018, le déploiement s'est poursuivi sur les communes de Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Cyr-sur-Loire, Chambray-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Avertin. Il a été entamé sur le territoire de Ballan-Miré, Fondettes et Notre-Dame-d'Oé. Par ailleurs, après une période de mise au point, le déploiement, dit aérien, est entré en phase opérationnelle en 2018. Il va permettre d'amener une connexion fibre dans les logements pour lesquels les câbles ne sont actuellement pas enterrés.

25 000
nouvelles
prises
installées

34%
de
progression
en 2018

450
armoires
de rues

POUR LES ENTREPRISES

Tours Métropole Numérique (TMN) est en charge, dans le cadre d'une délégation de services publics, du déploiement d'un réseau très haut débit à destination des entreprises. Grâce à ce réseau, les opérateurs peuvent proposer des services adaptés aux besoins exprimés par les entreprises et répondant à leurs exigences de disponibilité et de performances.

770 km
de fibre
optique

55
parcs et zones
d'activité connectés



Sarah-Anaïs Achache, trait d'union entre le monde de la recherche et la Métropole

Illustration parfaite du partenariat entre l'Université et la Métropole, une jeune doctorante en géographie

du laboratoire CITERES a été accueillie au sein des services métropolitains, en particulier à la direction des systèmes d'information, pendant 3 ans dans le cadre d'un contrat CIFRE. Sarah-Anaïs Achache a pour sujet de recherche les modalités d'appropriation des outils numériques par les collectivités dans la relation à leurs citoyens. Durant ces trois ans, elle a ainsi posé son regard de chercheur sur les initiatives et les réalisations de plusieurs collectivités, mais aussi fait bénéficier TMVL de son expertise et de son analyse scientifique. Son parcours à la Métropole s'est conclu par l'organisation d'une journée d'étude, très riche, qui a permis de croiser les regards d'élus, agents, associations et chercheurs sur le thème : « Usages du web et territoires : quels enjeux pour la participation des habitants ? ». Une collaboration enthousiasmante et fructueuse pour tous.

UNE CHARTE POUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Afin d'améliorer et d'harmoniser la gestion des implantations de relais de téléphonie mobile, une nouvelle charte a été négociée entre les 22 communes de la Métropole, TMVL et les opérateurs de téléphonie mobile.

Les objectifs de cette charte sont d'assurer une concertation permanente entre la Métropole et les opérateurs, d'assurer en toute transparence une bonne information des citoyens, de bénéficier d'une bonne couverture numérique du territoire, d'accompagner le choix des sites retenus pour l'implantation des stations-relais, de limiter l'exposition du public aux champs électromagnétiques et d'assurer une bonne insertion des relais dans l'environnement urbain.

LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Les outils numériques sont également au cœur du fonctionnement des services métropolitains pour que les agents de la collectivité puissent exercer leurs missions extrêmement variées. De multiples outils sont mis à leur disposition. Pour mieux répondre aux besoins des habitants de notre territoire, un programme de transformation numérique est mis en œuvre. Open data, digitalisation des services, décisionnel, apps mobiles, objets connectés, sont au menu des évolutions en cours et à venir.

800
micro-ordinateurs
pour les agents
métropolitains

800
téléphones
mobiles

330
serveurs

375
éléments actifs
de réseau

155
applications
métiers

150
sites de
la Métropole
et de la Ville
de Tours
interconnectés
en fibre optique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, APPRENTISSAGE ET FORMATION

38 800
apprenants sur le territoire
de la Métropole



Cours magistral à l'Université des Deux Lions.

Le 17 décembre 2018, les élus métropolitains ont adopté un schéma directeur intitulé « Tours Campus 2025 ». Ce schéma métropolitain qui sera publié courant 2019, consacre une année d'ateliers de réflexion réunissant les différents acteurs de l'Enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

La Première conférence métropolitaine s'est tenue, le 13 avril 2018, jetant les premières fondations du Schéma. L'architecture de cet ouvrage puise ses racines dans les nombreux ateliers de réflexions donnant naissance par la suite aux différentes actions qui jalonneront la stratégie de l'enseignement supérieur, apprentissage et formation du territoire. Les objectifs sont multiples, démontrant l'ambition de

la Métropole à devenir un territoire de l'excellence en matière de recherche et de formation. Selon les données du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche¹ la Métropole comptait 38 800 apprenants en 2016. L'ambition affichée est d'atteindre 50 000 apprenants à l'horizon 2030.

Bien plus qu'un Schéma, Tours-Campus 2025, se veut une instance incontournable de concertation et de partage jalonnant l'année sur des problématiques d'intérêt général. Pour répondre à cette stratégie, le schéma s'articule autour de quatre ambitions : attractivité ; diversification ; innovation et transversalité. Ces quatre ambitions se déclinent elles-mêmes en 12 axes et 24 actions.

L'année 2019 consacra la mise en place des actions, la recherche active de nouveaux établissements, de nouvelles écoles, de nouvelles formations.

1. <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

UN BON MILLÉSIME POUR L'OFFICE DU TOURISME MÉTROPOLITAIN

Outre l'activité au siège ouvert 363 jours par an à Tours, l'Office du Tourisme métropolitain Tours-Val de Loire a assuré en saison l'accueil « hors les murs » afin de renseigner les usagers à l'aéroport, à la gare de Saint-Pierre-des-Corps au « Touraine Point Affaires » mais aussi via le triporteur en déplacement dans le Vieux Tours, et dans les antennes territoriales à Villandry, Luynes et Rochecorbon. Ainsi, ce sont près de 187 000 visiteurs qui ont été comptabilisés et 38 906 renseignés en 2018 par l'équipe de l'office de tourisme métropolitain.



Après une progression continue de 2013 à 2016, puis un fléchissement en 2017, le chiffre d'affaires global de l'office du tourisme est reparti à la hausse en 2018 à 1 882 000 €. C'est le segment du tourisme d'affaires qui connaît la plus forte progression avec un chiffre d'affaires de 510 000 € en 2018 contre 199 000 € en 2017. Le service réceptif a reçu 907 groupes représentant 29 000 personnes venues visiter Tours et sa région.

En 2018, l'office de tourisme a accueilli à Tours les « Journées nationales des offices de tourisme ». Ce congrès a rassemblé les acteurs d'offices de tourisme de toute la France, une belle occasion de faire rayonner notre destination et de promouvoir l'action touristique de Tours Métropole Val de Loire.

Parmi les nouveaux services proposés par l'office de tourisme figurent des points de location de vélos à Luynes et Villandry ; un programme de sorties « nature » accompagnées par un éco-guide ou encore une offre de « running » alliant pratique sportive et découverte du territoire. En outre, l'office de tourisme a commercialisé 61 % de visites guidées supplémentaires par rapport à 2017. Pour l'année 2018, la participation

financière de la Métropole à l'office de tourisme s'élève à 1 745 000 €.

MIEUX CONNAÎTRE NOS CLIENTÈLES TOURISTIQUES POUR BIEN LES ACCUEILLIR

Tours Métropole Val de Loire a poursuivi en 2018 l'installation de la mission d'observation de l'activité touristique à l'échelle métropolitaine et départementale. Bilan de saison, infographie, chiffres précis par secteurs d'activité, notes de



1 582 942 €
ont été collectés au titre de la taxe de séjour

85 000
passages comptabilisés à Savonnières *via* la Loire à Vélo

25 000
passagers ont embarqué pour des promenades découvertes en bateau traditionnel en 2018

En 2018, les journées nationales des offices de tourisme se sont déroulées au Palais des Congrès de Tours du 27 au 28 septembre.

À PROPOS DE

**CONTRATS DE RÉCIPROCITÉ ET
TOURISME, PRIORITÉ À L'ACTION
COLLECTIVE**

Les travaux et réflexions engagés dans le cadre des contrats de réciprocité ont permis à Tours Métropole et aux EPCI d'identifier le tourisme comme un des secteurs prioritaires pour engager des actions collectives suivantes : mutualisation de la promotion touristique, création d'un réseau des offices de tourisme et de l'offre des territoires et élaboration de pass touristiques communs. L'année 2019 permettra d'identifier les moyens nécessaires à ces actions et d'œuvrer au renforcement de l'attractivité touristique du territoire.

qui commercialisent leurs biens immobiliers via ces sites internet. Afin d'anticiper l'entrée en vigueur des dispositions de la réforme au 1^{er} janvier 2019, Tours Métropole a accompagné les hébergeurs, notamment en organisant deux réunions d'information à destination des hôteliers et des gérants de campings ainsi que des loueurs de meublés touristiques, les 12 et 13 juillet 2018.

**ACCOMPAGNER L'ESSOR
DU TOURISME DE NATURE ET
DES ITINÉRANCES DOUCES**

Tours Métropole bénéficie d'une situation privilégiée, au cœur des véloroutes régionales, nationales et européennes. La Loire à Vélo (EuroVélo6) enregistre près de 85000 passages par an au compteur de Savonnières, soit la plus haute fréquentation sur l'ensemble du tracé. Les véloroutes Saint-Jacques-de-Compostelle à vélo (Véloroute 41 et EuroVélo 3) attirent également les cyclotouristes tout comme la boucle « Confluence Loire et Cher » à Villandry. Enfin, l'itinéraire « Cher-Canal de Berry à Vélo », en cours d'aménagement, et les 280 km de pistes cyclables de la Métropole contribuent à cette attractivité. En 2018, la Métropole a sollicité des financements européens au titre du développement de ces véloroutes à hauteur de 40% du montant des travaux pour finaliser l'aménagement de la piste cyclable du Cher à Vélo, entre Saint-Avertin et Larçay (montant des travaux 800000€ TTC), et sécuriser la traversée de Rochecorbon sur l'itinéraire de

conjoncture... L'ensemble de ces documents peut être consulté et téléchargé sur la rubrique dédiée du site internet de Tours Métropole Val de Loire.

**LA TAXE DE SÉJOUR,
UN OUTIL AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE LOCAL**

La taxe de séjour, acquittée par les touristes séjournant dans les hébergements marchands de la Métropole, permet de financer en partie la promotion du territoire et la création d'équipements touristiques. En 2018, 1 582 942€ ont été collectés. Cette taxe a fait l'objet d'une modification législative, impliquant notamment l'obligation pour les opérateurs électroniques (Airbnb, Aritel-Homeway, etc) de la collecter et de la reverser directement à Tours Métropole, pour le compte des loueurs

**ENVIES DE LOIRE, DES
IDÉES AUX ACTES !**

Dans la continuité de la consultation citoyenne lancée en 2017 pour la reconquête des berges du fleuve (657 idées consignées dans un Carnet d'Envies de Loire), une véritable stratégie d'aménagement urbaine a été définie avec l'appui du cabinet Officina et l'ensemble des communes identifiées dans le périmètre géographique concerné. La présentation de cette stratégie aux habitants a été assurée via l'installation de modules éphémères durant tout l'été 2018 permettant ainsi d'appréhender les aménagements autour de 7 portes de Loire. Ces aménagements nécessitent la désignation en 2019 d'un maître d'œuvre pour accompagner Tours Métropole dans la conception du projet, les aménagements devant être réalisés en 2020.



AUBERGE DE JEUNESSE, UNE OFFRE RENOUVELÉE À DESTINATION DES MILLÉNIALS

Forte de cet équipement, Tours Métropole souhaite ainsi renforcer l'attractivité et la promotion de son territoire à destination des jeunes, des étudiants, des familles, des cyclotouristes etc., venant de France et du monde entier en proposant une offre d'hébergement (126 lits) et de restauration moderne et conviviale. Les travaux se poursuivent en 2018 pour s'achever fin septembre 2019, l'exploitation confiée à un prestataire spécialisé dans ce domaine devant démarrer en septembre 2019.



Saint-Jacques à Vélo (coût de l'opération : 2260600€ TTC). Ces travaux seront réalisés en 2019.

L'enrichissement continu de cette offre de tourisme à vélo et la qualification des itinéraires de randonnées pédestres par la Métropole ces dernières années viennent renforcer l'attractivité du territoire pour des séjours de découverte nature.

UN PLAN D'ACTIONS POUR DÉVELOPPER LA BATELLERIE TRADITIONNELLE SUR LA LOIRE ET LE CHER

La Métropole accompagne depuis plusieurs années le développement de la batellerie de Loire afin d'encourager la complémentarité des offres proposées aux touristes ainsi qu'aux Tourangeaux. En 2018, la Métropole a apporté un soutien financier aux associations qui proposent des promenades fluviales : 17000€ à l'association Boutavant à Tours et 10000€ à l'association La Rabouilleuse à Rochecorbon. En 2018, un plan d'actions a été défini avec l'ensemble des acteurs de la batellerie afin de développer cette activité porteuse d'image positive sur la Loire et le Cher. Deux axes



d'intervention prioritaires ont été identifiés : soutenir la professionnalisation des bateliers et renforcer l'offre de tourisme fluvial. Au total, 25000 passagers ont embarqué pour des promenades découvertes en bateau traditionnel en 2018.

VERS DES MOBILITÉS TOURISTIQUES DURABLES PAR DES SERVICES DE TRANSPORTS ADAPTÉS

En souhaitant s'affirmer comme capitale touristique du Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire se doit d'apporter des solutions de transport pour se rendre simplement dans les sites phares du Val de Loire que sont essentiellement les châteaux. Une enquête a été diligentée auprès des clientèles de l'office de tourisme de Tours pour identifier leurs besoins de déplacements en lien avec les lieux de visite pressentis. Qu'il s'agisse d'une navette dédiée, de la mise en place d'une intermodalité train-vélo ou train-bus, l'offre de transport locale vers les touristes doit progresser pour rendre lisible et facile leur déplacement. En partenariat avec la Région, Autorité Organisatrice de Transport (AOT) sur son territoire, des propositions sont attendues en 2019 pour améliorer la desserte vers Villandry, Azay-le-Rideau et Langeais.

PROMOTION TOURISTIQUE : 2^{ÈME} ÉDITION DE LA CAMPAGNE « TOURS, L'INATTENDUE »

Forte du succès de la première campagne de promotion touristique « Tours, l'inattendue », la Métropole a décidé de capitaliser sur cette notoriété en 2018. Dans l'esprit affichiste de

Coup de projecteur sur...

LABELLISATION FRANCE TOURISME LAB, UNE RECONNAISSANCE DE L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DU TOURISME



Tours Métropole accorde une importance toute particulière à la recherche et l'innovation et accueille depuis 2018 à MAME, le Smart Tourism Lab, l'incubateur des patrimoines et de l'art de vivre ensemble au sein du programme « Intelligence des Patrimoines » porté par l'Université de Tours. Le Val de Loire constitue à ce titre un espace touristique qui concentre tous les ingrédients du tourisme patrimonial de culture, de nature et de l'art de vivre ensemble. C'est un vecteur de développement économique et d'attractivité qui doit s'accompagner de programmes de développement innovant au service de l'industrie touristique. C'est pourquoi, Tours Métropole soutient la candidature du Smart Tourism Lab au réseau national d'incubateurs de France Tourism Lab. Rejoindre le réseau France Tourism Lab permettra à terme de démultiplier les opportunités de développement des start-up accompagnées, de s'inscrire dans un écho système thématique d'accompagnement et d'innovation au niveau national, de bénéficier d'échanges et de synergies avec les structures du réseau et de participer à des actions collectives permettant de bénéficier d'outils mutualisés.

la première édition, de nouveaux visuels ont été déclinés pour une vaste campagne dans le métro parisien en juillet et août et des insertions presse dans une sélection de magazines « spécial tourisme ». Une campagne Facebook très ciblée est venue renforcer ce dispositif. Cette campagne a généré impact, adhésion et fierté et pour répondre aux nombreuses demandes, une collection d'objets dérivés aux couleurs de la campagne a été proposée par l'Office de tourisme : 2000 affiches, 4000 cartes postales, 750 magnets, 250 carnets ont été commercialisés en 2018.



37 600

VÉLOS CHAQUE MOIS
SUR LE PONT WILSON

750 000€

POUR LA DEUXIÈME PHASE...

39,7 MILLIONS

DE VOYAGES SUR LE RÉSEAU
FIL BLEU EN 2018

MOBILITÉS ET INFRA- STRUCTURES

Un nouveau syndicat **24**
pour les mobilités dans la Métropole

Le Réseau Fil Bleu : **26**
adapté et accessible

Les vélos à l'honneur **30**
dans la Métropole

Pont Mirabeau : grand chantier, acte 2 **33**



© David Le Teulier

En 2018, la délégation de service public Fil Bleu a été renouvelée pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019.

Frédéric AUGIS
2^{ème} Vice-Président
de Tours Métropole Val de Loire.
Délégué aux infrastructures et voiries.
Président du Syndicat des Mobilités de Touraine.
Maire de Joué-lès-Tours



Aude GOBLET
16^{ème} Vice-Présidente
de Tours Métropole Val de Loire.
Déléguée aux espaces verts et à
l'aménagement des espaces publics.
Adjointe au Maire de Joué-lès-Tours



© TMVL



© Fil Bleu

En 2018, la fréquentation du réseau a progressé de 6% par rapport à 2017.

UN NOUVEAU SYNDICAT POUR LES MOBILITÉS DANS LA MÉTROPOLÉ

Créée au 1^{er} janvier 2019, le Syndicat des Mobilités de Touraine organise et gère les transports publics urbains sur son territoire. La gestion opérationnelle du réseau est confiée à la société Keolis via une délégation de service public. Ce syndicat assure le suivi et le contrôle de cette délégation, réalise les études et travaux sur le réseau de transports, assure le développement de l'offre, des services et l'évaluation des services publics liés à la mobilité. En parallèle, il met en œuvre une politique cyclable ambitieuse, bénéficiant au développement durable du territoire dont la pierre angulaire est l'Accueil Vélo et Rando.

MISSIONS ET COMPOSITIONS DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

Les missions portent essentiellement sur : le contrôle des délégations de service public (contrôle administratif, technique, qualité...) Fil Bleu et Fil Blanc, les études et suivi de travaux (arrêts bus, entretien ligne 1 du tramway...) en investissement essentiellement, la réalisation d'études sur l'offre de transport, la tarification, la planification des actions de mobilité, le développement, notamment du tramway et des services de vélo, la comptabilité du budget annexe transport et la rédaction des marchés publics, l'observation des données de mobilité (baromètres, indicateurs, évaluations) et le développement du modèle multimodal, le développement et le suivi des systèmes sur tous les modes de la mobilité et de nombreux partenariats avec les acteurs de la mobilité et de l'aménagement du territoire pour élaborer des documents de planification et développer de grands projets de transport.

Pour assurer ses missions, le Syndicat des Mobilités de Touraine est composé d'une direction, de quatre services et deux chargées de mission.

À PROPOS DE

CRÉATION DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

Suite à la dissolution du SITCAT, la desserte des communes de Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames, situées hors du périmètre de la Métropole s'est poursuivie sur la base d'une convention conclue avec le Département. La Métropole s'était engagée à assurer la desserte des trois communes par le réseau urbain Fil Bleu et par le service de transport des personnes à mobilité réduite jusqu'au 31 décembre 2018.

Afin de maintenir cette desserte à compter du 1^{er} janvier 2019, le Syndicat des Mobilités de Touraine, dont Frédéric Augis a été élu Président au cours du comité syndical du 20 décembre 2018, a été créé le 15 décembre 2018 auprès de la préfecture d'Indre-et-Loire. Ce syndicat est composé de la Métropole, et de Vernou-sur-Brenne, la Ville-aux-Dames et Vouvray. Formé pour assurer les compétences d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité, le Syndicat organise et exploite des transports en commun sur son périmètre. Il est composé de 14 délégués titulaires dont 11 délégués pour la Métropole, et un délégué dans les communes de Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-Aux Dames. La création de ce Syndicat a eu pour conséquence le transfert automatique de l'ensemble des agents de la direction des mobilités vers cette nouvelle entité.

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE FIL BLEU

En 2018, la délégation de service public Fil Bleu a été renouvelée pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019. Par délibération du 19 novembre 2018, le Conseil métropolitain de Tours Métropole Val de Loire a approuvé et autorisé le Président à signer la convention avec Keolis pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2025.

EN CHIFFRES

BUDGET

123 M€ HT

Budget Syndicat des Mobilités de Touraine (100 M€ HT en investissement + 23 M€ HT en fonctionnement)

60 515 567 €

DSP Fil Bleu (contribution financière 2018)

1,8 M€

DSP Fil Blanc

321 698 €

Travaux rénovation bus

60 330 538,29 €

Versement transport encaissé en 2018

VÉLOCITI

8 959

contrats de location sur l'année 2018 avec 2 165 nouveaux contrats, soit + 6,2% entre 2017 et 2018

ADMINISTRATION

51

délibérations passées en bureaux et conseils communautaires / métropolitains

10

commissions « Mobilités, Infrastructures, Voirie et Espace Public » organisées

10

réunions de coordination mensuelles avec Fil Bleu

3

réunions trimestrielles qualité

1

réunion plan pluriannuel d'investissement (PPI)

1 974

courriers reçus

843

courriers produits dont 411 courriers et 415 bordereaux d'envois

65

marchés en cours dont 15 attribués en 2018

1 109

factures en 2018

1 482

mandats réalisés

265

titres de recettes émis

82

conventions en cours (hors Délégations de Service Public Fil Bleu et Fil Blanc)

24

demandes de remboursement versement transport dont 18 finalisés



LE RÉSEAU FIL BLEU : ADAPTÉ ET ACCESSIBLE

Au 31 décembre 2018, le niveau d'accessibilité du réseau a progressé. Sur les 471 stations tram et arrêts de bus dits « prioritaires » identifiés au Sd'AP (Agenda d'accessibilité programmée approuvé par arrêté préfectoral le 17 août 2016) 81% sont accessibles contre 79% en 2017. Le programme d'aménagement et de mise en accessibilité des arrêts de bus représente 316 567 € HT, dont 146 509 € HT uniquement pour les arrêts prioritaires.



L'amélioration du réseau public pour les personnes en situation de handicap est une priorité pour la Métropole.

Le programme d'aménagement et de mise en accessibilité des arrêts de bus a représenté un montant de 316 567 €, dont 146 509 € uniquement pour les arrêts prioritaires. En 2018, 36 arrêts de bus ont été rendus accessibles suite à des travaux d'aménagement ou de réaménagement. Aujourd'hui, le réseau Fil Bleu comptabilise 611 points d'arrêts accessibles dont 230 arrêts non prioritaires. Sur les 471 stations tram et arrêts de bus dits « prioritaires », 81% sont accessibles, 6% ne le sont pas et 13% sont en « impossibilité technique avérée ».

UNE INFORMATION VOYAGEURS AU SERVICE DES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES FRAGILES

L'année 2018 a été marquée par le déploiement de l'application mobile Fil Bleu. Grâce à un travail en partenariat avec les associations de personnes handicapées et notamment des personnes malvoyantes

et non voyantes, le traitement de l'accessibilité de l'information a pu être optimisé. L'application prend également aussi en compte les personnes fragiles au travers de son calculateur d'itinéraires accessibles. Le parcours voyageurs est ainsi facilité depuis la préparation jusqu'au voyage avec le suivi de son véhicule en temps réel. Cette nouvelle fonctionnalité de suivi de son véhicule en temps réel a également été déployée sur le site internet Fil Bleu.

DES FORMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION AU HANDICAP POUR LES AGENTS EN CONTACT AVEC LE PUBLIC

Pour favoriser l'accessibilité du réseau Fil Bleu, Keolis exploitant du réseau est tenu de former (dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public) ses conducteurs à la prise en charge des personnes handicapées. 86 conducteurs ont pu profiter d'une formation « Favoriser l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite » en 2018. En 2017, l'exploitant du réseau a déployé un nouveau dispositif visant à sensibiliser les conducteurs, le personnel de médiation et d'accueil, à la prise en charge des personnes handicapées, en leur faisant vivre la vie d'une personne handicapée se déplaçant en bus ou en tram. L'action s'est poursuivie en 2018.

FIL BLANC, LE SERVICE DÉDIÉ AU HANDICAP

Fil Blanc est un service sur réservation qui fonctionne d'adresse à adresse, pour les déficients visuels et handicapés moteurs titulaires d'une carte d'invalidité à 80% ou porteur d'un handicap temporaire, qui ne peuvent utiliser les transports en commun. À l'instar de Fil Bleu, le service fonctionne sur le périmètre de la Métropole, ainsi que sur les trois communes de l'ancien Syndicat intercommunal des transports en commun de l'agglomération tourangelle (Vouvray, Vernou-sur-Brenne et La Ville aux Dames). 1 168 usagers sont inscrits à ce service dont 232 personnes aveugles ou mal voyantes, 606 personnes en fauteuils et 330 personnes en marche difficile pour 77 495 voyages en 2018 dont 13 313 pour le travail et 52 083 pour un rendez-vous fixe.



LE RÉSEAU DE TRANSPORTS DE TOURS MÉTROPOLE RÉCOMPENSÉ

Tours Métropole Val de Loire a reçu le Pass d'Argent pour la qualité de son réseau qui sait mailler transports en commun bus + tram et des solutions vélo. Tours Métropole se classe derrière Bordeaux Métropole (Pass d'Or) et devant Eurométropole Strasbourg (Pass de Bronze). Ce prix décerné par un jury de spécialistes de la revue Rail & Transports et parrainé par Keolis, est un encouragement supplémentaire aux efforts déployés pour faciliter des déplacements fluides, complémentaires et respectueux de l'environnement pour tous les Tourangeaux, sur un réseau dont la fréquentation ne cesse de progresser.

À PROPOS DE

BUS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (LAURE) de 1996 puis la loi de Transition Énergétique pour la croissance Verte (TECV) de 2015 imposent aux collectivités des contraintes en matière de renouvellement de parcs de véhicules. Ainsi pour les bus du réseau Fil Bleu, les acquisitions devront porter sur 50 % de véhicules propres à partir de 2020 et 100 % à partir de 2025.

Compte-tenu des critères de la loi, sont considérés comme véhicules propres pour Tours Métropole Val de Loire principalement les énergies GNV (avec 30 %) de biogaz et électrique. Afin de mesurer les impacts techniques, économiques et environnementaux de cette transition en fonction des différents scénarios possibles, le Syndicat des Mobilités de Touraine a mené en 2018, conjointement avec la direction de la Propreté Urbaine, une étude confiée au cabinet AKAJOULE.

En parallèle, le nouveau contrat de Délégation de Service Public signé avec Keolis, pour la période 2019/2025, a été négocié au-delà des exigences de la loi, puisque 100 % des acquisitions se feront en véhicules propres alimentés au GNV et bio-GNV, soit 30 bus standards et 15 bus articulés. En complément, la Délégation de Service Public 2019/2025 prévoit de nouveaux circuits urbains réalisés avec 9 minibus électriques, ainsi que l'acquisition de 20 véhicules particuliers électriques pour le transport des conducteurs et agents d'exploitation.

329 500 € HT

investis dans le mobilier urbain

1168

usagers Fil Blanc inscrits
dont 232 personnes
aveugles ou mal voyantes,
606 personnes en fauteuils
et 330 personnes en marche
difficile

LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS DU RÉSEAU BUS

En 2018, 329 500 € ont été investis dans le mobilier urbain. Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement de la délégation de service public, 121 poteaux d'arrêt et 17 abris ont été renouvelés en 2018. L'intégralité des anciens poteaux d'arrêt ont été remplacés sur les communes de Fondettes, Saint-Genouph, Saint-Etienne-de-Chigny, Notre-Dame-d'Oé, Luynes, La Riche et Berthenay. 6 véhicules (3 standards et 3 articulés) ont été par ailleurs rénovés dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement, pour un montant global de 306 000 € HT.

CONTRÔLE DE QUALITÉ

Le niveau de qualité de service a progressé par rapport à l'année précédente, en particulier sur la disponibilité et la conformité des équipements embarqués dans les véhicules, pour lesquelles des efforts étaient attendus par la Métropole. L'intéressement versé à Keolis au titre de qualité de service pour 2018 s'est élevé à 122 000 € (contre 90 000 € en 2017).





FRÉQUENTATION ET ÉVOLUTION DE L'OFFRE

39,7
MILLIONS
de voyages,
soit une progression
de 6% par
rapport à 2017
(+2 251 165 voyages)

10,5
MILLIONS
de kilomètres
parcourus en
2018 sur le réseau
bus+tram

23,7
MILLIONS HT
de recettes trafic,
couvrant 38%
des dépenses

En 2018, la fréquentation du réseau a progressé de 6% par rapport à 2017 (+2 251 165 voyages) avec une offre kilométrique stable, et ce, malgré les nombreuses perturbations durant le premier trimestre (manifestations et météo).

Le tramway a enregistré 17,4 millions voyages, soit 44% des voyages réalisés sur le réseau global. Il a connu une augmentation de fréquentation de 7% par rapport à 2017. La progression a été limitée par les blocages du centre-ville à partir de mi-novembre qui ont impacté l'utilisation de la ligne de tram. Par ailleurs, la ligne Tempo 2 est toujours plébiscitée avec 5,2 millions voyages en 2017 et une évolution de +6% par rapport à 2017. À noter la ligne 4 qui progresse à +17% par rapport à 2017. La ligne d'hyper-centre atteint 2,8 millions de voyages. Le choix de la Métropole de déboucler la ligne et de renforcer la fréquence en septembre 2017 est ainsi conforté.

STANDARDISATION DU SYSTÈME BILLETTEQUE

Afin d'anticiper l'obsolescence du système billettique (qui permet de vendre, valider et contrôler les titres de transport sur les cartes et tickets sans contact) et des équipements qui le composent, une opération de migration du système central a été lancée en 2017.

Cette démarche de standardisation a continué en 2018 et permettra l'intégration future de nouveaux équipements et de nouvelles technologies, notamment dans l'optique de rendre le système billettique opérationnel pour l'équipement et l'intégration d'une nouvelle ligne de tramway. Cette évolution du système sera effective fin 2019.

LES ÉVOLUTIONS DE L'OFFRE

PENDANT LES TRAVAUX

La circulation sur Tours et son agglomération a connu de nombreuses perturbations durant l'été 2018. Cette période estivale aura surtout été marquée par les travaux de renforcement du pont Mirabeau qui ont impliqué une coupure totale de la circulation du 16 juillet au 24 août 2018 sur l'ouvrage. Sur le réseau Fil Bleu, 5 lignes de bus ont été impactées dont la ligne de bus à haut niveau de service « Tempo ».

Les travaux à réaliser au niveau du giratoire « Trois Rivières » ont impliqué une coupure complète de la

ligne du tramway entre Vaucanson et Tranchée durant 5 jours (du 9 au 13 juillet). Un dispositif d'information voyageur spécifique a été déployé afin d'accompagner les usagers dans leurs déplacements et limiter les désagréments. Afin de limiter les perturbations pour les usagers, le Syndicat des Mobilités de Touraine, accompagnée de Keolis, son exploitant a décidé de travailler très amont sur les déviations à mettre en œuvre afin de les intégrer à la construction des services et des horaires. Cette démarche a permis de limiter les retards et les problèmes de régularité des

lignes impactées. Une information voyageurs adaptée et spécifique a pu être également déployée pour cette période.

À LA RENTRÉE 2018

Les évolutions d'offres apportées en septembre 2018 sont les suivantes : une nouvelle desserte avec la ligne 53, des ajustements de services sur les lignes 2 / F55 / 30 / 52, une réorganisation des lignes 11 / 17 / 19 / 100 / 114 / 117 à la gare de Tours et un service étendu et mieux cadencé la nuit de la Saint-Sylvestre et pour la fête de la Musique.

RÉSEAU FIL BLEU : SUIVI, ÉTUDES, TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

PROJET D'UNE DEUXIÈME LIGNE DE TRAMWAY

Afin d'offrir un réseau toujours de meilleure qualité, le Syndicat des Mobilités de Touraine a achevé en 2018 les études préalables lancées en 2016 pour le développement à long terme du réseau de Transport en Commun en Site Propre (TCSP). Cette étude s'articulait en trois étapes : une première phase de diagnostic (2016-2017), une seconde phase de simulation de la fréquentation de réseaux armatures de transport en commun sur le long terme et le moyen terme (2017) et une troisième phase liée à l'insertion de lignes (2017-2018). Ces études ont donc permis de dessiner un

projet global de mobilité, qui a été soumis à la concertation du public en 2018 (délibération du 18 décembre 2017), phase pendant laquelle Tours Métropole Val de Loire a été accompagnée par un garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) (saisine en novembre 2017).

UNE CONCERTATION PRÉALABLE

Tours Métropole Val de Loire a décidé d'organiser une concertation préalable sur un projet global de mobilités composé à moyen terme d'une nouvelle ligne de tramway, de la création de parkings-relais, du prolongement



TRAVAUX

• Travaux de la plateforme au giratoire 3 Rivières

Suite à une accumulation d'eau, mélangée à de l'argile, aux abords de la plateforme sur le giratoire des « Trois Rivières », des travaux préventifs tramway ont été entrepris du 9 au 13 juillet. Cette opération avait pour objectif la constitution d'une nouvelle plateforme et le renouvellement des voies du tramway. Afin de limiter l'impact auprès des usagers, ces travaux ont été programmés pendant les vacances d'été et ont fait appel à une méthode d'intervention rapide. L'entreprise a posé des dalles préfabriquées permettant de s'affranchir du temps de durcissement du béton (environ 15 jours lors d'une technique classique). Ces travaux, dont le montant s'élève à 189 300 € HT, ont nécessité une interruption de la circulation du tramway pendant 3 jours.

• Rénovation des parkings du dépôt bus de Saint-Pierre-des-Corps

L'année 2018, a été marquée par une période intense de travaux sur le parking du dépôt bus de Saint-Pierre-des-Corps. Cette opération a nécessité un travail de coordination avec l'exploitant afin de finaliser tous les aménagements avant la fin 2018. Les travaux se sont poursuivis avec la constitution des chaussées lourdes, d'éclairage et du raccordement de l'évacuation des eaux pluviales du site vers les deux exutoires au nord et au sud. En août 2018, les travaux de finition ont été réalisés. En octobre 2018, la réception des voiries et de l'éclairage a été effectuée. Les plantations ont été programmées en 2019. Budget de l'opération : 3,6M€ HT.



» SUITE TRAVAUX

• **Travaux d'aménagement des voiries, d'arrêts de bus et d'équipements du réseau**

En 2018, le programme annuel d'amélioration des voiries circulées par les bus et des arrêts sur l'ensemble des communes de Tours Métropole Val de Loire représente un montant de 683 000 € HT.

- > **Joué-lès-Tours** : tapis de chaussée de la rue de la Fourbissierie entre l'avenue de Bordeaux et la rue des Jumeaux (60 000 € HT), rue Albert-Camus : réparation de chaussée sur une section au droit du carrefour de la Bergeonnerie et de l'avenue de Bordeaux (24 000 € HT)
- > **Tours** : réalisation des tapis de chaussée (321 000 € HT) ; rue de l'Oratoire (40 000 € HT) ; rue Védrine entre les rues Eistein et Bléroît (35 000 € HT) ; rue François-Coppée entre les rues de l'Europe et Materlinck (43 000 € HT) ; rue Jolivet sur la section au sud de la rue (96 000 € HT) ; rue du Général-Renault sur la section Sergent-Leclerc / Giraudeau (64 000 € HT) ; rue de Portalis sur la section avenue Dassault / Lesseps pour un montant de (43 000 € HT)
- > **Saint-Pierre-des-Corps** : tapis et purges de la chaussée sur un tronçon du boulevard Paul-Langevin, côté Nord, (40 000 € HT)
- > **Saint-Cyr-sur-Loire** : réalisation du tapis de chaussée de la rue Henri-Lebrun entre la rue de la Mésangerie et l'avenue des Cèdres (48 000 € HT), de la rue de la Lande sur la section des rues de la Ménardière / Condorcet (40 000 € HT)
- > **La Riche** : aménagement de quatre arrêts bus sur la route de Saint-Genouph (32 000 € HT)
- > **Luynes** : réparation de chaussée rue du Docteur-Boiron (36 000 € HT)
- > **Notre-Dame d'Oé** : tapis de chaussée de la rue de Fizes sur la section accès Oésia / giratoire du Vieux-Bourg (18 000 € HT)
- > **Saint-Avertin** : tapis de chaussée de l'avenue de Gaulle sur la section de la rue Jean-Marceau / Branchart (64 000 € HT)

de la ligne de tram A existante, de l'adaptation du parcours de la ligne de bus Tempo et de la définition de principes de passerelles liés à la pratique du vélo et à la marche.

Cette concertation s'est déroulée du **18 avril au 8 juin 2018** (pour un budget d'environ 260 000 €). Le dispositif de concertation reposait avant tout sur la mise à disposition d'une information accessible, actualisée et intelligible par les habitants, les associations locales et toute personne concernée.

À la suite des études de développement du réseau de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) réalisées de 2016 à 2018, et de la concertation ayant eu lieu d'avril à juin 2018, le Syndicat des Mobilités de Touraine a lancé un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la réalisation d'études d'insertion et d'aménagement urbain. C'est le groupement Richez Associés, Richez Paysage,

Transitec, Safège, Systra qui a été retenu pour cette mission.

SUIVI DU DOSSIER DE SÉCURITÉ

La circulation dans l'espace urbain d'un mode lourd, tel que le tramway, répond à des dispositions de sécurité particulières. C'est la raison pour laquelle les aménagements urbains de la ligne de tramway, ainsi que le fonctionnement des systèmes associés, sont inscrits dans un Dossier de Sécurité. Le Syndicat des Mobilités de Touraine a la responsabilité de l'application de ce dossier réglementé par les services de l'État et assure donc un suivi continu de ce document en traçant toutes les modifications réalisées. En 2018, il a notamment procédé à l'amélioration de la sécurité de 12 carrefours traversés par le tramway.

LES VÉLOS À L'HONNEUR DANS LA MÉTROPOLÉ

Ouvert en juillet 2017, l'Accueil Vélo et Rando est le fruit d'une politique volontariste de Tours Métropole Val de Loire en faveur de la pratique du vélo et de la randonnée. Service unique en France, à destination des touristes et des Tourangeaux, il a accueilli en 2018, 7 287 visiteurs (dont 2 287 étrangers et 5 000 français) de 44 nationalités différentes.

L'Accueil Vélo et Rando propose de nombreux services : consignes bagages, atelier, douches et toilettes, conseils rando et vélo, des marquages antivols, atelier d'auto-réparation gratuit, ainsi que des animations tout au long de l'année, en collaboration avec le Collectif Cycliste 37. Il participe également à six grands événements métropolitains : la Foire de Tours, la fête de la Gloriette, la fête du vélo de Tours et celle de Joué-lès-Tours, l'opération Sport' Ouvertes et la course Paris-Tours. Le 14 juin 2018, l'Accueil Vélo et Rando a également reçu le prix coup de cœur sur l'Espace mobilités actives au Salon Transports publics, le salon européen de la mobilité à Paris.



7 287
visiteurs reçus par
l'Accueil Vélo et Rando



L'accueil Vélo et Rando propose un panel de services adaptés à tous : l'initié comme le débutant, les touristes comme les Tourangeaux.

Par Ailleurs, l'Accueil Vélo et Rando propose tout au long de l'année, en partenariat avec le Collectif Cycliste 37, des animations de promotion du vélo comme mode de déplacement quotidien (élaboration de cartes des temps...). Ainsi, 41 animations vélo ont été réalisées en 2018 sur l'ensemble de la Métropole et ont touché pas moins de 30 000 personnes.

UNE VÉLO ÉCOLE ACTIVE

En 2018, la Métropole a accompagné financièrement la vélo école pour adultes initiée par le Collectif Cycliste 37. Elle a permis de former 81 stagiaires lors de 72 cours dispensés par une dizaine de moniteurs.

Toujours plus pour le vélo !

• Les compteurs vélos et piétons

Installés progressivement à compter de juin 2016, les compteurs piétons et vélos permettent de disposer de données fiables pour évaluer les effets des politiques développées en faveur des modes actifs. Disposés stratégiquement sur 7 ponts de la métropole, les compteurs alimentent également la Plateforme Nationale de Fréquentation gérée par Vélo et Territoire. Ainsi, 37 600 vélos empruntent en moyenne le pont Wilson chaque mois soit 1 200 par jour, 32 600 le pont de Fil et 33 800 vélos passent mensuellement par le pont du Sanitas.

• Enquête mobilité certifiée CEREMA

L'année 2018 a permis de lancer la préparation d'une enquête mobilité certifiée CEREMA (EMC²) à l'échelle du département d'Indre et Loire afin de renouveler les résultats de l'Enquête Ménage Déplacement (EMD) de 2008. La réalisation de cette enquête est prévue au premier trimestre 2019 et l'exploitation des résultats au second trimestre.

• L'observatoire des mobilités

Développé depuis 2015 par Tours Métropole Val de Loire, l'Observatoire est une base de données en perpétuelle



Inauguré le 9 mars, l'abri vélo de Saint-Pierre-des-Corps dispose de 70 places de stationnement.

construction et mise à jour permettant de centraliser les données sur la mobilité. Afin de partager une culture de la mobilité, quatre baromètres trimestriels ont été publiés en 2018, présentant l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs ainsi que des zooms sur des sujets variés comme l'accidentologie, la qualité de l'air ou les parkings vélo. Il est téléchargeable via le portail de la mobilité : www.mobilite.tours-metropole.fr En 2018, le modèle multimodal (représentation simplifiée de la réalité qui permet de prévoir l'impact de projets sur les déplacements) a bénéficié de nombreuses améliorations notamment un calage des transports routiers à l'heure de pointe du soir et à la journée, la création d'une affectation vélo, etc. Il a également permis de réaliser des

tests en interne, tant sur le réseau de transports en commun que sur le réseau routier afin d'anticiper des travaux.

• Inauguration de l'abri vélo de Saint-Pierre-des-Corps

Inauguré le 9 mars 2018, cet abri vélo d'une superficie de 65m² propose 52 places couvertes et 18 places sous auvent, soit 70 nouvelles places de stationnement vélo sur la métropole. L'abri est également équipé de huit consignes sécurisées à disposition des cyclistes et de vidéoprotection. Avec cet équipement, dont l'investissement de 140 000 € a été assumé avec l'aide de la Région, l'objectif est d'encourager la pratique cyclable et d'alléger la pression sur le stationnement automobile autour de la gare de Saint-Pierre-des-Corps.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

1785

élèves transportés chaque jour
(978 par les communes
et 807 par les syndicats)

1535124€

dépenses de transport
(840 236 € pour les communes
et 694 888 € pour les syndicats)

1269177€

subvention du Syndicat
des Mobilités de Touraine
(672 005 € pour les communes
et 597 171 € pour les syndicats)

Depuis 1988, Tours Métropole Val de Loire confie l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires à des autorités organisatrices déléguées (AO2).

Sont concernés par cette délégation de compétences 8 communes et 2 syndicats : Chambray-lès-Tours, Chateaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Joué-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Etienne de Chigny, le SIGEC (syndicat regroupant Ballan, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry) et le Syndicat de Transport à destination des collèges (regroupant Luynes, La Membrolle et Saint-Etienne de Chigny).

Ces collectivités organisent leurs marchés publics de transports et le Syndicat des Mobilités de Touraine rembourse les dépenses engagées, à hauteur de 80%, sur la demande des maires ou présidents du syndicat et sur présentation trimestrielle des factures du

transporteur. Les AO2 conservent les recettes mais ne peuvent faire payer les familles au-delà des 20% restants du coût du transport.

TRANSPORT SCOLAIRE PAR LE TRAIN

Une convention a été signée avec la SNCF pour le transport des élèves qui prennent le train (en l'absence de réseau bus ou tram) pour se rendre dans leurs établissements scolaires. Les élèves, après inscription auprès du Syndicat des Mobilités de Touraine et du guichet Multipass de la SNCF, peuvent bénéficier d'un tarif réduit (80%) qui est pris en charge par le Syndicat des Mobilités de Touraine, sur présentation de la facture établie par la SNCF.

COMMUNIQUER POUR MIEUX INFORMER

En 2018, plusieurs campagnes et d'outils d'information ont été déployés.

- **La sécurité vis-à-vis du tramway.** Depuis la mise en service du tramway en 2013, Tours Métropole Val de Loire a sensibilisé le grand public aux risques inhérents à la circulation du tramway, par diverses campagnes. En 2018, l'opération a été renouvelée avec un nouveau visuel.
- **L'éclairage à vélo.** Dans le cadre de la campagne nationale « Cyclistes, brillez ! », Tours Métropole Val de Loire s'est mobilisée pour sensibiliser les cyclistes à l'importance de bien rouler éclairé. Relayée par une campagne d'affichage locale et dans les médias, l'opération, menée en partenariat avec le Collectif Cycliste 37, s'est déroulée sur 3 dates (6, 10 et 22 novembre) avec pour

objectif d'échanger sur le terrain avec les cyclistes sur les bonnes pratiques (diagnostic éclairage, information...)

- **Le guide de la mobilité.** Afin que chacun puisse trouver le mode de transport le plus adapté à ses besoins, ce guide comporte une entrée par mode de transport (bus, tramway, car, TER, train grandes lignes, vélo, voiture, avion et marche à pied) et par profil de voyageurs (salarié tout public, étudiant, scolaire, demandeur d'emploi, senior, personne à mobilité réduite, voyageur occasionnel, visiteur touriste).
- **Dépliants des boucles à vélo.** Imaginées et distribuées par l'Accueil Vélo et Rando, 6 boucles vélo ont été publiées en 2018. Chaque circuit comporte un itinéraire complet indiquant le niveau de difficulté et le temps.
- **Une carte vélo.** Itinéraires aménagés, conseillés, de liaisons... ils sont tous répertoriés sur la carte « La métropole à vélo » réalisé et



mise à jour une fois par an. Outil indispensable du cycliste urbain, elle permet de préparer au mieux son trajet à vélo dans les communes de la métropole en présentant l'ensemble des infrastructures facilitant et sécurisant la pratique du vélo.

- **Un guide aménagement bus.** Le Syndicat des Mobilités de Touraine a publié un référentiel technique pour l'aménagement du réseau bus à l'attention des communes de la métropole.

PONT MIRABEAU : GRAND CHANTIER, ACTE 2

Pont emblématique de Tours, ouvrage d'art central dans la ville, le pont Mirabeau a bénéficié d'une seconde phase de travaux durant l'été 2018. Ce pont supporte un trafic important journalier de 19000 véhicules par sens de circulation, supporte 5 lignes de bus dont une à haut niveau de service, et est situé sur le tracé de contournement de l'agglomération au titre des transports exceptionnels pour les convois de 45 tonnes. Au vu de la fréquentation de l'ouvrage, il a été décidé de réaliser une première partie des travaux durant l'été 2017 et l'autre partie à l'été 2018. Cette dernière partie consistait au remplacement des appuis et mise en sécurité pour un montant de 750000€ (l'opération globale s'élève à 1 500000€ TTC).

C'est le groupement d'entreprises Freyssinet, Eurovia Béton et Aximum qui a réalisé cette dernière tranche de travaux concernant le remplacement des appuis jugés défectueux et la reprise des bossages afin de conserver le fonctionnement normal de l'ouvrage dans le temps et de préserver sa structure. Pour ce faire, les équipes ont vériné l'ouvrage, c'est-à-dire soulevé le pont.



LES GRANDS PROJETS POUR 2018

Dans le cadre de la politique de gestion des infrastructures et de voirie, Tours Métropole Val de Loire a lancé de nombreux projets en 2018 :

- le marché commun de maintenance de l'éclairage public qui a pour objectif l'organisation de la maintenance et l'optimisation des coûts d'entretien des installations existantes. Cela concerne 25000 points lumineux et 88 carrefours à feux tricolores
- la mise en place d'un outil de signalement des pannes de l'éclairage public qui permet, sur le territoire, de gérer les pannes lumineuses
- l'audit patrimonial des équipements d'éclairage public dont l'objectif est l'amélioration de la performance énergétique des installations via un diagnostic des installations d'éclairage public de la Métropole
- un programme 2 roues qui a bénéficié d'un budget de 500 000 € -

dont 190 000 € TTC pour Nord Loire, 110 000 € TTC entre Loire et Cher et 200 000 € TTC pour Sud Cher. À cela s'ajoute les études pour les travaux de l'itinéraire touristique Saint-Jacques de Compostelle ainsi que Cher Canal du Berry l'engagement de l'étude de la voie de liaison entre le Boulevard périphérique Nord-Ouest et la RD2

- l'engagement de la procédure d'élaboration d'un règlement local de publicité intercommunal à l'échelle des 22 communes de la Métropole
- un programme voirie disposant d'un budget de 2M€, dont 450 000 € TTC pour le secteur Nord Loire, 450 000 € TTC pour le secteur entre Loire et Cher et 650 000 € TTC pour le secteur Sud Cher.

Par ailleurs, en 2018, plusieurs gros chantiers ont été lancés avec notamment la rénovation du carrefour des 4 Bornes à Joué-lès-Tours, celle

de la partie supérieure du pont James-Joules à Chambray-Lès-Tours, la création d'un giratoire porte de Villandry à Joué-lès-Tours, des travaux sur le boulevard Abel Gance à Tours, la rue des Bordiers à Saint-Cyr et Tours, la réfection de tronçons de piste cyclable sur l'itinéraire de la Loire à vélo...



UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION LANCÉE À L'ÉTÉ

Pour la première fois, une campagne de sensibilisation visant à alerter les habitants, à les inciter à voyager en transports en commun et à se renseigner sur la liste des travaux et leur périodicité a été mise en place à l'été 2018. En parallèle, une cartographie interactive a été lancée sur le site de Tours Métropole. Elle regroupait alors les quelques 213 chantiers réalisés de juin à septembre sur le territoire puis les tracés pour la viabilité hivernale des routes actualisés quotidiennement. Cette carte est disponible sur tours-metropole.fr/travaux ou sur l'appli TM Tours. Elle a été consultée, en 2018, plus de 7000 fois !



tours-metropole.fr/travaux



Place Coty à Tours nord.

LA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

La direction des infrastructures est composée d'une équipe d'une cinquantaine de personnes comprenant une équipe de direction (encadrement, gestion financière, administrative et technique des opérations d'aménagement et infrastructure), d'un service opérationnel et d'un centre d'exploitation.

Elle dispose d'un budget de fonctionnement de 1350 000 € et d'un budget d'investissement de 35 000 000 € (dont 18 000 000 € émanant des communes).

Par ailleurs, la direction des infrastructures gère les 350 ouvrages d'art métropolitains et 75 portiques, potences et hauts mâts. C'est également cette direction qui gère les infrastructures sur les réseaux structurants avec, en 2018, 746 interventions soit près de deux par jour, mais aussi la viabilité hivernale. 667 tonnes de sel ont été épandues en 2018.





Fleurissement par des vivaces en accompagnement de voirie.

535

hectares d'espaces verts métropolitains (accompagnement des circulations) sur les 22 communes

65

hectares de parcs métropolitains en majorité boisés (hors parc de la Gloriette et zones agricoles)

25 000

arbres d'alignement (estimation)

LES ESPACES VERTS MÉTROPOLITAINS

La prise de compétence « voiries et espaces publics » par la métropole a nécessité de prendre en compte et de valoriser les espaces verts attenants, que ce soit le long des voiries circulées par des engins à moteur que pour accompagner des pistes cyclables ou des voies piétonnes.

Tout en constituant la trame du paysage, les espaces verts présentent de multiples atouts et bienfaits pour la population et contribuent à améliorer le climat urbain. Une organisation se met en place pour entretenir le patrimoine vert de la métropole et le faire évoluer quantitativement et qualitativement. Cette organisation repose sur une concertation entre les techniciens issus des communes qui apportent leurs savoir-faire au sein de groupes de travail en mettant en œuvre les bonnes

pratiques environnementales. Une réflexion sur le paysage est amorcée, tout en gardant les spécificités des territoires.

UN PATRIMOINE VERT MÉTROPOLITAIN QUI S'AFFIRME

En 2018, sur les 22 territoires communaux, mise en place de l'entretien des espaces verts métropolitains afin d'assurer un entretien optimisé, dans le respect des budgets. Outre

À SAVOIR 2018

LES BONNES PRATIQUES EN ESPACES VERTS

La base de réflexion du groupe de travail technique sont :

- échanger et progresser sur les techniques alternatives (zéro phyto),
- mieux connaître les arbres et disposer d'outils pour les diagnostiquer et les entretenir,
- définir des cahiers des charges pour les marchés d'entretien et de fournitures et réfléchir à l'évolution des espaces verts...

les régies, il est fait appel à des entreprises qualifiées mais également à des entreprises favorisant l'insertion professionnelle. Cet entretien concerne les surfaces en herbe mais aussi les arbres d'alignement qui constituent la base de la trame verte.

DES PLANTATIONS CONTRIBUENT À L'AMÉLIORATION DE LA TRAME VERTE

En 2018, 400 arbres et 1250 arbustes et jeunes plants ont été plantés en complément de la végétation existante le long des rocades, tant au nord (Saint-Cyr-sur-Loire, Fondettes), qu'au sud (Joué-lès-Tours et Chambray). Le verdissement des parcs d'activité se poursuit

(ZAC de la Liodière à Joué-lès-Tours) ainsi que celui des sites techniques (station d'épuration de la Grange David, etc.). Sur chaque territoire communal, l'enveloppe consacrée aux travaux de voirie intègre un volet paysager réalisé par entreprise ou par les agents métropolitains.

UNE DYNAMIQUE PAR LE CHALLENGE DES VILLES FLEURIES

Plusieurs communes de la Métropole sont labellisées par le Conseil National des Villes et Villages fleuris : Saint-Cyr-sur-Loire, Tours (4 fleurs et fleur d'or), Ballan-Miré, Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Fondettes (3 fleurs), la Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Luynes, Rochecorbon (2 fleurs), Parçay-Meslay, Savonnières, Villandry (Une fleur). Ces actions contribuent à l'embellissement et à l'attractivité de Tours Métropole Val de Loire.

DES PROPRIÉTÉS BOISÉES, RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Tours Métropole Val de Loire a également acquis des propriétés boisées qui ponctuent l'espace urbain, permettent des respirations dans la ville et sont des réservoirs de biodiversité. Au nord de Tours, il s'agit du parc boisé de la Chambrerie inauguré en juin 2018. À Mettray, le parc et le bois des Grandes Brosses offrent 35 hectares de nature. Au nord de Saint Cyr, les 25 hectares du bois de la Rabelais s'intègrent dans une promenade qui pourra être reliée à d'autres espaces naturels. Au sud, le bois de la Camusière est en cours de valorisation. Les équipements d'accueil du public sont programmés, dans le respect des milieux naturels.

Installation pour l'accueil du public au parc de la Chambrerie.



Pied d'arbre végétalisé pour améliorer son environnement.



© Direction des Espaces Verts TMVL

© Direction des Espaces Verts TMVL



LA MÉTROPOLE COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE PLU

Après le transfert par les communes des procédures d'urbanisme qu'elles avaient elles-mêmes engagées avant le 1^{er} janvier 2017, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi les 23 chantiers sous sa responsabilité, conformément aux modalités définies par chaque commune et dans un cadre procédural inchangé.

Tours Métropole Val de Loire poursuit les évolutions souhaitées par les communes en engageant de nouvelles procédures dès lors que celles-ci sont compatibles avec les documents supra-communaux (SCoT, PLH, PDU) et ne sont pas en contradiction avec les orientations fixées dans la construction du projet métropolitain. Comme le veut la charte de gouvernance des documents d'urbanisme, l'avis de la commune est recueilli à chaque étape, avant délibération du Conseil métropolitain.

Gérée par Tours Métropole Val de Loire, la compétence urbanisme recouvre aussi la réalisation d'études pour la mise en valeur patrimoniale du territoire (création d'une aire de mise en valeur du patrimoine et de l'architecture à Luynes, d'un site patrimonial remarquable à Rochecorbon) et l'instauration de projets urbains partenariaux (PUP) permettant pour une opération d'aménagement nouvelle, de faire partiellement supporter le coût de création d'équipements publics aux opérateurs (PUP des Hauts de Sainte-Radegonde à Tours, PUP du Domaine de Champ Long à Rochecorbon).

En 2018, 16 procédures ont été poursuivies dont 6 finalisées et 5 nouvelles, engagées :

4 élaborations de PLU

- > Saint-Cyr-sur-Loire
- > Saint-Pierre-des-Corps
- > Saint-Genouph
- > Villandry

9 révisions de PLU

- > Berthenay (*approuvée en 2018*)
- > Joué-lès-Tours
- > Luynes
- > Mettray
- > Rochecorbon
- > Saint-Etienne-de-Chigny
- > Tours

1 modification de PLU

- > Ballan-Miré (*approuvée en 2018*)

2 révisions allégées de PLU

- > Chambray-lès-Tours
- > Chanceaux-sur-Choisille (*approuvée en 2018*)

De nouvelles procédures « légères » ont été également engagées en 2018. Elles permettent de retravailler ou corriger un ou plusieurs éléments du PLU en vigueur, sans toutefois remettre en cause le projet politique global : 2 modifications à Notre-Dame-d'Oé et Saint-Cyr-sur-Loire, 2 modifications simplifiées à Savonnières et Chanceaux-sur-Choisille et 1 déclaration à Druye.



3980

LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX ATTRIBUÉS

58

ACTIONS FINANCIÉES
DANS LE CONTRAT
DE VILLE

420

DEMANDEURS D'EMPLOIS ACCOMPAGNÉS
DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL POUR
L'INSERTION ET L'EMPLOI

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du logement abordable **40**

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du parc de logements existants **41**

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur des quartiers prioritaires **43**



© F. Paillet

La nouvelle résidence Philae de Vallogis à Tours.

Philippe CLÉMOT
11^{ème} Vice-Président
de Tours Métropole Val de Loire.
Délégué aux gens du voyage.
Maire de Mettray.



© Léonard de Serres

Alexandra SCHALK-PETITOT
15^{ème} Vice-Présidente de
Tours Métropole Val de Loire.
Déléguée à l'habitat et au logement.
Adjointe au Maire de Tours.



© Bertrand Camière

Wilfried SCHWARTZ
6^{ème} Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire.
Délégué à la Politique de la Ville
et aux politiques contractuelles.
Maire de La Riche.



© Léonard de Serres

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DU LOGEMENT ABORDABLE

En 2018, Tours Métropole Val de Loire a réuni sa Conférence Intercommunale du Logement pour définir de nouvelles orientations stratégiques en matière d'attributions du logement social, avec l'État, le Département, Action Logement, les communes, les bailleurs sociaux, les représentants d'associations de locataires et de personnes mal logées.

Tours Métropole Val de Loire a également poursuivi la mise en œuvre du **plan partenarial de gestion de la demande de logement social** et d'information des demandeurs afin d'organiser l'accueil des candidats au logement social et de renforcer la transparence des conditions d'accès au parc locatif social. Le site www.demandelogement37.fr permet de contribuer à répondre à ces enjeux, et, en outre, de simplifier les démarches administratives des citoyens. Un travail a également été engagé avec les réservataires du logement social

pour faciliter les attributions au profit des ménages les plus vulnérables.

Plus de **11 700 demandes locatives sociales** étaient en cours sur le territoire de la Métropole au 31 décembre 2018, pour un total de 14 980 à l'échelle du département. **3 980 logements locatifs sociaux ont été attribués** en 2018 au sein du parc Hlm sur Tours Métropole Val de Loire, dont 1 470 au bénéfice de ménages rencontrant les plus grandes difficultés économiques et sociales.

GESTION DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

En 2018, Tours Métropole Val de Loire a agréé 25 opérations représentant **468 logements locatifs aidés nouveaux** (dont 111 PLAI, 155 PLUS, 202 PLS dont 77 PLS familiaux et 125 PLS dédiés à des structures) sur les communes de Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Rochecorbon, Saint-Genouph et Tours et y a consacré une enveloppe de plus de 2,3 M€ au titre de sa politique en faveur du logement social, complétés par près de 0,9 M€ de crédits d'État délégués. Action logement a par ailleurs consacré plus de 1 M€ de prêts pour la réservation de 49 logements locatifs sociaux destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises. Cette programmation a été complétée par une opération de 42 logements locatifs aidés (25 PLAI et 17 PLUS) sur la commune de Joué-lès-Tours au titre de la reconstitution de l'offre démolie dans le cadre du

Le Hameau de Valbruze de Vallogis à Fondettes.



3980

logements locatifs sociaux attribués au sein du parc Hlm sur Tours Métropole Val de Loire

Nouveau Programme de National de Renouvellement Urbain, et par une opération de 28 logements locatifs intermédiaires sur la commune de Ballan-Miré. La quasi-totalité de ces logements sont programmés avec une performance énergétique supérieure à la Réglementation Thermique en vigueur, et, pour partie, certifiés haute qualité environnementale (NF Habitat de Cerqual ou BEE+ de Prestaterre). En outre, la Métropole a garanti, en 2018, les emprunts de 31 opérations de plus de 750 logements locatifs aidés pour un montant total garanti de près de 21 M€.

SOUTIEN À L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Tours Métropole Val de Loire a agréé la réalisation de 52 logements en location-accession (PSLA) en 2018. Elle a également engagé la formalisation d'un partenariat avec des établissements bancaires, pour aider les ménages primo-accédants à accéder à un logement abordable sur la Métropole.



© Val Touraine Habitat

Pièce de la Vieille Carte de Val Touraine Habitat à Ballan-Miré.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS



Dans le cadre du programme d'intérêt général « Habitat+ », **213 propriétaires privés** ont bénéficié en 2018, d'une aide financière de l'Agence Nationale de l'Habitat de plus de 2 M€, et de fonds propres de près de 0,5 M€, pour rénover leur logement, générant près de **2,9 M€** de travaux. **139 logements** ont fait l'objet de travaux spécifiques d'amélioration thermique permettant de renforcer significativement leur performance énergétique dans le cadre du plan national « Habiter Mieux ». Des réunions ont été organisées par la Métropole, avec l'Agence Nationale de l'Habitat, l'Agence Locale pour l'Energie et le Climat (ALEC) et Soliha (l'opérateur chargé de l'animation du Programme « Habitat + »), pour promouvoir les aides publiques et les mesures d'accompagnement à la **réhabilitation des copropriétés privées**.

Pour augmenter l'efficacité de cette action en faveur de la rénovation du parc privé, Tours Métropole Val de Loire a lancé, en 2018, une étude de préfiguration pour la **création d'une plateforme locale de rénovation de l'habitat**. Ce dispositif vise à simplifier les démarches

◀ Les Gémeaux de SCALIS à La Rabière à Joué-lès-Tours.

des habitants désireux de réaliser des travaux dans leur logement. Il propose une entrée unique pour les conseiller et les accompagner, quelles que soient la nature et l'ambition des travaux d'amélioration, les caractéristiques du logement et sa localisation, le niveau de ressources des ménages. Ce service proposera des conseils techniques, réglementaires et financiers personnalisés, neutres et gratuits, délivrés, éventuellement à domicile pour plus de pertinence sur les préconisations de travaux.

La Métropole a, par ailleurs, soutenu la réhabilitation de 623 logements locatifs sociaux en 2018, moyennant 850 000 € pour renforcer la performance énergétique et environnementale des bâtiments.

POLITIQUE FONCIÈRE EN FAVEUR DE L'HABITAT

Afin de renforcer la maîtrise publique de terrains stratégiques pour l'aménagement durable du territoire, Tours Métropole Val de Loire a installé, en 2018, un établissement public foncier local. Cet outil de portage foncier doit faciliter le déploiement des politiques métropolitaines et la réalisation d'opérations identifiées dans le schéma métropolitain d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires.

Rénovation de La Mésangerie à Saint-Cyr-sur-Loire.



139

logements privés ont fait l'objet de travaux spécifiques d'amélioration thermique permettant de renforcer significativement leur performance énergétique

L'action métropolitaine en faveur de l'accueil de populations spécifiques

• Gens du voyage

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire est compétente pour organiser l'accueil des Gens du voyage au sein d'équipements prévus à cet effet. 1623 personnes ont été accueillies sur l'ensemble des 8 aires d'accueil permanentes en 2018.

La Métropole a également réalisé, en 2018, une étude sur la sédentarisation des Gens du voyage afin d'identifier les familles qui pourraient intégrer des terrains familiaux locatifs, dont la création est prévue au schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage.



• Jeunes en parcours d'insertion professionnelle

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2018, au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat (AJH) visant à organiser la production de nouvelles résidences et la gestion des 254 logements destinés aux jeunes en situation de mobilité sur la Métropole.

• Publics démunis

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2018, au financement de l'activité de la FICOSIL chargée d'organiser la production et la gestion de logements d'insertion sur la Métropole, au titre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées d'Indre et Loire.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence pour l'attribution des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). En 2018, près de 2 000 aides du FSL ont été accordées, pour un montant de 760 000 €, pour des habitants de la Métropole éprouvant des difficultés pour accéder à un logement décent, s'y maintenir ou disposer de fourniture d'énergies.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Tours Métropole Val de Loire a signé, en 2018, le Pacte de Dijon pour une nouvelle politique de cohésion urbaine et sociale destiné à clarifier les responsabilités entre l'État et les collectivités locales en matière de pilotage et de mise en œuvre des politiques publiques en faveur des quartiers prioritaires en matière d'habitat et de renouvellement urbain, de mobilités, de développement économique et d'emploi, de santé, d'éducation, de sécurité et de justice.

Tours Métropole Val de Loire a, par ailleurs, animé les instances de pilotage du contrat de ville en lien avec les services de l'État et a contribué aux démarches engagées par l'État en matière de Police de sécurité du quotidien et d'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville.

47 M€ POUR LE QUARTIER DU SANITAS

En 2018, Tours Métropole Val de Loire a continué à conduire la définition des projets de renouvellement urbain des quartiers de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps, de la Rabière à Joué-lès-Tours, et Maryse Bastié et du Sanitas à Tours. Le projet concernant le Sanitas a d'ailleurs été validé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, avec l'octroi de 47 M€ pour contribuer à la transformation en profondeur de ce quartier.



509894€

Montant attribué aux associations pour mener des actions dans les quartiers

58 actions financées

Tours Métropole Val de Loire a accompagné 30 associations dans le montage de leur projet et financé 58 actions au titre du contrat de ville, en faveur de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de l'accès à l'emploi et du développement économique, de la prévention et de l'accès à la santé, de la citoyenneté et la prévention de la délinquance des habitants des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération, moyennant 509894€.

Conseil local de Santé Mentale

Tours Métropole Val de Loire a installé, en 2018, un Conseil local de santé mentale (CLSM) à l'échelle des communes du contrat de ville (Tours, Saint-Pierre-des-Corps, La Riche et Joué-ès-Tours) dont l'objet vise à promouvoir la santé mentale en luttant contre la stigmatisation, contribuer au repérage précoce des troubles et faciliter l'accès aux structures de soins. La coordinatrice du CLSM supervise, par ailleurs, la communication autour du dispositif numérique de prévention du suicide « Stopblues » déployé dans ces communes.





© Léonard de Serres

ZOOM SUR**CONCERTATION DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN**

À l'échelle de chaque projet de renouvellement urbain, des dispositifs de concertation citoyenne sont mobilisés par la Métropole, les villes et les bailleurs sociaux (ateliers de concertation, réunions publiques, rencontres en pied d'immeuble...) pour favoriser l'implication des habitants. Ces dispositifs sont coordonnés par la Maison de Projets de Tours Métropole Val de Loire et sont présentés sur le site internet maisondeprojets.tours-metropole.fr

Prévention spécialisée

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence en matière de prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Cette compétence consiste à mener des actions collectives éducatives et occupationnelles et d'accompagnements individuels pour prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

47 M€

octroyés par l'ANRU pour le projet de renouvellement urbain du Sanitas

**DÉMARCHE DE GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ**

Un diagnostic en marchant a été mené sur chacun des dix quartiers prioritaires de la politique de la ville, co-animé par la métropole et les villes, en associant l'État, les bailleurs sociaux concernés et des représentants d'habitants, afin d'identifier les pistes d'améliorations dans la qualité de service et la gestion du cadre de vie. Les crédits issus de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficient les bailleurs de logements sociaux ont contribué au financement de ces actions, pour un montant global de 2,6 M€ à l'échelle de ces quartiers.

229 élèves ont bénéficié des interventions menées autour de la Ville en valises, leur permettant de mieux comprendre leur environnement urbain, issus des écoles primaires de 6 quartiers prioritaires de la Métropole (Fontaines, Rochepinard, Maryse Bastié, Sanitas, Rabière, Rabaterie).

Coup de projecteur sur...**LE PLAN LOCAL POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION**

Tours Métropole Val de Loire met en œuvre un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Il vise à organiser l'accompagnement individuel et collectif renforcé de demandeurs d'emploi en lien avec le secteur économique local, à soutenir l'émergence et l'accompagnement d'actions d'insertion professionnelle et à promouvoir l'emploi par la commande publique.

À ce titre, plus de 420 demandeurs d'emploi ont été accompagnés en 2018 dans leurs démarches de retour à l'emploi durable. Plus de 50% des personnes qui sortent du dispositif sont en emploi de plus de 6 mois ou en formation. Près de 200 demandeurs d'emploi ont pu visiter une cinquantaine d'entreprises et des centres de formation dans le cadre de rencontres de découverte des entreprises et de leurs métiers. Tours Métropole Val de Loire a, également, soutenu 8 dispositifs d'insertion professionnelle destinés à lever les freins à l'emploi et à mettre en relation des demandeurs d'emploi avec le monde de l'entreprise.

LA CLAUSE D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Dans la continuité de la signature de la charte locale d'application de la clause de promotion de l'emploi en 2016 entre Tours Métropole Val de Loire, l'État, la Région, le Département, 16 communes, 7 bailleurs sociaux, 2 chambres consulaires, la FFB 37 et la CAPEB 37, plus de 30 000 heures de travail ont été réservées, en 2018, à 180 personnes reconnues prioritaires au titre des politiques d'emploi et d'insertion.

Depuis 2006, en réservant plus de 400 000 heures de travail, la clause d'insertion a, ainsi, bénéficié à près de 700 personnes. À compter de 2019, les travaux inscrits dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain vont permettre de renforcer cet outil d'insertion professionnelle au bénéfice des habitants des quartiers d'habitat social.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence pour l'attribution des aides du Fonds d'aide aux Jeunes. Pour l'exercice 2018, près de 530 aides ont été accordées, pour un montant de plus de 130 000 €, pour des jeunes de la Métropole éprouvant des difficultés temporaires et urgentes ou pour la réalisation d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle.



14 000

SPECTATEURS POUR
LA 2^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL
INTERNATIONAL DU CIRQUE

150 000

VISITEURS AU CCCOD
DEPUIS SON OUVERTURE
EN 2017

30 000

ENTRÉES AU CENTRE
AQUATIQUE DU LAC ENTRE
JUILLET ET DÉCEMBRE 2018

CULTURE ET SPORT

Le festival international
du cirque en Val de Loire, sous
les feux des projecteurs **48**

Le point H^UT, **49**
lieu de création unique

Le succès du CCCOD se confirme **50**

Une parenthèse enchantée **51**

La Métropole se jette à l'eau **52**

De nouveaux équipements **53**
pour la pratique du sport

Cédric de OLIVEIRA

*7^{ème} Vice-Président de Tours
Métropole Val de Loire.
Délégué aux équipements culturels,
socio-culturels, socio-éducatifs
et à la communication.
Maire de Fondettes*



© DocTM

Marie-France BEAUFILS

*3^{ème} Vice-Présidente de Tours
Métropole Val de Loire.
Déléguée aux équipements sportifs.
Maire de Saint-Pierre-des-Corps*



© Damien Patoux

© Léonard de Serres

*Pendant trois jours, 33 artistes
venus de 13 pays ont présentés des
numéros choisis parmi les meilleurs
du monde lors de la deuxième
édition du festival international
du cirque en Val de Loire.*

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE EN VAL DE LOIRE, SOUS LES FEUX DES PROJECTEURS

Importants vecteurs d'émancipation, la culture et le sport sont au cœur de la politique volontariste de Tours Métropole Val de Loire en matière de construction et de rénovation d'infrastructures. Parallèlement, en 2017, la Métropole a souhaité créer et ancrer un événement familial et de haute qualité autour des arts circassiens. Après un beau succès pour la première édition du festival international du cirque en Val de Loire, la réussite s'est confirmée en 2018 lors de la deuxième édition de cet événement phare du territoire.

14 000

spectateurs ont pris part aux spectacles, pendant trois jours

La seconde édition du Festival international du cirque en Val de Loire a rassemblé près de 14 000 personnes sous le plus grand chapiteau d'Europe du 28 au 30 septembre 2018. Trois jours durant, se sont succédés 33 artistes venus de 13 pays et des numéros choisis parmi les

meilleurs du monde. C'est la Chine qui fut le pays invité d'honneur.

Plusieurs partenaires privés et publics (EDF/McDonald's, le Conseil départemental, les villes de Fondettes, de Joué-lès-Tours, de Saint-Cyr-sur-Loire et de Tours) se sont associés à la Métropole pour pouvoir proposer un festival de cette envergure, apprécié par près de 14 000 personnes, avec un retour en enfance pour les plus grands, mais aussi du rêve, des rires et de l'émotion pour les plus petits. À noter que 1 000 enfants de la Métropole et du département d'Indre et Loire sont venus assister en avant-première, le vendredi 28 septembre à 10 heures, à une représentation spéciale. Côté récompenses, Tours Métropole avait proposé que chaque artiste soit en compétition pour gagner un Turon d'or, d'argent, de bronze ou de cristal. Rendez-vous est désormais donné pour la 3^e édition, du 27 au 29 septembre 2019.





© Léonard de Serres
Installé dans un ancien entrepôt, le Point Haut est un lieu de création urbaine.

LE POINT H^{UT}, LIEU DE CRÉATION UNIQUE

Dédié à la création artistique de niveau international, le point H^{UT} accueille, à ce titre, la Compagnie Off, compagnie de création Art de la Rue et le pOlau, pôle de recherches et d'expérimentation « Art et Ville ».

En 2018, cet équipement a accueilli des événements culturels importants : le festival Allotropiques organisé par le Temps Machine ou la soirée des Îlots électroniques.

Tout au long de l'année, le pOlau a accueilli des résidences, associant des acteurs artistiques et culturels à des professionnels de l'urbain. En octobre 2018, ont eu lieu des rencontres interprofessionnelles Centre-Val de Loire.

À l'international, la Compagnie Off a été l'unique compagnie européenne en arts de la rue, sélectionnée pour participer au Festival Burning Man, à Black rock city, dans le désert du Nevada (USA). Le spectacle présenté a été « les roues de couleur ».

Le 37^e Parallèle, fabuleuse manufacture des spectacles vivants

Le 37^e Parallèle est un espace de création artistique, édifié sous maîtrise d'ouvrage Tours Métropole Val de Loire, dédié au théâtre, à la danse, à la musique et au cirque. Neuf structures professionnelles y travaillent quotidiennement. Elles gèrent collégalement la vie du lieu et accueillent tout au long de l'année des artistes en résidence, des événements culturels, publics et privés, qui contribuent au développement artistique du territoire.

En 2018, le lieu a accueilli plus de 50 compagnies en résidence, qui ont présenté 260 représentations. Par ailleurs trois structures permanentes ont programmé 300 spectacles à destination des publics de Tours Métropole.

LE SUCCÈS DU CCCOD SE CONFIRME

Inauguré le 10 mars 2017, le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré a d'emblée été sous les feux des projecteurs et a connu des débuts prometteurs en matière de fréquentation.

La promesse s'est confirmée et s'est même transformée en succès. Depuis son ouverture, le CCCOD a reçu près de 150 000 visiteurs : 67 000 en 2018 et 82 271 en 2017. Dans le détail, 47% des visiteurs individuels sont d'Indre-et-Loire. Ils étaient 53% en 2017. Par ailleurs, 53% des visiteurs individuels sont des touristes, contre 47% en 2017 (15% de visiteurs sont originaires de Paris et d'Île-de-France, 9% sont issus des départements limitrophes et de la région et 7% sont des visiteurs internationaux).



© Marc Ginot

1774

titulaires
« CCC OD
le pass »

47%

des visiteurs
individuels sont originaires
d'Indre-et-Loire



Coup de projecteur sur...

LE THÉÂTRE OLYMPIA

En 2018, parmi les événements marquants du théâtre, on note « La réunification des deux Corées » de Joël Pommerat et la reprise de « La Dispute » de Marivaux, mise en scène de Jacques Vincéy à Tours et en tournée nationale et internationale.

Autre temps fort, fin mars, l'organisation de WET, qui met toujours en valeur les jeunes comédiens et techniciens. Ce festival se tient sur trois jours. Au total, dix spectacles ont été proposés par la jeune création contemporaine, propositions atypiques et audacieuses sélectionnées par des jeunes permanents du T°.

À noter également que plus de 9 000 personnes (scolaires, public d'ateliers, partenaires de structures culturelles) ont bénéficié en 2018 de plus de 270 actions de sensibilisation du théâtre.



© Léonard de Serres

À PROPOS DE

LE TEMPS MACHINE

Bilan satisfaisant pour le Temps Machine qui voit son taux de fréquentation se stabiliser en 2018 avec près de 20 000 spectateurs accueillis. Près de 100 concerts y ont été organisés et 550 musiciens ont été utilisateurs des studios de répétition. Par ailleurs, 149 actions de partenariat ont eu lieu avec les établissements scolaires métropolitains permettant de sensibiliser aux musiques actuelles près de 2 000 personnes. La fréquentation du jeune public s'est également élevée à plus de 1 300 personnes dont près de 500 scolaires.



© Marc Gimot

La Parenthèse propose un axe spécifique autour du numérique avec un espace « gaming ».

UNE PARENTHÈSE ENCHANTÉE

Inauguré en novembre 2016, ce nouveau lieu culturel métropolitain, géré par la Ville de Ballan-Miré, fait la part belle à la lecture publique et aux arts numériques. Il connaît un vif succès de fréquentation.

Le bâtiment de 1500m² abrite une médiathèque, un espace numérique unique dans la Métropole, mais aussi une salle de spectacles permettant ainsi au public métropolitain de bénéficier de nouvelles perspectives en matière de saison culturelle. Sa fréquentation ne s'est pas démentie :

- La médiathèque compte près de 2000 lecteurs actifs pour 72894 livres prêtés. 61 animations y ont eu lieu et 5844 enfants ont été accueillis en visites scolaires, répartis en 196 groupes.
- L'espace Gaming a reçu 8825 joueurs (contre 5846 en 2017) sur 242 jours d'ouverture. 41 animations y ont eu lieu pour 618 participants.
- La salle de spectacle a reçu 17 spectacles différents dans le cadre de la saison culturelle pour 2427 spectateurs. 5 résidences artistiques ont été accueillies sur le site.

180 000

**recherches Google
pour la Parenthèse en 2018
contre 34 276 en 2017**

LA MÉTROPOLE SE JETTE À L'EAU



© Yves Breaud, ville de Tours

ZOOM SUR

LE CENTRE AQUATIQUE DU LAC

Après des travaux fin 2016 (rénovation de 2 000 m²), le centre aquatique, dont la gestion est confiée à la société Espace Récréa, a rouvert en février 2017. En 2018, 400 000 entrées ont été comptabilisées dont 222 714 entrées public, 30 155 scolaires et 18 000 pour l'espace bien être Océane.

Les Thermes, centre aquatique de Luynes a ouvert au public en juillet 2018.



© Vincent Dupré

Fréquentation en hausse, rénovation du centre aquatique du lac ou ouverture des Thermes... Les équipements de la Métropole dédiés à l'activité aquatique connaissent un réel succès auprès des habitants.

Ouvert au public en juillet 2018 en présence du nageur champion olympique Alain Bernard, les Thermes, centre aquatique de Luynes, a rapidement connu un vif succès. En six mois, 30 000 entrées ont été comptabilisées dont 2 000 scolaires. Mieux, 313 personnes étaient présentes le 13 juillet 2018, dès l'ouverture de cet équipement qui a la particularité de posséder un bassin nordique, permettant une offre plein air tout en assurant un fonctionnement à l'année. Ce centre aquatique, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Bourgueil et Rouleau, propose des activités de plongée, des cours de natation, des activités de découverte ludique du milieu aquatique pour les plus jeunes et des soirées zen. Les centres des loisirs ont également été accueillis durant les grandes vacances scolaires. Le Carré d'O à La Riche connaît également un beau succès. Sa fréquentation est en hausse

constante avec 158 721 entrées en 2018 contre 157 896 en 2017.

Déclaré d'intérêt communautaire le 26 septembre 2013, le centre aquatique métropolitain de Fondettes a fait l'objet d'un démarrage des travaux en 2018. Il a vocation à accueillir des publics pour des pratiques de loisirs et de détente, avec une fréquentation globale prévisionnelle de 80 000 entrées par an. Cet équipement comportera notamment un bassin sportif de 25 m, un bassin d'apprentissage et de loisirs de 150 m², un pentagliss intérieur, une aire de jeux d'eau extérieure et des espaces bien-être. Son ouverture est prévue au 4^e trimestre 2020.

30 000

entrées entre juillet et décembre 2018 aux « Thermes »

587

heures de formation effectuées



© Cabinet d'architectes M'CUB

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LA PRATIQUE DU SPORT

Dans les communes de Druye et à Parçay-Meslay, qui ne possèdent pas actuellement d'équipements sportifs susceptibles de répondre aux besoins, la construction de deux bâtiments entièrement dédiés à la pratique du sport a été lancée ou annoncée en 2018.

Située au nord-est de la Métropole, la commune de Parçay-Meslay ne dispose pas, actuellement, d'un équipement sportif susceptible de répondre aux besoins qui sont devenus importants, au niveau des scolaires, des clubs et des divers utilisateurs communaux ou en provenance de la métropole. Les disciplines sportives particulièrement impactées par le manque d'équipement sont le tennis de table et le judo. En complément, la commune souhaite également la réalisation d'un court de tennis municipal couvert. Afin de satisfaire toutes ces demandes, Tours Métropole a donc décidé de construire un équipement sportif à Parçay-Meslay.

Ce nouveau bâtiment, d'une superficie d'environ 2 000 m² sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage Tours Métropole Val de Loire, intégrera un hall d'accueil, une salle de tennis de table, un dojo

avec un gradin et un espace de renforcement musculaire, des vestiaires, des sanitaires, des locaux administratifs et techniques, un parking de 40 places créé à proximité immédiate du bâtiment ainsi qu'un court de tennis municipal, d'une superficie de l'ordre de 700 m². Ce nouvel équipement sera remis en gestion à la commune à sa livraison, prévue en 2022.

La construction d'un équipement sportif a également été décidée dans la commune de Druye. C'est le maître d'œuvre M'CUB qui a réalisé les études de conception du futur bâtiment. Cette halle de sport d'une superficie d'environ 680 m² accueillera les pratiquants de sports collectifs, les pratiquants de loisirs et les scolaires tout au long de l'année. Grâce à des performances énergétiques et environnementales très importantes, le bâtiment aura une très faible consommation d'énergie.

Les autres équipements sportifs

• Le golf de la Gloriette

Remplissant pleinement son rôle éducatif, la pratique du golf par les scolaires a progressé en 2018 à la Gloriette. 840 jeunes des écoles primaires ont découvert la pratique de ce sport, représentant en moyenne 6 700 passages (contre 5 800 passages en 2017). Concernant la pratique sportive, 352 licences ont été vendues en 2018 (345 en 2017) et 40 compétitions y ont été organisées.

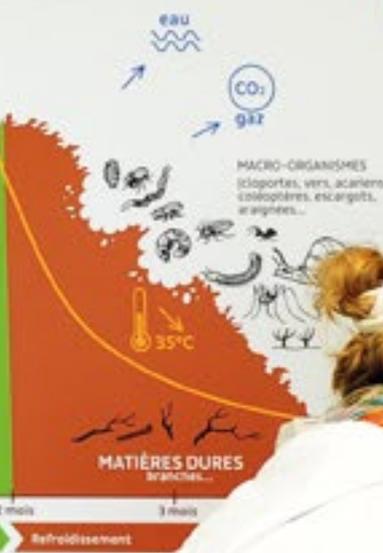
• La halle des sports de Berthenay

Ouvert aux usagers en 2018, le gymnase de Berthenay a bénéficié d'une réhabilitation entreprise par Tours Métropole Val de Loire qui l'a agrandi, isolé et chauffé par chaufferie bois. Le gymnase accueille les pratiquants de sport collectif (basket-ball, badminton et tennis), en clubs et les scolaires.

le compostage ?

évolution de la température

L'activité des premières bactéries produit beaucoup de chaleur, ce qui fait disparaître les champignons et les graines. Des bactéries qui aiment la chaleur leurs succèdent alors. Elles disparaissent quand elles n'ont plus rien à manger. La température redescend favorisant l'apparition de bêtes plus grosses et de nouveaux champignons.



Comment faire mon com

Les déchets de jardin



Les déchets de maison



515_{KG}

DE DÉCHETS PRODUITS
AU TOTAL PAR HABITANT
ET PAR AN

52%

DES DÉCHETS
VALORISÉS EN 2017,
SOIT +4% EN UN AN

226348

BACS, TOUS FLUX CONFONDUS,
COMPOSENT LE PARC
TOTAL DE BACS ROULANTS
MIS À DISPOSITION

COLLECTE ET PROPRETÉ URBAINE

Un service efficace sur l'ensemble du territoire **57**

Trier et valoriser les déchets **60**

Poursuivre les missions d'information et de sensibilisation **62**

La propreté urbaine : Des villes plus agréables pour la métropole **64**



© TMVL

Depuis octobre 2016, des prestataires interviennent dans les établissements scolaires sur des thématiques concernant le tri des déchets.

Jean-Luc GALLIOT
8^{ème} Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire.
Délégué au développement
durable, à la propreté urbaine,
à l'énergie et à la valorisation
du patrimoine naturel et paysager.
Maire de Notre-Dame-d'Oé.



© Damien Patoux

154 251 t

de déchets collectés
et traités en 2018,
soit - 1,7 % par rapport
à 2017



La direction Déchets & Propreté compte 297 agents et 43 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur 3 dépôts.



UN SERVICE EFFICACE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Depuis 2000, Tours Métropole Val de Loire assure le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés des 22 communes membres pour la seule compétence traitement, et depuis 2003, la collecte des déchets ménagers. Le territoire représente 299 127 habitants répartis sur 39 000 hectares. Tours Métropole Val de Loire exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation. Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la direction Déchets et Propreté compte au 31 décembre 2018, 297 agents et 43 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur trois dépôts et fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

À SAVOIR 2018

LE FINANCEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM avec un taux unique de 8,96 % depuis le 1^{er} janvier 2018. Ce financement est complété par la redevance spéciale assujettis, par les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens CITEO, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation. En 2018, les dépenses de fonctionnement étaient de 33 445 840 € et les recettes de fonctionnement de 42 762 175 €, ce qui donne un coût moyen à l'habitant de 111 € et un coût à la tonne collectée et traitée de 216 €.

UN SERVICE DE COLLECTE AUX OBJECTIFS MULTIPLES

La gestion des déchets ménagers par Tours Métropole Val de Loire permet d'offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, de valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et de développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

À PROPOS DE**LES MISSIONS DE LA RÉGIE DE COLLECTE**

La Métropole dispose d'une unité collecte dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur trois dépôts (dépôt nord, dépôt centre et dépôt sud).

Cette régie de collecte effectue les missions suivantes :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, La Riche, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray et Saint-Genouph,
- la collecte des déchets verts en porte-à-porte sur les communes de Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille et Mettray - la collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble des communes,
- le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours,
- le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours.

La Métropole fait appel à des prestataires privés pour les missions suivantes :

- les collectes sélective et des déchets ménagers résiduels sont réalisés par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry,
- les collectes sélective et des déchets ménagers résiduels réalisés par l'entreprise OURRY sur les communes de Saint-Étienne-de-Chigny, Fondettes, Luynes, Chanceaux-sur Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon,
- la collecte des cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la communauté (sauf Tours Centre) par l'entreprise TRI 37,
- la collecte des conteneurs d'apport volontaire OMr et CS réalisée par l'entreprise OURRY,
- la collecte des conteneurs d'apport volontaire Verre réalisée par l'entreprise COVED.

**Les autres collectes : un service sur mesure**

- **La collecte des déchets résiduels** est conteneurisée, la collecte est donc mécanisée. Sa fréquence est majoritairement de deux passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers. Toutefois, dans un souci d'optimisation et de tri accentué de la part des usagers (collecte séparative des végétaux), certaines communes ne bénéficient désormais que d'un passage par semaine.
- **La collecte sélective** des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée avec un passage par semaine. Les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées.

- **La collecte des déchets végétaux** est organisée sur 21 communes, entièrement conteneurisée avec un passage hebdomadaire. Pendant la période de repos végétatif (décembre à février inclus), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers (le second est facturé).

- **La collecte des objets encombrants** est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour les 22 communes de la Métropole. Certains bailleurs





À PROPOS DE

DEUX UNITÉS D'ACTIONS SPÉCIFIQUES



• L'UNITÉ BACS

Elle a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte-à-porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de la Métropole. Les missions principales sont la livraison en porte-à-porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des bacs et

composteurs individuels et la distribution des trisacs. Le parc total de bacs roulants représente 226 348 bacs tous flux confondus.



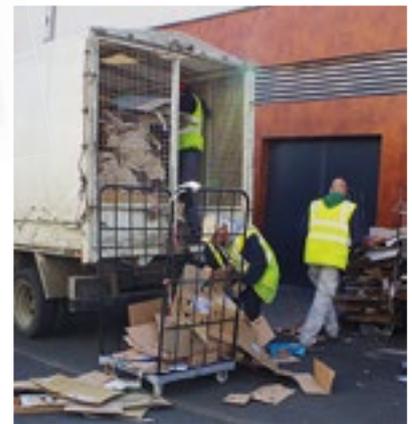
• L'UNITÉ POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité PAV travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux. Principalement sur les points d'apport volontaire enterrés de la Métropole mais aussi sur les conteneurs hors sol de l'hypercentre de Tours, le nettoyage est réalisé par deux agents à plein temps. À l'aide de deux véhicules utilitaires équipés d'un nettoyeur haute pression, ils procèdent à un lavage bi-hebdomadaire ou hebdomadaire selon leur utilisation. Deux agents à plein temps sont affectés à la maintenance et procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements. Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux points d'apport volontaire enterrés avant leur mise en service. Ils disposent pour cela d'un véhicule équipé d'une grue et d'un atelier.



bénéficient d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité « Encombrants et collectes spécifiques », selon un zonage permettant, *a minima*, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de trois camions plateaux.

• **La collecte des cartons** est une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole. Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours et, par Tri 37 dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.



• **La collecte du verre** est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs : les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire tandis que les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte manuelle, à l'aide d'un camion plateau avec caisson insonorisé. Les commerçants sont équipés de caissettes spécialement dédiées.

• **La collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés en régie** existe depuis janvier 2017. Elle est destinée à la collecte des OMr et du tri sélectif entre la Loire et le Cher.

TRIER ET VALORISER LES DÉCHETS

La valorisation des déchets collectés sur le territoire métropolitain et leur tri demeurent un pilier de la politique environnementale de Tours Métropole Val de Loire.



Le centre de tri de la Riche

380 697
visites dans les déchèteries
de la Métropole en 2018

19 331

tonnes d'emballages
recyclables et de
papier collectés puis
triés au centre de tri
de La Grange David

LES DÉCHÈTERIES

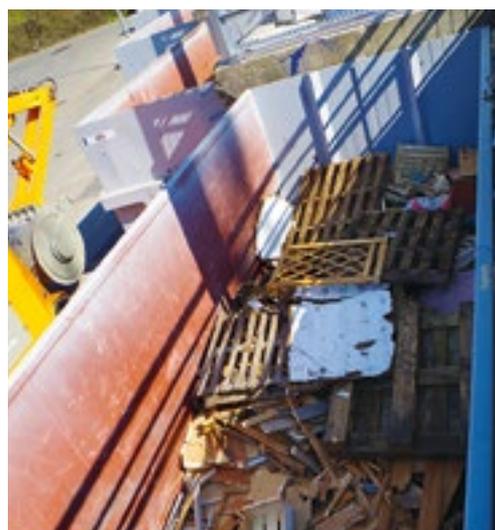
L'unité « Déchèteries et moyens matériels » est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et des commandes de moyens matériels.

Tous les habitants des communes de Tours Métropole Val de Loire disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km de leur domicile.

En 2018, les déchèteries ont reçu 380 697 visites, et 42 284 tonnes ont été déposées, soit un apport moyen de 109 kg par visite. L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre.

LE TRI ET LA VALORISATION DES EMBALLAGES ET DES JOURNAUX-MAGAZINES

Tous les emballages recyclables et le papier collectés (19 331 tonnes) sont triés au centre de tri de La Grange David à La Riche avant d'être expédiés vers des filières de recyclage. Le transport des matériaux est assuré par les repreneurs : COVED pour la reprise des cartons, des canettes alu et acier et des briques alimentaires, PAPREC pour les bouteilles, pots, barquettes et films plastiques, et VERALLIA pour le verre ménager (9 079 tonnes).





4 199 790€, c'est ce que représentent les recettes totales sur le centre de tri liées à la vente des produits et le soutien des Eco-organismes. Elles couvrent la totalité des dépenses du coût du tri.

LE TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tours Métropole Val de Loire utilise cinq plateformes de compostage pour cette action : Charentilly, Saint-Pierres-des-Corps, Chanceaux-sur-Choisille, Chancay (gérées par des sociétés privées) et Saint-Avertin qui appartient à Tours Métropole Val de Loire. Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...). En 2018, 28 941 tonnes de déchets verts et souches collectées sur le territoire de la Métropole ont été traitées sur l'ensemble des plateformes.



LE TRI ET LA VALORISATION DES ENCOMBRANTS

En 2018, 1 900 tonnes d'encombrants ont été déposées sur la plateforme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Les encombrants sont démantelés en trois fractions (ferrailles, DEEE et bois) lesquelles sont valorisées à hauteur de 72%.

LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de la Métropole - soit 88 865 tonnes (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets des services techniques ou tout-venant des déchèteries) - sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay. Afin de limiter le transport, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les



exutoires. La Métropole utilise ainsi deux centres de transfert : La Grange David, à La Riche et Le Bois de Plantes, à Saint-Pierres-des-Corps.

▼ Tassage des déchets au centre de stockage de Sonzay

▲ Le centre de transfert de La Riche



POUR SUIVRE LES MISSIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION



Tours Métropole était invitée lors Convergence Bio à Tours.

Intervenir dans le milieu scolaire, communiquer et être proche des habitants sont les actions qui restent au cœur des missions de la Métropole. Voici celles réalisées durant l'année 2018.

173

visites du centre de tri organisées (transport pris en charge par la Métropole) ont concerné 3149 enfants en 2018

15

visites de la plateforme de compostage des déchets végétaux (transport pris en charge par la Métropole) ont concerné 414 enfants en 2018



LE PROGRAMME DE PRÉVENTION EN 2018

- Depuis 2003, **20 086 composteurs** ont été distribués sur le territoire. Parallèlement, 550 foyers ont testé le lombricompostage. Ils ont permis de détourner 75 kg de déchets par an et par foyer.
- De nombreuses communes sont équipées de bornes textiles afin de répondre à une forte demande des usagers. 127 sont implantées sur le territoire
- En 2018, 25 500 étiquettes Stop-Pub ont été recensées pour un taux d'apposition de 24 % soit environ 1 237 tonnes/an de prospectus évités.

APPRENDRE LES BONS GESTES DÈS L'ENFANCE

Depuis octobre 2016, 4 prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et visites d'équipements



36

écoles ont participé au défi 2018, concours de collecte de briques alimentaires. 6 226 élèves ont collecté 2 072 kilos. Les classes gagnantes ont été récompensées par un chèque de 250 € valable dans les magasins de sport ou de culture.

de tri (centre de tri, plateforme de compostage). Ils peuvent intervenir dans une classe sur des thématiques concernant le tri des déchets. Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets, et à la gestion des déchets et son impact sur l'environnement. Un projet d'activités pédagogiques sur les déchets cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2018, les quatre structures JTS, Sepant, Couleurs sauvages et Aretfacts ont, au total, menés 408 animations et visites pour 9 805 élèves sensibilisés.

UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Six ambassadeurs de collecte assurent la communication auprès de la population en matière de collecte sélective. Leurs interventions sont directement liées à l'optimisation de la collecte sélective des déchets, impliquant les usagers dans le but d'augmenter les performances qualitatives et quantitatives de tri.

- Les actions quotidiennes : elles représentent les interventions réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes communautaires liées aux déchets.
- Les informations de groupe : les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage. 13 animations en résidences universitaires et maisons de retraite ont eu lieu afin de rencontrer 289 personnes.
- L'habitat collectif : l'action de Tours Métropole Val de Loire permet d'informer ou de ré-informer les habitants de logements d'habitat collectif sur les consignes de

tri, d'apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri et sa compréhension, et de vérifier ou mettre en place la signalétique sur le tri dans les locaux poubelles des immeubles.

LES OUTILS ET MOYENS DE COMMUNICATION

- Des trisacs de 40L permettent de descendre plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou bornes à verre (4 200 trisacs jaunes et 3 600 sacs verres ont été distribués)
- Des documents rappelant les consignes de tri et pouvant être affichés dans les logements (5 000 guides de tri PAVE, 1 600 mémos pour le tri, 600 autocollants, 420 affiches locaux poubelles, 1 300 aide-mémoires distribués lors des interventions, 2 000 réglettes).
- Des visites grand public du centre de tri des emballages ménagers. En 2018, elles sont au nombre de 30 pour des publics relais (association, CLSH, divers) soit 512 visiteurs adultes, et au nombre de 13 en portes ouvertes en soirée pour un total de 110 visiteurs.
- Des stands et des manifestations : Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour assurer la communication événementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. En 2018, 17 stands d'information ont permis de rencontrer plus de 1 921 personnes sur des événements grand public (sportifs, culturels...).



LA PROPRETÉ URBAINE : DES VILLES PLUS AGRÉABLES POUR LA MÉTROPOLE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les missions de Propreté Urbaine de deux de ses communes membres, Tours et Joué-lès-Tours sont assurées par un service rattaché à la direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre d'un dispositif de service commun.

1143

demandes d'interventions enregistrées et traitées

79 472

tonnes de déchets collectés

12 858

graffitis traités

19 707

affiches et autocollants enlevés

467 065

sacs à déjections canines distribués

Le service met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté des voies, espaces, places et parvis publics afin d'offrir aux habitants des deux villes, des prestations efficaces et de qualité. Le respect de la réglementation et de la sécurité des agents est scrupuleusement suivi, tout en préservant l'environnement urbain des usagers ainsi que leurs besoins. L'ensemble des tâches, liées à la propreté urbaine, sont assurées par 182 agents qui accomplissent 7 jours sur 7 et 365 jours par an les actions suivantes :

- Nettoyage des espaces publics (voiries, trottoirs, quais de bus et de tramway) et des places de marché,
- Collecte des corbeilles de rue, enlèvement des déjections canines et approvisionnement de sacs installés dans les canipropres,
- Lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage, fauchage des fossés et talus, élimination des plantes invasives sur les plans et les cours d'eau.

Dans le même temps, les agents restent très réactifs aux demandes urgentes et ponctuelles (viabilité hivernale, balayage après accidents ou manifestations...).

16 SITES SUR LE TERRITOIRE

Les 182 agents sont répartis sur 16 sites : la direction du service (située au siège de TMVL), le dépôt du Menneton (site principal), deux sites secondaires à Tours Nord et à Joué-lès-Tours, et 12 autres lieux répartis sur l'ensemble du territoire des deux villes principales. Le résultat ainsi obtenu passe, tout d'abord, par un travail de fond régulier mais aussi par l'élaboration de nombreux plannings prévisionnels qui sont étudiés en fonction des besoins et enfin par une réactivité de l'ensemble du personnel face aux demandes urgentes traitées, hiérarchisées et réparties dans les équipes par le secrétariat situé au cœur du site principal, le dépôt du Menneton.

PROJETS EFFECTUÉS EN 2018...

- Ouverture de la plateforme de déchargement du dépôt du Menneton
- Commandes de nouveaux matériels destinés au renouvellement de la flotte et à la mécanisation de certaines tâches (souffleurs électriques, désherbage mécanique).







+DE
16,4 M DE M³
D'EAU TRAITÉE

418 KM
DE CURAGE
DES RÉSEAUX

1900 KM
DE RÉSEAU D'EAU
POTABLE

EAU POTABLE ET ASSAINIS- SEMENT

L'assainissement collectif : **68**
17,6M de m³ traités en 2018

L'assainissement non collectif : **70**
l'assainissement pour tous

L'eau potable **71**



Station d'épuration
e la Grange David à La Riche.

Bertrand RITOURET

*10^{ème} Vice-Président
de Tours Métropole Val de Loire.
Délégué à l'eau et à l'assainissement.
Maire de Luynes*



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : 17,6 M DE M³ TRAITÉS EN 2018

Distribuer une eau de qualité et la rendre la plus propre possible au milieu naturel, telle est la mission quotidienne de la Métropole. Pour ce faire, elle s'appuie sur un patrimoine très riche : technologique (3 200 km de réseaux d'eau potable et d'assainissement), notre ressource en eau et enfin le patrimoine humain qui, a eu à faire face en 2018 à des chantiers importants de construction de la Métropole encore jeune.

293 km
de réseaux ont été curés en 2018, soit **23%** du linéaire total de réseau

43,6 km
de réseaux inspectés

Opération de curage des réseaux d'assainissement, rue Nationale à Tours.



LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Pour sa deuxième année de pleine exploitation, la station d'épuration de la Grange David valorise les sous-produits de deux manières. Premièrement, par la méthanisation des boues en vue de la production de biogaz. Cette production est en hausse de 1% par rapport à 2017, représentant l'équivalent de la consommation de 850 foyers ou 2 311 tonnes de CO₂ économisés. Deuxièmement par la valorisation des boues digérées par l'agriculture. Ainsi, 5 382 tonnes de boues produites par la station d'épuration de la grange David ont été valorisées en amendement agricole. La filière fait l'objet d'un suivi rigoureux et est 100% conforme.

ÉVOLUTION BIOGAZ EN 2018

Données	2017	2018
Volume biogaz traité	1 586 993 Nm ³	1 503 186 Nm ³
Volume GPL consommé	1 233 litres	3 477 litres
Volume biogaz torché	135 246 litres	72 045 Nm ³
Volume biométhane injecté (donnée GrDF)	894 755 Nm ³	912 498 Nm ³
Énergie primaire injectée équivalente	9 772 MWh	9 879 MWh
Consommation électrique plateforme	598 MWh	650 MWh
Consommation électrique module épuratoire	480 MWh	546 MWh
Disponibilité plateforme	95,40 %	96,67 %
Disponibilité module épuratoire	94,80 %	95,54 %
Rendement module épuratoire	97,70 %	99,44 %
Taux annuel d'extraction	92,70 %	95,00 %

LE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

Il a été réalisé selon deux méthodes différentes : un renouvellement complet des canalisations lorsque celles-ci sont dans un état d'usage trop important (2724 mètres remplacés en 2018) et une réhabilitation par l'intérieur, sans tranchée, lorsque le réseau est structurellement en bon état (pas d'effondrement) mais usagé (fissuré, non étanche). En 2018, 9586 mètres ont été réhabilités de cette manière. Au total, sur 1384 km de réseau, 12,3 km de réseaux ont été renouvelés ou réhabilités soit 0,9% du linéaire total.

LA CELLULE CONTRÔLE

Elle intervient dans le cadre du contrôle de conformité des branchements, du suivi des

rejets industriels, de l'instruction des demandes de renseignements lors des transactions immobilières, du suivi de l'application des redevances et de la Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC) et du suivi métrologique des points de transfert et des déversoirs d'orage. À ce titre 938 contrôles de branchement ont été diligentés et 37% des installations étaient conformes, 24% comportaient des réserves mineures, 38% nécessitaient des travaux. Lorsqu'une non-conformité est constatée, un délai de 6 mois est accordé pour réaliser les travaux de mise en conformité avec relance du service à l'issue de ce délai si les travaux ne sont pas réalisés et application d'une majoration de la redevance (en cas de risque sanitaire ou de pollution).

Analyses

L'ensemble des analyses effectuées avant milieu naturel sont conformes à la réglementation. Seule la station de Rochecorbon a été non conforme du fait d'une pollution par le réseau et sa saturation. Les travaux visant à éliminer cette station ont démarré en septembre 2018 et se poursuivront en 2019 pour envisager le transfert des effluents de Rochecorbon à la Grange David à l'automne 2019.

Exploitation des réseaux et diagnostic

Le curage des réseaux représente 293 km en 2018 représentant 23% du linéaire total de réseau. 43,6 km de réseaux ont été inspectés.

Ces contrôles périodiques visent à connaître l'état du patrimoine.

TRAVAUX

• Achèvement des travaux de reconstruction du poste de relevage du Pont de la Motte

Le transfert des eaux usées de la partie nord de l'agglomération tourangelle vers la station d'épuration de la Grange David, située au sud de la Loire à La Riche, est assuré par le poste de refoulement du Pont de la Motte à Saint-Cyr-sur-Loire. Afin de répondre au mieux aux problématiques d'augmentation de population au nord de la métropole et de limitation des rejets en Loire, un nouveau poste de refoulement dimensionné pour transférer des débits de 2000 m³/h à 2500 m³/h a été créé. Ce nouvel équipement est actuellement opérationnel et en phase de tests.

Station de pompage des eaux usées du Pont de la Motte.



• Autres travaux

Saint-Pierre-des-Corps : renouvellement du réseau d'assainissement rue de la Rabatterie sur 205 mètres linéaires (151176,69€ HT)

Parçay-Meslay : renouvellement du réseau d'assainissement rue de la Mairie (de la rue de la Croix-Hallée à la résidence Grande-Maison) sur 438 mètres linéaires (265670,07€ HT)

Fondettes : réhabilitation du réseau d'assainissement des rues Bourg-Joly, de Gaulle et Chaussumiers sur 1,17 km (127057,85€ HT)

Savonnières : extension du réseau d'assainissement sur 1 km (431097,22€ HT)

Joué-lès-Tours : extension du réseau de refoulement de la rue de la Chaumette sur 140 mètres linéaires (39475,08€ HT) / renouvellement du réseau d'assainissement au carrefour des 4 Bornes sur 254 mètres linéaires (147206,93€ HT) / amélioration de la filière de traitement des boues de la STEP du Glatinet (694568€ HT)

Saint-Cyr-sur-Loire : extension du réseau d'assainissement avenue de la République (parc Montjoie) sur 202 mètres linéaires (101421,50€ HT) / mise en séparatif de la rue de la Mairie sur 440 mètres linéaires (200174,26€ HT) / instrumentalisation des déversoirs d'orage du collecteur Bord



de Loire en équipement de métrologie (35435€ HT)

La Riche : réhabilitation du réseau d'assainissement des rues Hautes-Marches, Laennec et Pasteur sur 630 mètres linéaires (81746,67€ HT) / amélioration du transfert de chaleur pour le chauffage des boues des digesteurs de la STEP de la Grange David (12653€ HT)

Tours : renouvellement des réseaux d'assainissement rue Henry-Hertz et rue Volta sur 376 mètres linéaires (190868,39€ HT) / réhabilitation des réseaux d'assainissement des rues Général-Estienne, Benjamin-Franklin, Ferrié et avenue de la République sur 1,29 km (158840,35€ HT) / réhabilitation des réseaux d'assainissement des rues Louis-Bréguet, Calais et Lille sur 1,07 km (125875,77€ HT)

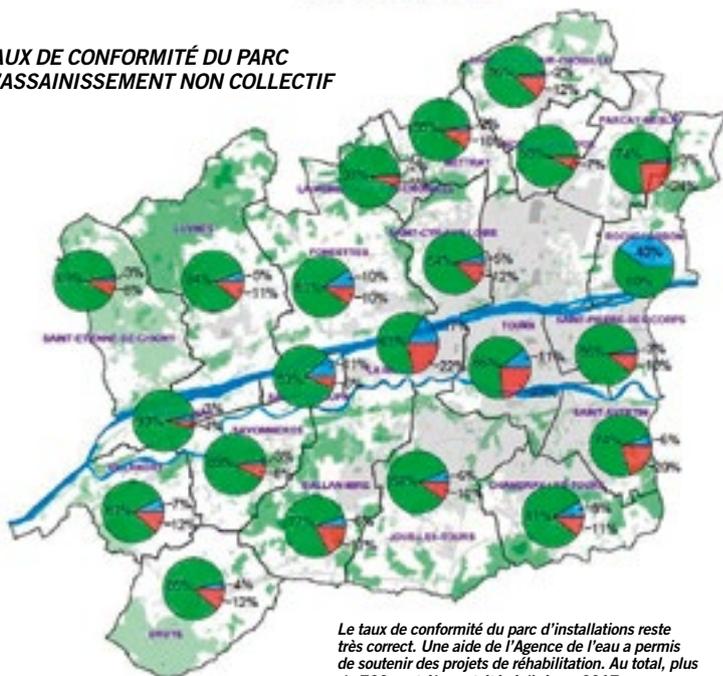
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dans un habitat moins dense le traitement des eaux usées est assuré par des dispositifs d'assainissement autonome.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Tours Métropole Val de Loire assure :

- La vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles ou réhabilitées, (232 visites sur installations neuves en 2018, 128 avis sur projet et 104 avis sur réalisations).
- Le contrôle périodique du fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectif sur les installations existantes, avec une fréquence de contrôle évolutive en fonction de l'état des installations (1 an pour les absences d'installation, les refus de visite et les absents, 4 ans pour les installations non conformes et 8 ans pour les installations conformes).
- Le contrôle de fonctionnement des installations lors de toute transaction d'un bien immobilier, lorsque le dernier certificat de contrôle date de plus de trois ans.

TAUX DE CONFORMITÉ DU PARC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Le taux de conformité du parc d'installations reste très correct. Une aide de l'Agence de l'eau a permis de soutenir des projets de réhabilitation. Au total, plus de 700 contrôles ont été réalisés en 2017.



À PROPOS DES

EAUX PLUVIALES

La compétence de gestion des eaux pluviales a été transférée à la Métropole le 1^{er} janvier 2017.

Même si cette compétence n'est pas financée directement par l'usager comme peut l'être le service de collecte et de traitement des eaux usées, la réglementation prévoit que la gestion des eaux pluviales urbaines est assurée par les collectivités compétentes en assainissement.

La Métropole a souhaité lancer un schéma directeur de gestion des eaux pluviales. En 2018, une première phase de collecte de données a eu lieu sur les 22 communes. Il a été identifié les ouvrages suivants :

- 211 bassins de retenue, dont 44 issus des installations gérées précédemment par le département (Service de la Voirie Métropolitaine) ;
- 29 postes de relevage des eaux pluviales, 7 postes de crue (relevage des eaux pluviales en période de hautes eaux) ;
- 50 clapets et vannes ;
- 113 ouvrages de traitement (dessableur ou séparateurs à hydrocarbures) ;
- 340 exutoires de réseaux pluviaux vers le milieu récepteur.

Le schéma directeur viendra compléter les études de zonage existantes visant à améliorer la gestion du ruissellement : incitation à l'infiltration, limitation du rejet par la mise en œuvre de retenues, traitement des eaux avant rejet...



Étape de traitement (oxydation à l'air) de l'eau potable dans l'usine Quai Portillon à Saint-Cyr-sur-Loire.

L'EAU POTABLE

La compétence Eau potable est gérée par Tours Métropole depuis le 1^{er} janvier 2017 :

- Plus de 300 000 habitants desservis et une capacité de production de 135 000 m³/j sur 30 sites de prélèvement ou traitement ;
- 43 réservoirs pour un stockage total 110 000 m³ ;
- 1 900 km de réseau d'eau potable.

En 2018, 16,8 millions de mètres cubes d'eau potable ont été consommés - soit 16,8 milliards de litres ! La livraison de cette eau potable se fait directement chez chaque usager, sans avoir à utiliser une seule bouteille plastique.

LE PRIX

Sur la base d'une facture de 120 m³, le prix moyen de l'eau sur la Métropole est de 1,27 €HT/m³, auquel il faut ajouter les taxes de l'agence de l'eau et la TVA. En y ajoutant l'assainissement, le prix moyen est de 3,09 €TTC/m³ soient 370 €TTC par an pour un foyer de 4 personnes. En France ce prix est de 4,05 €TTC/m³. Le service de l'eau est donc en moyenne 24 % moins cher que la moyenne nationale.

Le tarif de l'assainissement est unique au sein de la Métropole. Le prix de l'eau est quant à lui variable d'une commune à l'autre. Cette disparité vient principalement du fait des historiques avant la création de la Métropole. Le prix maximum de l'eau potable est de 2,13 €HT/m³ et le minimum est de 0,79 €HT/m³. Fin 2018, il a été

procédé à la mise en conformité à la réglementation de certaines structures tarifaires : diminution de la dégressivité (le principe selon lequel l'eau est moins chère plus on la consomme va à l'encontre des lois environnementales en vigueur) et diminution de la part fixe dans la facture.

LA GOUVERNANCE

La Métropole a délibéré fin 2017 pour créer la régie dotée de la seule autonomie financière au 1^{er} janvier 2018. Depuis cette date, le schéma de gouvernance a changé : il a été créé un conseil d'exploitation qui rassemble 15 élus métropolitains et 5 représentants des associations de consommateurs et environnementale. Cette instance est informée de la vie du service et propose les délibérations au Conseil métropolitain sur l'ensemble du territoire des 22 communes de la Métropole.

La gestion du service est réalisée selon 2 principaux modes : la régie directe sur les communes de Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Cyr-sur-Loire, La Membrolle-sur-Choisille, Saint-Avertin et pour la première année Saint-Genouph et la délégation de service public (DSP) sur les autres communes de la Métropole.

GESTION PATRIMONIALE

L'indicateur permettant de suivre le bon état et le bon suivi du patrimoine est le rendement de réseau. En 2018, celui-ci était de 84 %, à savoir pour 100 litres

105

agents Métropolitains sont affectés à la gestion de l'eau potable

1900_{KM}

de réseau d'eau potable sur l'ensemble du territoire

ZOOM SUR

LA RESSOURCE EN EAU

La ressource en eau doit être préservée tant en qualité qu'en quantité. Dans la Métropole, 4 ressources sont sollicitées :

- Eau issues des alluvions de Loire (4 usines) pour un volume total de 13902 581 m³ (62% du total de la production de la métropole) ;
- Eau issue de la nappe du Cénomaniens (19 sites de prélèvement) pour un volume total prélevé de 6 601 485 m³ (29%) ;
- Eau issue du Cher (3 sites) pour un volume total de 1 560 500 m³ (6%) ;
- Eau issue de la nappe du Turonien pour un volume total de 361 465 m³ (moins de 2%).

Ces ressources sont d'une qualité suffisante pour être traitées et distribuées conformément à la norme en vigueur. Cette diversité de ressources permet par le biais d'interconnexion de sécuriser l'alimentation en eau potable de la population, même en cas de défaillance ou de pollution accidentelle. Des travaux continus permettent de maintenir et d'améliorer ces secours et interopérabilité des ressources.

Entre 2017 et 2018, une augmentation des prélèvements de l'ordre de 5 à 6 % a été observée, une tendance sur l'ensemble des ressources. L'augmentation des volumes consommés expliquent en partie ce phénomène puisque 636 000 m³ en plus ont été comptabilisés auprès des abonnés domestiques. La protection de la ressource du Cénomaniens reste une préoccupation majeure de la Métropole. En 2 ans par exemple, une économie de 18 % a été réalisée sur le périmètre de Joué-Lès-Tours grâce à l'amélioration de la productivité de l'usine de Pont de Cher.

produits, seuls 84 sont effectivement distribués à l'utilisateur. Par ailleurs, 20 km de réseau ont été renouvelés et 526 fuites réparées.

UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

- En collaboration avec la ville de Tours, une délégation de 20 professionnels de l'eau et de l'environnement venue de Pékin (Beijing Capital Group, société d'Etat spécialisée dans la gestion des infrastructures environnementales) est venue visiter le 31 octobre 2018 la station de production d'eau potable de Saint-Cyr-sur-Loire ainsi que la station d'épuration de la Grange David. La délégation a pu notamment apprécier l'expérience acquise dans la gestion de la production d'eau potable à partir des nappes alluviales de la Loire.
- Le 17 octobre 2018, la Métropole a signé la charte pour les villes «Eau Responsable» de l'International Water Association (IWA) à Orléans. Cette association permet de tisser un réseau d'expert à l'échelle mondiale et rassemble des grandes métropoles du monde entier. Les principes de cette charte ont été notamment adoptés par Brisbane, Sydney, Dakar City Hall, la Métropole du Grand Lyon, Kampala et Copenhague.
- Dans la continuité du partenariat historique entre la ville de Koussanar (Sénégal), la ville de Saint-Cyr-sur-Loire et l'ex-Syndicat des Eaux de Saint-Cyr-sur-Loire (20 ans de partenariat), un forage a été construit en fin d'année au bénéfice du village de Dawadi à proximité d'un collège. Ce forage vient compléter la trentaine

de puits déjà réalisés permettant pour cette ville de 30 000 habitants l'accès à l'eau pour tous, améliorer la qualité de vie sur un besoin essentiel, limiter les corvées d'eau qui nuisent au développement de l'éducation. Ces actions viennent compléter celle au Bénin et Fatik (Sénégal), réalisées par l'intermédiaire d'associations qui y travaillent avec les communes de Rochecorbon et de Chambray-lès-Tours.



Maintenance des puits à Koussanar au Sénégal.



*Réservoir d'eau potable
de la Tranchée.*
© Léonard de Serres



1,3_{HA}

POUR LA NOUVELLE
FERME MARAÎCHÈRE
DES ÎLES NOIRES

5753

ENFANTS ONT PARTICIPÉ
AUX ATELIERS DE
LA GLORIETTE

670

BÂTIMENTS COMMUNAUX
ET MÉTROPOLITAINS GÉRÉS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGIE

Aménager l'espace métropolitain **76**

Un plan paysage **77**
pour les bords de Loire

Vers l'autosuffisance alimentaire **78**

Éducation à l'environnement : **79**
l'avenir se joue aujourd'hui

Protéger le territoire et **80**
prévenir les inondations

Gemapi, préserver et protéger **81**

Mieux maîtriser la consommation **82**
avec le service commun des énergies



© Yves Braut, Ville de Tours

*Le potager pédagogique
de la Gloriette.*

Jean-Luc GALLIOT

*8^{ème} Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire.
Délégué au développement durable,
à la propreté urbaine, à l'énergie et à
la valorisation du patrimoine naturel
et paysager.
Maire de Notre-Dame-d'Oé.*



© Bertrand Carrière

Jacques LE TARNEC

*13^{ème} Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire.
Délégué à la politique alimentaire
et à la GEMAPI (Gestion des
milieux aquatiques et prévention
des inondations).
Maire de Berthenay.*



© Bertrand Carrière

Corinne CHAILLEUX

*12^{ème} Vice-Présidente de
Tours Métropole Val de Loire.
Déléguée aux archives,
aux moyens généraux,
et aux risques technologiques.
Maire de Druye.*



© Damien Patoux



© Bertrand Carrière

AMÉNAGER L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

LA RICHE - LES ÎLES NOIRES - UN LIEU AMBITIEUX ET EXCEPTIONNEL

Le site des Îles Noires à La Riche, intégré au périmètre du Val de Loire inscrit au Patrimoine Mondial de l'humanité par l'UNESCO, dispose d'une localisation exceptionnelle. À l'intérieur du lit endigué du fleuve, il est le lieu de nombreux usages récréatifs et de loisirs : jardins familiaux, terrains de loisirs, promenade, pêche, etc. Malheureusement, il est également confronté à différentes problématiques environnementales : zone inondable classée en aléa très fort, dépôts d'ordures sauvages, habitat précaire et insalubre, constructions illégales...

Depuis le printemps 2015, la Ville de La Riche, les services de l'État et la Métropole travaillent en partenariat à l'élaboration d'un nouveau projet d'aménagement intégrant le périmètre des Îles Noires dans son ensemble, depuis les carrières de Gévrioux (dont l'exploitation doit s'achever en 2019) jusqu'au boulevard périphérique. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Réduire la vulnérabilité des populations vivant en zone inondable (ici le lit mineur du fleuve) ;
- Résorber l'habitat précaire, insalubre et illégal ;
- Lutter contre les dépôts sauvages d'ordure et sécuriser les terrains précédemment acquis ;
- Poursuivre la réappropriation du site par la maîtrise foncière afin de faire des Îles Noires un site conjuguant loisirs verts et tourisme (avec, à terme le rachat des anciennes carrières de sable de Gévrioux et leur aménagement, à compter de 2022, en zone de nautisme vert (zone de baignade, zone de pêche, zone d'observation de la biodiversité)
- Faire du cœur des Îles Noires un pôle d'agriculture maraîchère de proximité

UNE AGRICULTURE RAISONNÉE

Le volet agricole des Îles noires s'inscrit évidemment dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Mais Les contraintes réglementaires (lit mineur du fleuve) conduisent à l'impossibilité d'implanter un bâtiment en dur et constituent en revanche



© Bertrand Carrière

l'opportunité d'expérimenter une agriculture sachant se dispenser de gros matériels de culture ou de stockage, ne recourant pas aux intrants et résiliente aux crues de la Loire. Le type d'agriculture recherchée participerait également à la résilience, la diversité des cultures permettant d'anticiper et de surmonter l'aléa. Une installation de ce type a été réalisée en 2018 et une autre est en cours en 2019.

DES ESPACES NATURELS PRÉSERVÉS

Il s'agit de redonner aux sites des Îles Noires tout son potentiel paysager, celui d'un espace naturel ligérien aux portes de la ville et qu'il soit appréhendé comme tel par les promeneurs. Aussi Tours Métropole Val de Loire se saisit des opportunités de rachat de parcelles de jardins abandonnés pour démolir les constructions dans l'objectif de faire retourner ces parcelles à leur état naturel. Une douzaine de parcelles ont été acquises en 2018 représentant 25 000 m², pour un montant de 116 000 € (certaines abritant des maisons promises à la démolition car illégales).

LA BIODIVERSITÉ INVENTORIÉE

Un inventaire de Biodiversité communal, commandé par Tours Métropole Val de Loire et la Ville de La Riche, a été lancé fin 2018 pour un rendu avant l'été 2019. Il a pour objet la réalisation d'un état des lieux et amélioration des connaissances de la biodiversité locale, des propositions d'actions à mettre en place pour préserver la biodiversité et la sensibilisation des habitants.

UN PLAN PAYSAGE POUR LES BORDS DE LOIRE

Depuis plusieurs années, les communes de Berthenay, Luynes, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph et Savonnières travaillent conjointement sur leur paysage ligérien. L'État a identifié ce secteur de l'agglomération comme l'un des 20 sites les plus emblématiques du Val de Loire UNESCO. Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie a désigné, le 12 mai 2015, la liste de 25 candidatures parmi plus de 75 dossiers présentés dans le cadre d'un appel à projets Plan Paysage 2015, dont celle de Tours Métropole relative à la mise en valeur paysagère d'un périmètre composé de ces cinq communes.

LE PAYSAGE, MARQUEUR IDENTITAIRE IMPORTANT

Il a paru opportun, au moyen de l'étude de Plan Paysage, d'affirmer le paysage de ce secteur de la Métropole comme un marqueur identitaire important, de dire quels objectifs de qualité sont visés pour sa conservation et sa valorisation, de maîtriser et organiser les enjeux de territoire à son aune et de le valoriser par un programme d'actions. Tours Métropole Val de Loire, structure porteuse de l'étude, a bénéficié d'un soutien financier (à hauteur de

50%) et d'un accompagnement technique de l'État pour l'élaboration de ce plan.

L'étude qui avait dû être interrompue en 2017, a été relancée au mois de mars 2018, la prestation d'étude ayant été confiée au Cabinet Art des Villes et des Champs (AVEC). Parallèlement à l'aboutissement de la phase de diagnostic qui s'est achevée en septembre 2018 et compte tenu des délais d'exécution très contraints, les objectifs de qualité paysagère du plan ont été élaborés dès l'été 2018, pour être présentés en septembre 2018.

Ces objectifs de qualité paysagère découlent des enjeux révélés par l'étude et partagés par les acteurs du territoire : la remise en scène des vallées, la structuration urbaine et la vitalisation des paysages agricoles. Ces enjeux conduisent à la formalisation d'objectifs de qualité paysagère que sont restaurer la majesté du Val de Loire en la remettant au cœur des usages et au centre des perspectives, accompagner l'évolution urbaine du territoire ligérien en préservant ses spécificités et maintenir la diversité de l'agriculture pour assurer celle des paysages. La formalisation des objectifs a naturellement conduit à rentrer dans un programme d'actions non exhaustif. Les actions identifiées sont au nombre d'une soixantaine. Elles restent, pour un certain nombre d'entre elles, à programmer finement, ce qui fera l'objet d'un travail en 2019.



© Léonard de Sennes

VERS L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Le projet Alimentaire Territorial de Tours Métropole Val de Loire souligne l'importance de l'enjeu constitué par l'autosuffisance alimentaire du territoire métropolitain. Dans le contexte agricole actuel de l'aire périurbaine de Tours, les moyens pour y parvenir passent notamment par la poursuite et l'amplification de la reconquête des friches et la reprise des exploitations amorcées depuis 2011 par la Métropole et ses communes membres.

LA RESTAURATION COLLECTIVE, PARTIE PRENANTE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le P.A.T. métropolitain s'est fixé, parmi d'autres objectifs, de promouvoir une alimentation saine et responsable. La loi sur l'alimentation est venue, en 2018, rejoindre cet objectif en imposant 50 % de produits respectant l'environnement dans la restauration collective à l'horizon 2022. Les acteurs de ce secteur, suite aux différents échanges et rencontres qui ont présidé à l'élaboration du P.A.T. en 2018 et 2019, partagent ces valeurs. Ils souhaitent notamment favoriser le maintien d'une agriculture périurbaine, garantir l'accès des citoyens à des produits locaux, sains et de qualité, et créer et sauvegarder des activités et des emplois non délocalisables dans le domaine de l'agriculture et de la transformation. Un protocole d'engagement, élaboré en 2018 par un groupe de travail réunissant des représentants des parties prenantes du PAT métropolitain, sera proposé à la signature des acteurs de la restauration collective en 2019.

Coup de projecteur sur...

FERME EXPO

Partenaire pour la deuxième fois du salon régional de l'agriculture et de la gastronomie Ferme Expo, Tours Métropole Val de Loire disposait d'un stand consacré au Projet Alimentaire Territorial. Il était articulé autour de trois pôles : le marché de la Métropole (maraîchers, apiculteurs, viticulteurs ...), des animations et des ateliers (zéro gaspi, cuisine locale ...) et l'agriculture connectée (présentation de l'appli Agrikaido, l'assistant numérique pour cultiver son potager-verger).

L'ensemble des maraîchers à installer nouvellement ne prévoyant pas de fournir la totalité de leur produit à la restauration collective, il convient bien sûr d'aller au-delà de cet objectif de maîtrise foncière. Le Diagnostic de territoire du Projet alimentaire territorial (PAT) a permis de recenser 430ha de friches dans le périmètre de 15km autour du cœur métropolitain. Une partie de ces terres vacantes pourrait être convertie en exploitations agricoles. Par exemple, aux Îles Noires à La Riche, une installation a été réalisée en 2018 sur un terrain de 1,5 hectare.

AU CŒUR DE LA BIODIVERSITÉ

DES JARDINS COLLECTIFS À LA GLORIETTE

En 2018, Tours Métropole Val de Loire a lancé des travaux d'aménagement à la Gloriette pour y créer des jardins collectifs, répartis en 50 parcelles à cultiver. Au cœur du plus grand parc urbain de la métropole, ces parcelles ont été rendues disponibles en 2019 à des jardiniers respectueux des ressources (eau, énergie verte et compostage) et de la vie des sols (désherbage manuel ou mécanique, engrais verts sans intrant chimique). Quatre priorités ont été affectées à cet équipement métropolitain :

- « **Zéro phyto** ». Même si les jardiniers particuliers ne peuvent plus acheter ni utiliser de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) depuis janvier 2019,



Les jardins collectifs de la Gloriette.



les fertilisants chimiques restent permis. Quant aux jardiniers de la Gloriette, seuls les fertilisants naturels (engrais verts, compost, fumier, couvert végétal) seront autorisés. Des techniques de jardinage seront enseignées pour protéger les cultures et enrichir le sol en respectant et valorisant sa biodiversité.

- **Eolienne.** Une des pompes-éoliennes de la Gloriette servira à alimenter, au moyen d'un drain enterré, la mare des jardins collectifs, assurant ainsi la présence d'un minimum d'eau dans la mare, même en été. La mare est par ailleurs entièrement naturelle (sans bâche étanche).
- **Production d'énergie.** Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit du local technique attenant aux jardins (cette année) et sur le toit d'un auvent (en 2020), pour une production électrique vendue à EDF.
- **Tramway.** Les jardins de la Gloriette s'adressent en effet à des sociétaires qui peuvent y accéder à partir de leur domicile ou de leur lieu de travail en 1/4 h, en transport non polluant (tram, vélo, marche à pied...). Le tram, dont la station la plus proche se trouve à une minute des jardins, devrait être le moyen de transport privilégié des jardiniers.

RESTAURATION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE DE LA CONFLUENCE

Le corridor écologique qui relie le Cher à la Loire sur 1,4 km de Villandry à Berthenay est identifié depuis plusieurs années comme un secteur stratégique de la trame verte et bleue de notre territoire. Dans ce cadre, Tours Métropole Val de Loire a notamment entrepris de le restaurer : 1,4 km de haies bocagères ont été plantées au mois de décembre 2015 avec le concours de la commune de Berthenay, de résidents de cette commune et d'associations environnementales.

Toutefois, ce corridor s'appuie également sur un maillage de fossés, de rus et de zones humides dont la « Boire de l'Aulne » (ancienne mare destinée à l'abreuvement des animaux, aujourd'hui isolée, au milieu de champs cultivés, et en cours d'eutrophisation). En 2018, plusieurs actions ont été réalisées : coupes d'éclaircie pour apporter de la lumière à la Boire, curage d'une partie de la mare et restauration et établissement des collecteurs d'alimentation de la mare.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : L'AVENIR SE JOUE AUJOURD'HUI

L'appréhension par chacun des problématiques environnementales n'a rien d'une évidence. La difficulté à changer nos modes de vie implique de poursuivre un travail d'explication des enjeux.

Pour ce faire, Tours Métropole Val de Loire a créé un Service commun d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, auquel adhèrent les communes de Tours et Joué-lès-Tours mais dont les activités sont destinées à tous : public scolaire ou périscolaire, crèches, établissements pour personnes âgées dépendantes, publics empêchés et, bien sûr, le grand public.

La majorité des animations se déroule à la Gloriette. En 2018, 5753 enfants ont participé aux ateliers encadrés par une équipe de 5 personnes. Cette fréquentation en baisse par rapport à 2017 (7637 enfants) s'explique principalement par l'arrêt des TAP en 2018. Les

activités « tout public » ont attiré 722 personnes pour 73 ateliers réalisés, soit un taux moyen de remplissage de 83 %.

La Gloriette fédère et encadre également des projets émanant d'autres structures privées, associatives et municipales : dans des établissements spécialisés (156 personnes accueillies) et établissements de formation (70 personnes), dans des structures municipales (277 personnes) et auprès de Graine Centre. Le lieu a également accueilli la deuxième édition du festival international du cirque en Val de Loire, la 33e édition du festival Aucard de Tours et la fan zone lors de la Coupe du monde de football.

Avec près de 110 000 habitants et 60 000 emplois concernés, notre territoire est largement sujet au risque inondation. Un risque qui se réalise, fort heureusement, que très rarement. Pour autant, chacun constate que les phénomènes climatiques extrêmes - sécheresse, canicule, fortes pluies - surviennent partout et plus fréquemment. D'où l'intérêt de s'y préparer.

PROTÉGER LE TERRITOIRE ET PRÉVENIR LES INONDATIONS



UN NOUVEAU SYNDICAT DE COOPÉRATION

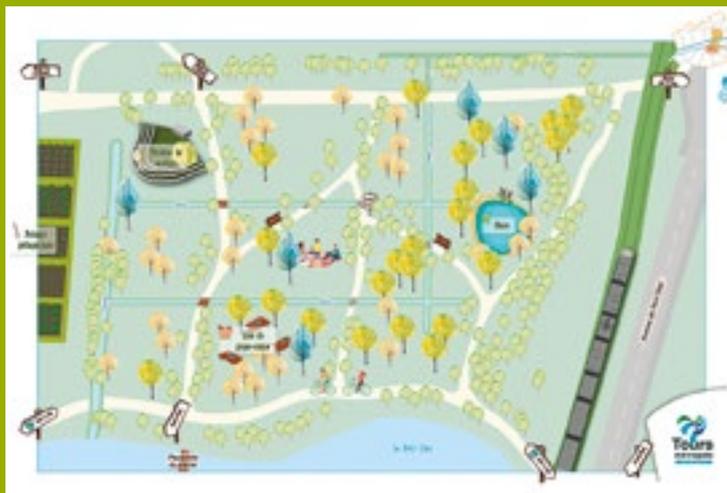
Le 9 janvier 2018, un syndicat intercommunal, le Nouvel Espace du Cher (NEC), a été créé en vue d'assurer la gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant du Cher et de ses affluents, sur sa partie comprise entre Villandry et Saint Aignan. Il réunit quatre EPCI (CC Bléré Val de Cher, CC Touraine Est Vallées, Tours Métropole Val de Loire et CC Val de Cher Controis) et est présidé par Vincent Louault. Ce nouveau syndicat est principalement compétent dans l'aménagement de bassin ou de fragment d'un bassin hydrographique, dans l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau et la protection et la restauration des sites, écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. Un syndicat, l'ANVAL, a également été créé en janvier 2019, pour gérer les affluents du nord de la Loire.

LA PEUPLERAIE COUPÉE, ET APRÈS ?

La peupleraie, située sur le site de la Gloriette, deviendra bientôt un nouveau lieu de détente pour les habitants de la Métropole, dédié à la biodiversité et à l'éducation à l'environnement.

Il n'est jamais simple de couper des arbres, quand bien même cette végétation était vieillissante, dangereuse par endroits. Le projet porté par Tours Métropole Val de Loire s'est appuyé sur une concertation avec les riverains et les associations de protection de l'environnement. Quant aux arbres coupés, ils ont été pour une large partie valorisés au sein des chaufferies bois de la Métropole.

Les travaux d'élagage et de débroussaillage se sont déroulés à l'automne 2018. En 2019, de nouveaux cheminements seront créés, dans la continuité de la passerelle du Placier qui relie le site à la commune de Joué-lès-Tours, une mare et un espace de pique-nique seront aménagés, avant la replantation d'espèces végétales locales durant l'hiver.



GEMAPI, PRÉSERVER ET PROTÉGER

En transférant aux intercommunalités la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 leur fixe une double obligation : entretenir les cours d'eau et plans d'eau afin de préserver la biodiversité et la qualité de la ressource, et aménager les bassins versants afin de protéger le territoire contre les inondations. Ont été réalisés en 2018 :

- **Entretien végétation concertation avec le collectif des bords du Cher.** Une réunion sur le terrain a été organisée le 14 février 2018 avec l'intervention d'un ingénieur d'IRSTEA, Patrice Mériaux, spécialiste des ouvrages hydrauliques. Un dialogue a alors été entrepris avec les riverains et un accord a été trouvé, les riverains souhaitent être tenus au courant des travaux d'entretien et s'opposaient au retrait des arbres mais étaient favorables au débroussaillage et au retrait de la végétation basse/arbustive si le diamètre des troncs est inférieurs à 3 cm. Les opérations d'entretien se sont donc déroulées correctement au cours de l'année 2018. La concertation s'est poursuivie tout au long de l'année.
- **Intervention sur la digue EDF de Saint-Avertin.** Les premières interventions géophysiques réalisés en 2017 ont dû être complétées fin juin 2018 par des investigations géotechniques : sondages carottés, fouilles et forage destructif. Fin 2018, une réunion de présentation des premiers résultats a permis de choisir un niveau de protection : 950 m³/s.
- **Réalisation diagnostic stabilité de la digue supportant l'avenue et promenade de Florence.** À la demande de la DREAL, la Métropole a fait réaliser un diagnostic géotechnique sur les secteurs indiqués ci-dessus. Pas de chiffre mais une conclusion rassurante : la stabilité globale de la digue est assurée. Les désordres localisés d'affaissement de berge ou dans les zones d'inclinaisons des candélabres sont donc liés à une qualité médiocre des remblais et de légers glissements de peau.
- **Digues de Loire.** En 2018, 154 000 euros ont été versés à l'Etat pour participer aux travaux sur les digues du Val de Tours et pour

l'opération de pose d'un écran étanche sur la digue de Tours Loire Amont – de La Ville aux Dames à Montlouis (travaux réalisés en 2017). En 2018 ces mêmes travaux ont été menés et ont concerné en partie la Métropole, de Montlouis sur Loire à Saint-Pierre-des-Corps, pour un montant de 270 000 euros.

- **Grand Barrage.** En 2018 ont eu lieu les travaux de réfection des batardeaux et vérification des axes des clapets des passes 3 et 4 du grand barrage de Rochepinard. Ce barrage est constitué de 4 passes munies de clapets dont l'axe de rotation immergé se situe en partie inférieure de l'ouvrage. C'est pour cela que cette opération s'effectue au moment du chômage du Cher et nécessite la mise hors d'eau des passes l'une après l'autre, ceci grâce à 14 batardeaux. Pour un montant de 109 484 € TTC. Conclusion : sur 18 axes, 4 abîmés seront changés à la prochaine réfection.
- **Consultation du public sur le PAPI.** Elle a duré 1 mois, du 8 octobre au 9 novembre et a été proposée à toutes les communes du Territoire à risques importants d'inondation de Tours par courrier. 15 ont pu l'accueillir. Une exposition était également visible dans le hall d'accueil de la métropole, celui de la DDT et celui de la communauté de communes de Touraine Est Vallées. Une conférence de presse a été organisée pour son démarrage le 8 octobre 2018.

Renforcement digue
à Saint-Pierre-des-Corps.



Protéger, c'est aussi...

- **La préservation de la qualité de l'air** métropolitain étant une préoccupation de chaque instant, Tours Métropole Val de Loire peut compter sur un partenariat fort avec Lig'Air, association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en région Centre Val de Loire, qui l'accompagne dans sa démarche. En complément des 4 stations de mesures existantes, un nouveau dispositif (mesurant les particules très fines) sera installé courant 2019. Outre une veille constante et une communication régulière sur les bons gestes à adopter pour agir en faveur de la qualité de l'air, Tours Métropole Val de Loire a adopté à l'été 2018 des mesures spécifiques en cas de pics de pollution, qui doivent désormais être mises en œuvre.
- Tours Métropole Val de Loire poursuit son travail de sensibilisation et de préservation de l'environnement par la réalisation régulière de **mesures de bruit** sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cette année, elle a fait réaliser une série de 4 mesures sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire en réponse à des interpellations émanant de riverains.
- En 2017, **le Plan de Prévention des Risques Technologiques** de Saint-Pierre-des-Corps a été approuvé par arrêté préfectoral. Celui-ci prévoit deux actions majeures : la première, c'est la suppression d'un risque, par la réimplantation de l'entreprise Primagaz sur le territoire de la commune de Druye, dans des conditions d'exposition au risque nettement amoindries. La seconde, c'est la relocalisation de la société Multi Packaging Solutions, rendue inévitable du fait de son exposition au risque généré par les entreprises pétrolières présentes à proximité. La mise en œuvre de ces deux actions a rythmé l'année 2018 : procédures d'urbanisme, études environnementales, recherche de sites pour la réimplantation... et se poursuivront en 2019. Une démarche qui vise avant tout à protéger les habitants.

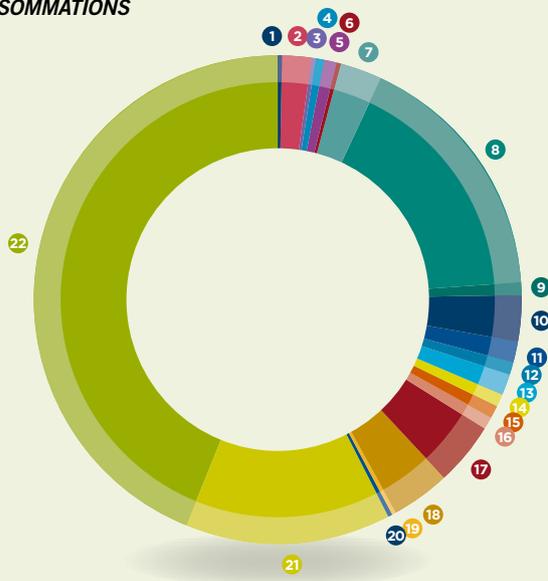
MIEUX MAÎTRISER LA CONSOMMATION AVEC LE SERVICE COMMUN DES ÉNERGIES

La contribution à la transition énergétique, le soutien aux actions de la maîtrise de la demande en énergie, les installations de recharge de véhicules électriques et hybrides, la création et la gestion des réseaux de chaleur, la gestion des concessions d'électricité et de gaz, sont les principales compétences assignées au statut de métropole.

113 285 MWh

de consommation pour les bâtiments publics

RÉPARTITION COMMUNALE DES CONSOMMATIONS



« Poids » de chacune des communes dans la consommation énergétique métropolitaine inhérents à leur patrimoine bâti, toutes énergies et tous usages confondus.

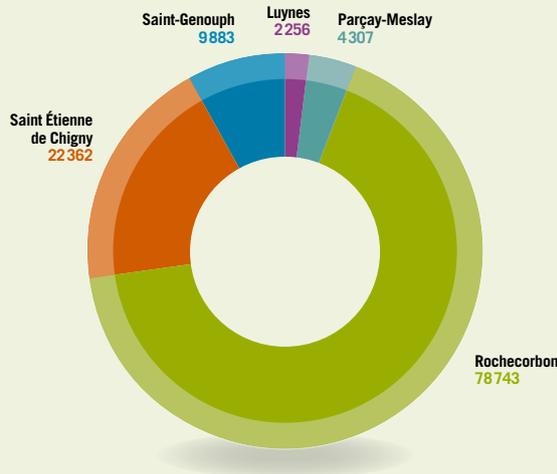
0,3 % Villandry 1	12 Mettray 0,8 %
2,1 % Ballan-Miré 2	13 Notre-Dame-d'Oé 1,4 %
0,1 % Berthenay 3	14 Parçay-Meslay 0,9 %
0,6 % Chambray-lès-Tours 4	15 Rochecorbon 0,7 %
1 % Chanceaux-sur-Choisille 5	16 Savonnières 0,8 %
0,3 % Druye 6	17 Saint-Avertin 4,3 %
2,7 % Fondettes 7	18 Saint-Cyr-sur-Loire 3,8 %
16,9 % Joué-lès-Tours 8	19 Saint-Étienne-de-Chigny 0,4 %
0,7 % La Membrolle-sur-Choisille 9	20 Saint-Genouph 0,2 %
3,1 % La Riche 10	21 TMVL 13,6 %
1,5 % Luynes 11	22 Tours 43,6 %

Depuis plusieurs années, de nombreuses actions sont menées sur ces thématiques structurantes, mais complexes, sans cependant disposer d'une véritable vision organisée des effets et des trajectoires à mettre en œuvre sur les différentes composantes énergétiques. La mise en œuvre d'une étude de planification énergétique territoriale à l'échelle de la Métropole a donc débuté en septembre 2018. Ce schéma Directeur des Energies vise à structurer une politique énergétique métropolitaine à travers des actions d'efficacité, de sobriété énergétique et de développement des réseaux de chaleur ainsi que des énergies renouvelables. Ce schéma fixera début 2020 à travers une vision politique, la feuille de route métropolitaine pour les 15 années à venir.

LES BÂTIMENTS

Le cadastre énergétique des communes permet d'avoir une vision globale de l'empreinte énergétique des bâtiments publics du territoire métropolitain. Il permet également de classer différents bâtiments d'un patrimoine en fonction de leur qualité énergétique et donc de l'urgence à entreprendre des interventions de réhabilitation. Depuis 2013, le périmètre de ce cadastre traite l'ensemble des communes du territoire et reprend, pour chaque collectivité et chaque site, les données de localisation (adresse, parcelle), de surface et de volume bâti, les consommations et les dépenses par combustible, ainsi que l'étiquette énergétique du site. Pour 2017, dernier cadastre consolidé, les bâtiments publics ont consommé 113 285 MWh d'énergie finale pour une facture globale de 9 868 787 € TTC (hors données de Saint Pierre des Corps), soit un coût de 36,22 € TTC/habitant et un coût moyen énergie de 87,11 € TTC/MWh.

**DOTATIONS 2018 PAR COMMUNE,
SOIT UN TOTAL DE 117551€**



**19 communes accompagnées
dans le suivi de leurs
dépenses énergétiques**

Un outil d'appui financier : le fonds de concours de transition énergétique est destiné à aider le passage à l'acte sur des projets vertueux. La Métropole a mis à disposition ce fonds de concours à l'intention des communes de moins de 10 000 habitants. 117 551 € ont été attribués en 2018, soit un taux d'aide moyen correspondant à 22% du coût des projets présentés. Une péréquation entre les dossiers a été appliquée du fait d'un léger dépassement des dotations par rapport au budget mis en place.

Le service commun de l'énergie, outil organisationnel au service des communes accompagne 19 communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la préparation de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de chauffage, de climatisation ou de ventilation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou les réhabilitations.

Parmi ses missions principales, le service commun a en charge :

- La création de nouveaux points de livraison d'énergie ou d'injection, demande de devis, suivi de travaux, négociation des nouveaux contrats de fourniture d'énergie et des contrats existants de fourniture d'énergie,
- Le suivi des contrats d'exploitation de chauffage, ventilation, climatisation et des installations d'eau chaude sanitaire,
- Le contrôle et le suivi de l'action de l'exploitant,
- La gestion des doléances par la direction de l'énergie, numéro unique 02 47 21 60 90,
- le suivi des consommations et des dépenses,
- l'accompagnement de la commune sur des projets travaux et AMO, l'identification et des études de faisabilité d'améliorations énergétiques, avec recherche de financements et la rédaction des cahiers des charges.

Des centaines d'accompagnements ont été réalisés en 2018 auprès des communes membres, de l'expertise d'une panne récurrente, en passant par l'étude du remplacement d'un système de ventilation double-flux, par l'appui d'un changement de chaudière (étude, cahier des charges, suivi des travaux, réception), jusqu'à un accompagnement de la commune de La Membrolle-sur-Choisille dans la mise en œuvre prochaine d'un réseau de chaleur privé qui couvrira à 75% par de l'énergie renouvelable, les besoins en chaleur des bâtiments communaux.

**LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE
DE L'ACTION DU SERVICE COMMUN
DE L'ÉNERGIE EN 2017**



**Adhésion de
Saint-Cyr-sur-Loire au
1^{er} juillet 2017**

Travaux d'économie d'énergie en 2018

Amélioration de l'éclairage du gymnase métropolitain Sébastien Barc de Saint-Cyr-sur-Loire. 29 000 € ont été investis, soit une économie d'énergie sur l'usage de l'éclairage (grâce à la technologie LED) d'environ 60%. L'économie en coût de fonctionnement d'environ 4 000 €/an (énergie et remplacement des lampes), amène un TRI (Temps de Retour sur Investissement) inférieur à 5 ans en intégrant le remplacement des lampes sur la durée de vie des équipements (projecteurs).



Borne de recharge rue Giraudeau, à Tours.

LES RÉSEAUX

Les réseaux de distribution d'énergies, le gaz : la métropole est « Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz » sur le périmètre des 21 communes alimentées.

L'électricité : la Métropole assure la compétence gestion de la distribution publique d'électricité sur l'ensemble de son territoire et plus précisément, exerce la mission « d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE) » auprès d'Enedis sur la commune de Tours. Ce rôle d'AODE est exercé par le SIEIL sur les communes qui lui avaient confié cette mission avant la création de la métropole (toutes sauf Tours). Le rôle d'AOD confère à la métropole l'obligation de contrôler la bonne exécution du service public et conjointement avec le gestionnaire de réseaux, de s'assurer de la fiabilité des réseaux et de donner les orientations de développements futurs des infrastructures, en lien avec son Schéma Directeur des Energies.

EN CHIFFRES

670

bâtiments communaux et communautaires gérés

43

contrats d'exploitation des installations thermiques et ventilation gérés sur le service commun

Environ **4 500**

factures contrôlées pour Tours et Tours métropole

Environ **3 200**

factures contrôlées pour le compte des communes

1 357

demandes de dépannage traitées et suivies par la Direction de l'énergie, concernant les contrats d'exploitation de génie climatique et de ventilation

Les réseaux de chaleur : la Métropole a repris en 2017, la compétence des communes en tant qu'autorité concédante des 4 réseaux de chaleur publics du territoire. Cela facilitera la réflexion stratégique territoriale de leurs développements futurs. En 2018, la direction de l'énergie a mené une procédure de Délégation de Service public visant la création et l'exploitation d'un nouveau réseau de chaleur à l'ouest de Tours. La société Engie, signataire du contrat, mettra en œuvre un réseau d'environ 17 km et une chaufferie urbaine biomasse au Menneton, avant d'exploiter ces installations durant 23 années.

Infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides : la métropole a délégué cette compétence au SIEIL, y compris sur Tours, qui mène depuis plusieurs années une campagne de mise en œuvre d'un maillage de bornes de recharge sur l'ensemble du département. L'interopérabilité de la gestion de la recharge sera donc assurée en Indre et Loire. En 2018, 4 bornes ont été mises en œuvre sur Tours. La Ville n'en possédait pas sur son domaine public jusque-là.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le développement du bois énergie : outre la création du réseau de chaleur de grande importance à l'ouest de Tours (97 GWh soit environ 26 000 tonnes de bois), la direction de l'énergie travaille à la mise en œuvre des contrats de réciprocité avec les autres EPCI du département. L'objectif est de définir comment mieux

exploiter la ressource, durablement, pour que toute la filière puisse se développer et que tous les utilisateurs du bois énergie puissent équitablement en bénéficier.

Injection de biogaz à la STEP de La Grange David à La Riche : production de biogaz, destiné en partie à être épuré et injecté dans le réseau de distribution de gaz GrDF (depuis 2016), l'autre partie à chauffer les digesteurs et l'excédent à être brûlé à la torchère. En 2018, la Direction de l'énergie a mené une étude visant à augmenter la réinjection dans le réseau de gaz, en substituant le biogaz utilisé pour le chauffage des digesteurs par de l'énergie fatale de récupération en provenance du process. Les premiers résultats démontrent un intérêt énergétique et financier. Les négociations avec Dalkia biogaz, concessionnaire de l'installation, se poursuivront en 2019.

Développement de la géothermie : diverses installations ont été mises en œuvre ou sont en cours de l'être ces dernières années. Voici les premiers retours d'expériences :

- Centre de Création Contemporaine Olivier Debré : les résultats escomptés ne sont pas totalement atteints. Une analyse compliquée est en cours en 2019 pour déterminer les raisons et solutions d'amélioration.
- Piscine de Saint-Avertin : les premiers retours font apparaître des dysfonctionnements. Des investigations sont en cours pour s'assurer que le problème ne provient pas des forages en eux-mêmes.
- Piscine de Luynes : les essais de forage n'ont finalement pas été concluants (débit exploitable trop faible) malgré des études documentaires favorables au projet. La qualité de l'eau n'a de plus pas permis d'utiliser le forage pour de l'arrosage. Le forage test a finalement été rebouché.
- Pôle associatif et culturel de Rochecorbon : des imprévus géologiques ont forcé de revoir la conception des sondes en sol, risquant de ne plus pouvoir passer la puissance nécessaire du fait de la surface contrainte du terrain.

La production d'électricité produite à partir d'installations photovoltaïques est restée stable en 2018. 323 kWc sont installés et produisent environ 320 MWh/an d'électricité, soit environ 2,3% des besoins électriques des sites sur lesquels ils sont installés. Une étude technico-économique a été relancée en 2018 pour l'installation d'une ferme photovoltaïque au sol sur l'ancien site de la Billette. L'opérateur EDF a décliné l'intérêt pour un tel projet, tandis que d'autres opérateurs semblent vouloir se positionner. Une fois les éléments en mains, une décision de faire ou non sera probablement prise en 2019.



La station d'épuration des eaux urbaines de la Grange David à La Riche.

D'autre part, la direction de l'énergie a accueilli un stagiaire sur la période scolaire 2018/2019, dont le sujet était de mettre à jour le cadastre photovoltaïque de la métropole. Les résultats seront connus courant 2019 et seront intégrés au potentiel de production photovoltaïque du Schéma Directeur de l'Énergie et plus particulièrement, dans les fiches actions que la métropole devra mettre en œuvre en son nom.

À PROPOS DE

UNE ÉNERGIE MAÎTRISÉE PAR L'AMÉLIORATION CONTINUE



Dans l'objectif de qualifier son expérience, la direction de l'énergie a intégré un programme Européen visant la certification ISO 50001 « Système de Management de l'Énergie ». Ce travail documentaire, d'organisation et de programmation a été évalué à travers un audit, qui a abouti à la certification en juin 2016.

L'audit intermédiaire de juin 2018 a confirmé la certification, bouclant ainsi la 3^{ème} année du cycle de certification. L'audit de renouvellement se déroulera en 2019. Les services Eclairage public, Assainissement et Déchets de Tours Métropole participent à cette démarche d'amélioration continue, dans l'objectif de réduire l'empreinte énergétique et environnementale de leurs activités respectives.

LE SMAT, INSTANCE DE DÉBAT DE FOND



Pendant que la région élaborait son Schéma Régional de Développement Durable et Egalitaire des Territoires (SRADDET), tandis que l'institution métropolitaine préparait sa relation aux EPCI du département dans le cadre des contrats de réciprocité, le SMAT s'est engagé sur les réflexions stratégiques de l'aménagement durable et équilibré du territoire.

Dans le cadre de la procédure de révision du SCoT prescrite en 2017, à partir d'échanges aux travers différents ateliers d'élus, l'année 2018 a permis de poser le cadre de réflexions nouvelles à intégrer dans le futur projet de territoire. En posant le principe d'un projet au moins aussi ambitieux que le SCoT en vigueur, trois grands sujets seront ainsi abordés dans le futur document : le développement économique, le tourisme et l'énergie.

Dans les limites de son champ d'intervention, l'apport du SCoT résultera à cet égard des arbitrages politiques issus des débats de fond sur le niveau d'ambition pour chacun de ces thèmes.

LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME, UNE GOUVERNANCE À PLUSIEURS ÉCHELLES

Pour approfondir le thème du tourisme, le SMAT a missionné l'Ecole Polytechnique de Tours, Département Aménagement et Environnement et a confié à un groupe de stagiaires une réflexion approfondie, en relation avec les responsables du tourisme des trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du territoire. Vu de l'international, le périmètre du SCoT s'inscrit ainsi au cœur du spot touristique « Val de Loire » ; ses atouts lui permettent d'ambitionner le tourisme comme un levier majeur du rayonnement et de l'attractivité du territoire. Pour autant, la multiplication des acteurs institutionnels en charge du tourisme entre autres ne facilite pas la vision stratégique de développement touristique d'ensemble à l'échelle du Val de Loire.

À PROPOS DE

LE SMAT AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE POUR LES BESOINS DES TERRITOIRES

Pourquoi et comment se déplacent les habitants ?

Connaître le comportement des habitants en matière de déplacements au quotidien est une donnée essentielle pour organiser et coordonner les politiques publiques en matière de mobilités.

Dix ans après avoir réalisé la première enquête Ménage Déplacements, le SMAT s'est engagé de manière volontariste dans la réalisation d'une nouvelle enquête ménages à l'échelle du département d'Indre-et-Loire. Dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Métropole, avec un partenariat financier de l'État et de la Région, le prestataire a été choisi pour assurer la réalisation effective de l'enquête durant le premier semestre 2019. Les résultats de cette étude alimenteront le modèle multimodal et serviront au SCoT ainsi qu'au Plan de Déplacement Urbain métropolitain. Ils seront partagés avec les EPCI du département.

Quelle vulnérabilité des territoires au risque d'inondation ?

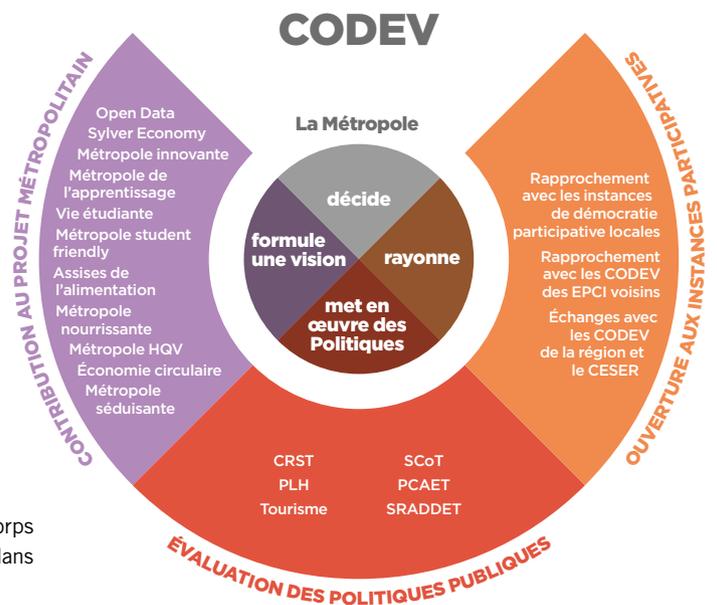
Avec des concepts comme la modulation de l'intensité urbaine ou encore la résilience des territoires soumis au risque, le SCoT en vigueur a bien intégré le risque d'inondation. L'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation puis du plan D'action et de Prévention du Risque d'Inondation a permis d'affiner la gestion de ce risque sur les 18 communes qui composent le Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI). Ce risque concerne 39 des 54 communes du SMAT. Dans le cadre d'une démarche expérimentale menée avec le Cerema, en partenariat avec les services de l'État, le SMAT a initié en 2018 la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité aux inondations qui vise à affiner et homogénéiser la connaissance en la matière pour l'ensemble du territoire.

LE CODEV, UNE INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Composé de 116 membres issus à parité de la société civile et des corps constitués, le CODEV comme institution métropolitaine s'inscrit désormais dans le paysage territorial.

L'année 2018 a permis de stabiliser le fonctionnement naissant du CODEV, tant dans les méthodes de travail que dans les relations avec la Métropole et ses élus. Ses ateliers, fruit d'heures de réflexions, ont été transformés en avis, rapports et contributions. Les productions du CODEV, issues des saisines et auto-saisines, dans un programme de travail co-élaboré avec la Métropole lors des rencontres entre les 2 présidents ont porté en 2018 sur les thèmes suivants :

- Vers un Mame de l'étudiant, outil d'une politique métropolitaine de la vie étudiante
- Projet de tracé de la 2^e ligne de tram
- Comment mieux accueillir les entreprises
- Tours, ville cyclable ?
- Avis sur le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services au public
- Avis sur le programme d'action pour la prévention des risques d'inondation du Val de Tours
- Avis sur le projet métropolitain



COMMENT S'ARTICULENT LE CODEV ET SA MÉTROPOLE ?

Tandis que la Métropole décide et pilote ses politiques publiques, le CODEV apporte sa contribution en mobilisant l'expertise citoyenne qui est la sienne.

Ma vie révée de sénior

À Tours Métropole, en 2018, 25% de la population ont plus de 60 ans. En 2030, les seniors représenteront 1/3 de la population métropolitaine.

Si chacun dans sa vie est confronté au vieillissement, le sien propre ou celui de proches, si des acteurs publics et privés prennent en charge les questions de dépendance, les seniors sont-ils appréhendés dans les projets économiques, dans l'espace public ou dans l'ensemble des politiques publiques à la hauteur du poids démographique qu'ils représentent ?

Comment envisage-t-on dans ce contexte son futur vieillissement, et comment vit-on sa vie de sénior ? Le CODEV a interrogé 618 personnes de tous âges entre le 3 avril et le 15 mai 2018 à travers une enquête qui abordait la perception de la vieillesse, l'habitat, l'alimentation, les pratiques de santé, les activités et la mobilité des seniors telles qu'ils les rêvent, et ce qu'ils soient seniors ou pas encore.

80% des personnes sont optimistes et ne redoutent pas la vieillesse : nous avons proposé 6 citations pour lesquels les participants devaient exprimer leur affinité. 81% des citations choisies renvoyaient soit au bien-être physique, moral ou social quand seulement 19% des réponses renvoyaient au mal-être physique, moral ou social. C'est d'ores et déjà un constat extrêmement positif, une invitation pour la Métropole à se saisir de la problématique sans crainte. En attendant, le CODEV poursuit ses réflexions en allant à la rencontre des communes membres.

FONCTIONNEMENT ET BUDGET

Fonctionnement et ressources **90**

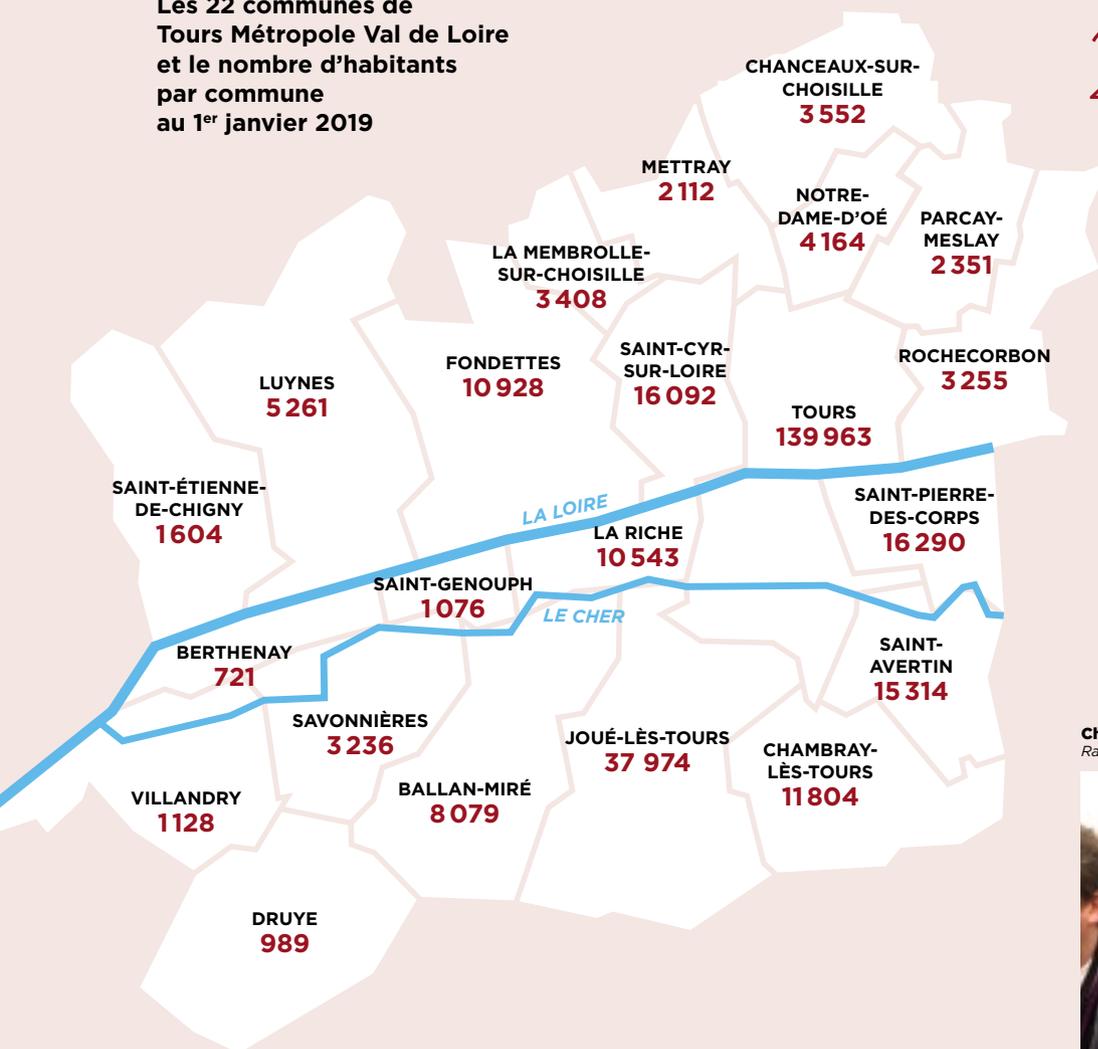
Comptes administratifs 2017 **94**

Ressources humaines **101**

Les 22 communes de
Tours Métropole Val de Loire
et le nombre d'habitants
par commune
au 1^{er} janvier 2019

299 847

habitants dans la Métropole
au 1^{er} janvier 2019



Christian GATARD
Rapporteur du budget. Maire de Chambray-lès-Tours.



TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE : LES INSTANCES DE DÉCISION

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain. Le conseil métropolitain est composé de 55 membres titulaires et de 7 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal.

Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2014 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).

55

**membres titulaires
composent le conseil
métropolitain**

Le Président délègue à 16 Vice-Présidents les compétences de Tours Métropole Val de Loire. Le conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre, dans la salle Jean Germain de l'Hôtel métropolitain, 60 avenue Marcel Dassault à Tours. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget.

Le bureau métropolitain est composé des 22 maires des communes-membres et de 3 Vice-Présidents qui ne sont pas maires. Le bureau prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil.

La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.

Les commissions : 8 commissions couvrent le champ des compétences de la métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au conseil métropolitain.

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS MÉTROPOLITAINS TITULAIRES PAR COMMUNE

Ballan-Miré	2	Notre-Dame-d'Oé	2
Berthenay	1	Parçay-Meslay	1
Chambray-lès-Tours	3	Rochecorbon	2
Chanceaux-sur-Choisille	2	Saint-Avertin	3
Druye	1	Saint-Cyr-sur-Loire	3
Fondettes	3	Saint-Étienne-de-Chigny	1
Joué-lès-Tours	5	Saint-Genouph	1
La Membrolle-sur-Choisille	2	Saint-Pierre-des-Corps	3
La Riche	3	Savonnières	2
Luyes	2	Tours	11
Mettray	1	Villandry	1

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Le Conseil métropolitain est composé de 55 membres titulaires et de 7 membres suppléants issus des conseils municipaux des communes-membres. Le nombre de conseillers métropolitains est établi en fonction de la population de chacune et de l'effectif de son conseil municipal. Le Président est élu par le Conseil métropolitain. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil métropolitain. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Ballan-Miré	Alexandre Chas / Nadine Nowak	
Berthenay	Jacques Le Tarnec	Françoise Saunier
Chambray-lès-Tours	Christian Gatard / Michèle Launay / Didier Vallée	
Chanceaux sur Choisille	Patrick Deletang / Gérard Daviet	
Druye	Corinne Chailleux	Noël Deblaise
Fondettes	Cédric de Oliveira / Dominique Sardou / Jean-Paul Launay	
Joué-lès-Tours	Frédéric Augis / Aude Goblet / Christian Brault / Sandrine Fouquet / Vincent Tison	
La Membrolle-sur-Choisille	Sébastien Marais / Martine Potel	
La Riche	Wilfried Schwartz / Rabia Haddjij-Bouakkaz / Nathalie Touret	
Luynes	Bertrand Ritouret / Danielle Ploquin	
Mettray	Philippe Clémot	Béatrice Jugel
Notre-Dame-d'Oé	Jean-Luc Galliot / Florence Drabik	
Parçay-Meslay	Bruno Fenet	Christine Fonteneau
Rochechouart	Bernard Plat / Martine Garrigue	
Saint-Avertin	Laurent Raymond / Françoise Desrousseaux / Philippe Lebot	
Saint-Cyr-sur-Loire	Philippe Briand / Francine Lemarié / Michel Gillot	
Saint-Étienne-de-Chigny	Patrick Chalon	Brigitte Besquent
Saint-Genouph	Christian Avenet	Monique Freton
Saint-Pierre-des-Corps	Marie-France Beaufilets / Jean-Marc Pichon / Martine Belnoue	
Savonnières	Bernard Lorigo / Nathalie Savaton	
Tours	Christophe Bouchet / Sophie Auconie / Jacques Chevtchenko / Barbara Darnet-Malaquin / Thibault Coulon / Christine Beuzelin / Serge Babary / Alexandra Schalk Petitot / Yves Massot / Emmanuel Denis / Cécile Jonathan	
Villandry	Jean-Marie Métails	Maria Lépine

LE BUREAU

Le Bureau de Tours Métropole Val de Loire prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Les maires des 22 communes siègent au Bureau métropolitain qui est composé du Président, de 16 Vice-Présidents et de 8 membres du bureau.



Philippe Briand
Président de Tours Métropole Val de Loire.
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Christophe Bouchet
1^{er} Vice-Président, délégué au rayonnement et au tourisme.
Maire de Tours



Frédéric Augis
2^{ème} Vice-Président délégué aux Mobilités, infrastructures et voiries. Maire de Joué-lès-Tours



Marie-France Beaufilets
3^{ème} Vice-Présidente déléguée aux équipements sportifs.
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Laurent Raymond
4^{ème} Vice-Président, délégué aux infrastructures, réseaux de communication et systèmes d'information géographiques.
Maire de Saint-Avertin



Christian Gatard

5^{ème} Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme (PLUI /PLU/ SCoT), rapporteur général du budget. Maire de Chambray-lès-Tours



Wilfried Schwartz

6^{ème} Vice-Président délégué à la Politique de la Ville et aux politiques contractuelles. Maire de La Riche



Cédric de Oliveira

7^{ème} Vice-Président délégué aux équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et à la communication. Maire de Fondettes



Jean-Luc Galliot

8^{ème} Vice-Président délégué à la collecte et à la valorisation des déchets, au développement durable, à la propreté urbaine, à l'énergie et à la valorisation du patrimoine naturel et paysager. Maire de Notre-Dame-d'Oé



Alexandre Chas

9^{ème} Vice-Président délégué aux ressources humaines. Maire de Ballan-Miré



Bertrand Ritouret

10^{ème} Vice-Président délégué à l'eau potable, aux eaux pluviales et à l'assainissement. Maire de Luynes



Philippe Clénot

11^{ème} Vice-Président, délégué aux gens du voyage. Maire de Mettray.



Corinne Chailleux

12^{ème} Vice-Présidente, déléguée aux archives, aux moyens généraux, à la fourrière animale et aux risques technologiques. Maire de Druye



Jacques Le Tarnec

13^{ème} Vice-Président, délégué à la politique alimentaire et à la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Maire de Berthenay



Thibault Coulon

14^{ème} Vice-Président, délégué au développement économique, à la recherche, à l'innovation, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle. Adjoint au Maire de Tours



Alexandra Schalk-Petitot

15^{ème} Vice-Présidente, déléguée à l'habitat, au logement. Adjointe au Maire de Tours



Aude Goblet

16^{ème} Vice-Présidente, déléguée aux espaces verts et à l'aménagement des espaces publics. Adjointe au Maire de Joué-lès-Tours



Patrick Deletang

Membre du bureau. Maire de Chanceaux-sur-Choisille



Bernard Plat

Membre du bureau. Maire de Rochecorbon



Bernard Lorigo

Membre du bureau. Maire de Savonnières



Sebastien Marais

Membre du bureau. Maire de La Membrolle-sur-Choisille



Patrick Chalou

Membre du bureau. Maire de Saint-Etienne-de-Chigny



Jean-Marie Métais

Membre du bureau. Maire de Villandry



Christian Avenet

Membre du bureau. Maire de Saint-Genouph



Bruno Fenet

Membre du bureau. Maire de Parçay-Meslay

LES COMPÉTENCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire.

COMPÉTENCES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des parcs d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes / soutien à l'enseignement supérieure et à la vie étudiante / participation au copilotage des pôles de compétitivité / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, des startups et des entreprises du numérique, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat / Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme / accueil et information des touristes / création / gestion et entretien d'équipements touristiques / communication sur la destination.

Aménagement numérique : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

COMPÉTENCES LIÉES AUX MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

Organisation des mobilités pour les 22 communes (réseau bus- tram) / définition de la politique des transports en commun / promotion de la pratique du vélo (schéma cyclable métropolitain) et de la marche / mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains. Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation / abris de voyageurs / participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

COMPÉTENCES LIÉES À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu / Schéma de COhérence territoriale (SCOT) / valorisation du patrimoine naturel et paysager / constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.

COMPÉTENCES LIÉES À L'HABITAT ET À LA POLITIQUE DE LA VILLE

Programme local de l'habitat / politique du logement / aides financières au logement social / actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées / amélioration du parc immobilier bâti / réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre / aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement

Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

COMPÉTENCES LIÉES AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives / construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio-culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain.

COMPÉTENCES LIÉES AUX SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

Assainissement / préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable/ collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / création ou extension de cimetières et crématoriums / service d'incendie et de secours / abattoirs et abattoirs de marché d'intérêt national.

COMPÉTENCES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / protection et mise en valeur de l'environnement / gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques / concession de la distribution d'électricité et de gaz.

LES RESSOURCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

LES RESSOURCES FISCALES

- La Cotisation économique territoriale (CET) due par les entreprises qui comprend :
 - la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), dont le taux est voté par Tours Métropole Val de Loire (Taux 2018 : 23,37 %)
 - la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont le montant est réparti par l'État.
 - la TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) : concerne les différentes technologies de production d'électricité (nucléaire, thermique à flamme, solaire, éolien, hydrolien, photovoltaïque, etc.), la téléphonie, le transport ou le stockage d'énergie, le matériel ferroviaire. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- Les impositions « Ménages » composées de :
 - **la Taxe d'habitation (8,91 %)**
 - la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 2018 : 2,18 %)
 - la Taxe additionnelle à la taxe de foncier non bâti (taux 2018 : 33,67 %)
- Les taxes attachées et affectées aux compétences de Tours Métropole Val de Loire :
 - **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration. **Son taux est fixé en 2018 à 8,96 %.**
 - **La redevance assainissement** : due par les usagers du service de l'assainissement, elle permet de financer le service. C'est une ressource affectée
 - **La taxe de séjour** acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à la Métropole. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.
 - **Le reversement SRU** : suite à l'approbation du Programme local de l'habitat, la Métropole perçoit en lieu et place de l'État, le prélèvement versé par les communes ne satisfaisant pas au nombre minimum de logements sociaux

LES DOTATIONS

- **La dotation globale de fonctionnement (DGF)** versée par l'État.
- **Les dotations de garanties de ressources** constituées du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).
- **Les allocations compensatrices.** L'État verse aux EPCI des allocations compensant en totalité ou en partie les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement des taux, prises par le législateur en matière de fiscalité directe locale.

LES AUTRES RESSOURCES

- **Les produits** : Ils sont constitués des produits des services dont la tarification aux usagers, les redevances et recettes du domaine ainsi que divers produits de gestion.
- **Les subventions** : elles sont issues principalement d'autres institutions publiques, notamment l'Europe, l'État, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire.
- **L'emprunt** : il permet d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain
- **L'autofinancement** : C'est en quelque sorte une ressource « interne », qui ne provient pas de l'extérieur mais des économies réalisées sur le fonctionnement de la métropole et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

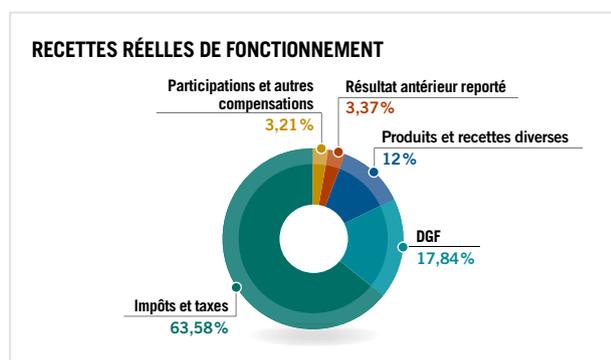
220,5 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 220,5 M€ dont 213,6 M€ de recettes réelles et 6,9 M€ de recettes d'ordre.

Recettes réelles

Impôts et taxes dont compensations	135,8 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	38,1 M€
Participations	6,9 M€
Produits des services et Recettes diverses	25,6 M€
Résultat de l'exercice antérieur	7,2 M€

Recettes d'ordre 6,9 M€



Autofinancement

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 40,6 M€.

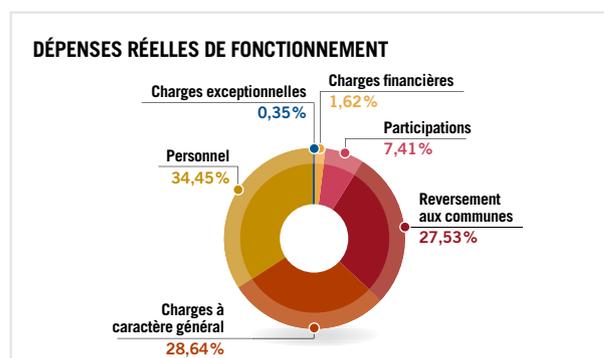
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

207,3 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 207,3 M€ dont 179,9 M€ de dépenses réelles et 27,4 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles

Les versements aux Communes constituées par :	49,5 M€
• L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	40,5 M€
• La Dotation de Solidarité Communautaire	5,3 M€
• Les fonds de concours	3,5 M€
• Les autres versements de Fiscalité	0,2 M€
Les charges à caractère général dont 22,1 M€ au titre des Ordures Ménagères	51,5 M€
Les dépenses de personnel	62,0 M€
Les participations (hors fonds de concours aux Communes) comprenant :	13,3 M€
• la rémunération des élus	0,9 M€
• les charges diverses de gestion	1,0 M€
• les participations à des tiers au titre des compétences suivantes :	11,4 M€
- Développement économique	1,3 M€
- Culture	2,6 M€
- Enseignement supérieur	2,2 M€
- Sports	2,9 M€
- Politique de la Ville	0,5 M€
- Environnement Om & Développement durable	0,3 M€
- Habitat	0,7 M€
- Tourisme	0,1 M€
- Infrastructures	0,2 M€
- Aménagement des eaux & Eaux pluviales	0,8 M€
Les charges financières	2,9 M€
Les charges exceptionnelles	0,6 M€



INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 123,69 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 123,69 M€ dont 116,8 M€ de dépenses réelles et 7,1 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles

Celles-ci comprennent :

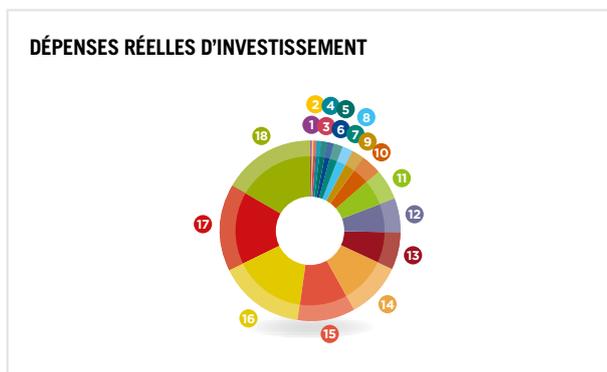
- Les investissements liés à l'exercice d'une compétence soit 73,7 M€, représentent 63,08% des dépenses réelles, et se répartissent de la façon suivante :

1	Défense et incendie	0,4 M€
2	Rénovation urbaine	18,0 M€
5	Culture	2,4 M€
8	Aménagement, Développement durable & Énergie	1,1 M€
9	Enseignement supérieur	2,7 M€
10	Tourisme	4,1 M€
11	Développement économique	6,6 M€
12	Sports	19,2 M€
14	Habitat	7,1 M€
16	Infrastructures	11,7 M€
18	Ordures ménagères	0,4 M€
Total		73,7 M€

- Les autres dépenses d'un montant de 43,1 M€ représentant 36,92% des dépenses réelles ayant pour objet :

3	Les opérations financières	0,8 M€
4	La participation au titre des eaux pluviales	0,9 M€
6	Le reversement de la taxe d'aménagement	1,4 M€
7	les Fonds de Concours aux Communes	1,9 M€
13	Le patrimoine et l'équipement des services	7,6 M€
15	Le remboursement du capital de la dette	12,1 M€
17	Les fonds d'investissement aux communes	18,4 M€

Dépenses d'ordre : 7,1 M€ (dont 0,2 M€ d'opérations patrimoniales).



RECETTES D'INVESTISSEMENT 151,3 M€

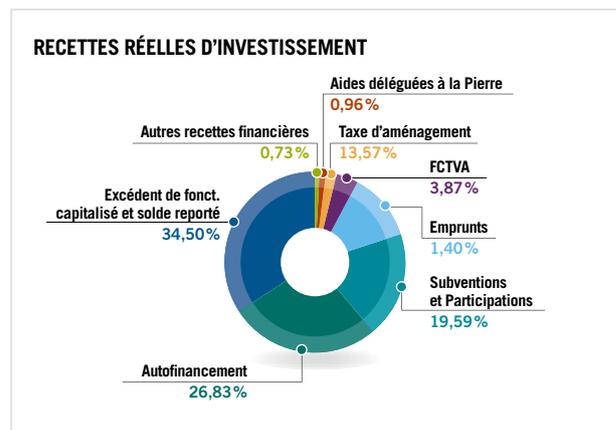
Les recettes d'Investissement se sont élevées à 151,3 M€ dont 123,7 M€ de recettes réelles et 27,6 M€ de recettes d'ordre (dont 0,2 M€ d'opérations patrimoniales).

Dont :

- Excédent de Fonctionnement capitalisé & solde reporté	42,7 M€
- FCTVA	4,8 M€
- Taxe d'aménagement	1,7 M€
- Subventions & participations	24,2 M€
- Aides déléguées à la Pierre	1,2 M€
- Emprunt	15,0 M€
- Autres recettes financières	0,9 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 33,2 M€ sur un solde global de 40,6 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 40,6 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 7,4 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2018 s'élève à 109,6 M€.



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

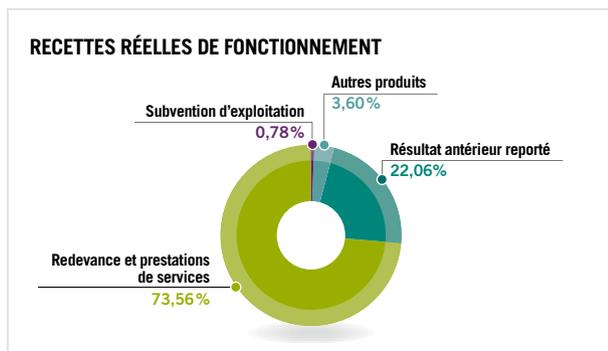
FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 27,2 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 27,2 M€ dont 26,1 M€ de recettes réelles et 1,1 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	19,2 M€
dont 16,5 M€ au titre de la redevance d'assainissement. La redevance représente 63,28% de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
- Subventions d'exploitation	0,2 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	5,8 M€
- Autres produits	0,9 M€



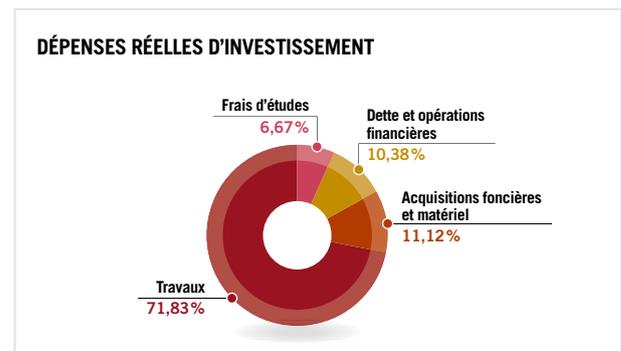
INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 17,8 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 18,0 M€ dont 16,7 M€ de dépenses réelles et 1,1 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

- Études	1,1 M€
- Acquisitions foncières et matériel	1,9 M€
- Travaux	12,0 M€
Dont	
- au titre des stations	0,9 M€
- au titre des réseaux	11,1 M€
Dette	1,7 M€

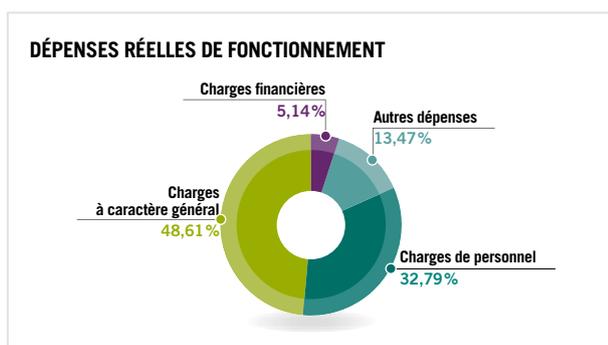


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 17,7 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 17,7 M€ dont 10,9 M€ de dépenses réelles et 6,8 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	5,3 M€
- Dépenses de personnel	3,5 M€
- Charges financières	0,6 M€
- Dépenses diverses et reversements	1,5 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 16,3 M€.



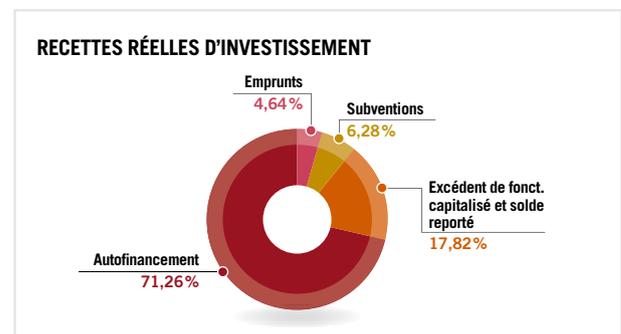
RECETTES D'INVESTISSEMENT 24,5 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 24,5 M€ dont 17,7 M€ de recettes réelles et 6,8 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Solde antérieur reporté et Excédent de Fonctionnement Capitalisé	3,2 M€
- Subventions	1,1 M€
- Avances agence de l'Eau	0,8 M€

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice. Le montant du capital restant dû au 31.12.2018 s'élève à 15,54 M€. Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 12,6 M€ sur un solde global de 16,2 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 15,5 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 3,6 M€.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

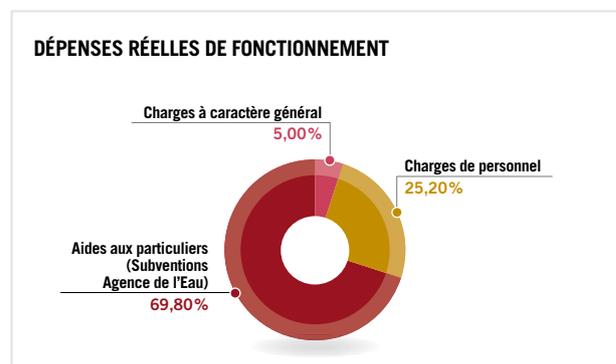
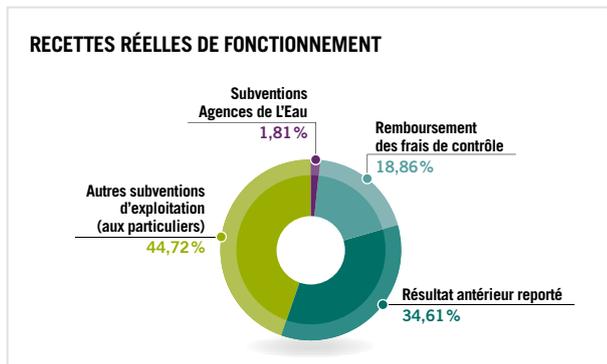
D'un montant initial de 397 366,05 €, le budget relatif au Service Public de l'Assainissement Non Collectif ne comprend qu'une section de fonctionnement dont la réalisation a été la suivante :

LES RECETTES 271 787,47 €

- Excédent antérieur reporté	94 066,05 €
- Autres produits – remboursement contrôle	51 250,00 €
- Autres subventions d'exploitation	4 920,00 €
- Subventions Agences de l'Eau (remboursements)	121 551,42 €

LES DÉPENSES 269 955,48 €

- Charges à caractère général	13 489,61 €
- Dépenses de personnel	68 031,73 €
- Aides aux particuliers	188 434,14 €



Le résultat définitif cumulé de Fonctionnement s'élève à 1 831,99 €.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT/ EAU PLUVIALE

À compter de l'exercice 2017, la Métropole exerce la compétence eau pluviale antérieurement dévolue aux Communes.

Par ailleurs, en application des derniers textes en vigueur, cette compétence doit être exercée dans le cadre du budget Assainissement et non plus au titre du budget principal comme les Communes avaient antérieurement l'habitude de la gérer.

Par contre, il a été établi que les recettes liées à l'exercice de

l'Assainissement collectif et notamment la redevance d'Assainissement ne pouvaient contribuer à l'équilibre des dépenses dues à l'eau pluviale.

Cela suppose donc que l'exercice de cette compétence soit alimentée, tant en Fonctionnement qu'en Investissement, par une contribution du Budget principal.

Au vu de ces éléments, les résultats de l'eau pluviale sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

624 000,00 €

Apport du budget principal	624 000,00 €
----------------------------	--------------

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

624 000,00 €

Charges à caractère général	623 000,00 €
Dépenses de personnel	1 000,00 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

930 263,19 €

Études, matériel et travaux	930 263,19 €
-----------------------------	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

930 263,19 €

Apport du budget principal	930 263,19 €
----------------------------	--------------

Le résultat global (Collectif et non collectif) net de clôture s'élève à la somme de 3 659 306,49 € (soit 3 657 474,50 € Collectif et 1 831,99 € non collectif).

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

FUNCTIONNEMENT

RECETTES DE FUNCTIONNEMENT

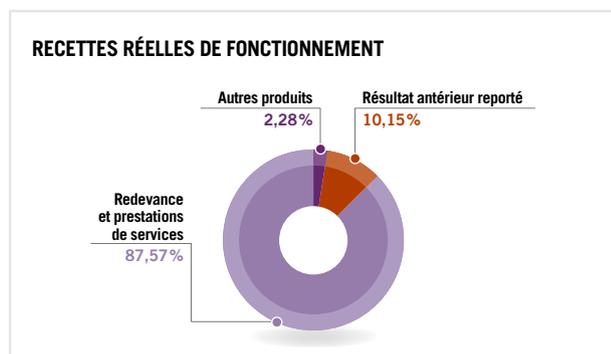
21,0 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 21,0 M€ dont 21,0 M€ de recettes réelles et 0 € de recettes d'ordre.

Dont :

Prestations de services 18,4 M€ (dont 14,9 M€ au titre de la redevance d'eau et des autres redevances adossées). La redevance de l'eau représente 70,85% de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.

- Autres produits divers 0,5 M€
- Résultat de l'exercice antérieur 2,1 M€



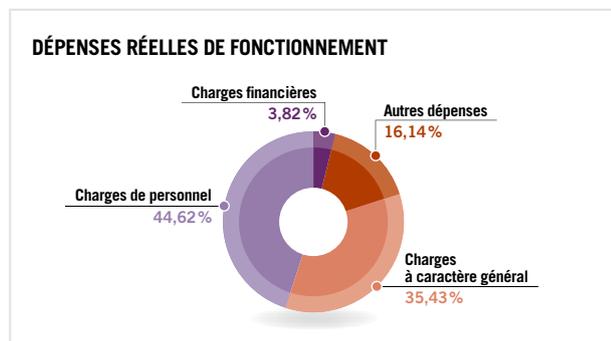
DÉPENSES DE FUNCTIONNEMENT

17,2 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 17,2 M€ dont 10,2 M€ de dépenses réelles et 7,0 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractère général 3,6 M€
- Dépenses de personnel 4,6 M€
- Charges financières 0,4 M€
- Reversements Agence de l'eau et divers 1,6 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 10,8 M€.



INVESTISSEMENT

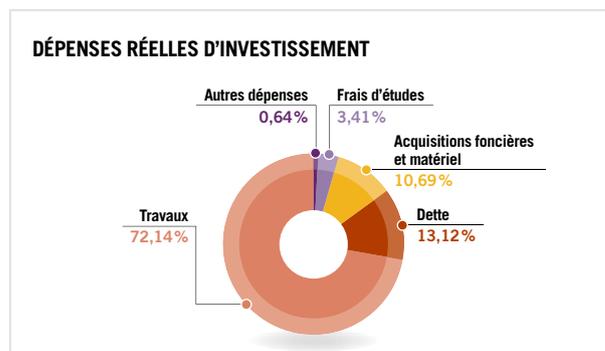
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

9,8 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 9,8 M€ dont 9,8 M€ de dépenses réelles et 0 € de dépenses d'ordre.

Dont :

- Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :
- Frais d'études 0,3 M€
 - Acquisitions foncières et matériel 1,0 M€
dont Matériel réseaux et stockage : 0,9 M€
Matériel Équipement : 0,1 M€
 - Travaux de canalisations et réseaux 7,1 M€
 - Dette 1,3 M€
 - Autres dépenses 0,1 M€



RECETTES D'INVESTISSEMENT

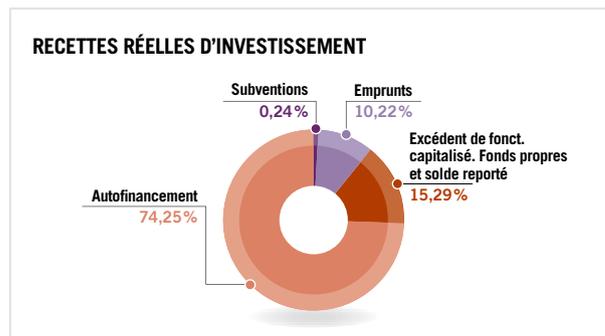
16,8 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 16,8 M€ dont 9,8 M€ de recettes réelles et 7,0 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé 1,5 M€
- Subventions 0,03 M€
- Emprunts 1,0 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitant un besoin de financement de : 7,3 M€ sur un solde global de 10,8 M€. Le montant du capital restant dû au 31.12.2018 s'élève à 11,2 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 10,8 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 3,5 M€.



BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE VOYAGEURS

FONCTIONNEMENT

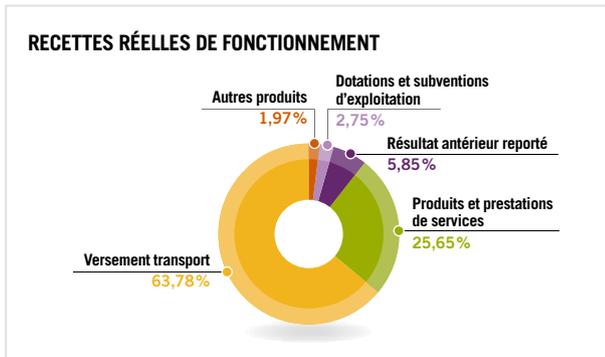
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

100,2 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 100,2 M€ dont 94,6 M€ de recettes réelles et 5,6 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Produits de services réservés par les délégataires	24,3 M€
- 21,6 M€ au titre de la Billetterie	
- 1,0 M€ au titre des recettes accessoires	
- 1,7 M€ au titre des compensations sociales	
- Versement transport	60,3 M€
- Dotations et subventions d'exploitation	2,6 M€
- Autres produits	1,9 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	5,5 M€



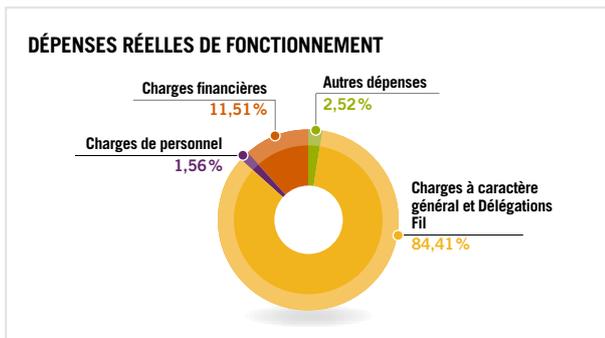
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

93,1 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 93,1 M€ dont 77,1 M€ de dépenses réelles et 16,0 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractère générales	65,1 M€
- dont 63,9 M€ aux titres des délégations de transport Fil Bleu (62,2 M€), Fil Blanc (1,7 M€) et des charges de structures (1,2 M€)	
- Dépenses de personnel	1,2 M€
- Charges financières	8,9 M€
- Dépenses diverses	1,9 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 23,1 M€.



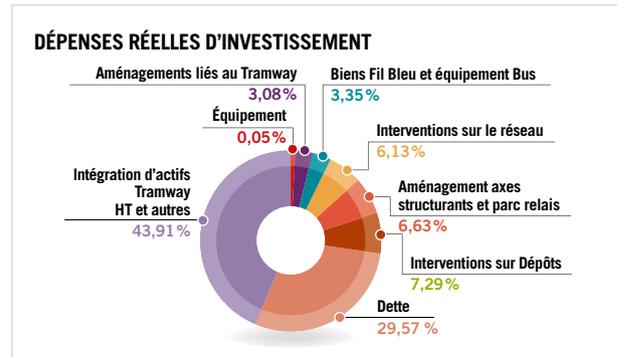
INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 38,2 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 38,2 M€ dont 32,6 M€ de dépenses réelles et 5,6 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

Opérations	23 M€
- 2,2 M€ au titre des aménagements axes structurants et parc relais	
- 2,0 M€ au titre des interventions sur le réseau	
- 0,002 M€ au titre des équipements	
- 1,1 M€ au titre des acquisitions de bus	
- 1,0 M€ au titre des aménagements liés au tramway	
- 14,3 M€ au titre des intégrations d'actifs de la construction de la 1 ^{ère} ligne de tramway	
- 2,4 M€ au titre des interventions sur les dépôts	
Dette	9,6 M€



RECETTES D'INVESTISSEMENT

54,2 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 54,2 M€ dont 38,2 M€ de recettes réelles et 16,0 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

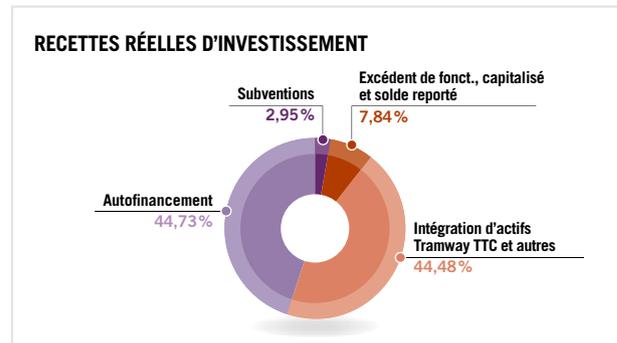
- Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	3,0 M€
- Subventions	1,1 M€
- Intégration d'actifs de la 1 ^{ère} ligne de tramway	17,1 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement a nécessité un besoin de financement de 17,0 M€ sur un solde global de 23,1 M€.

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2018 s'élève à 255,4 M€

L'excédent de Fonctionnement étant de 23,1 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 6,1 M€.



BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

762 515,42 €

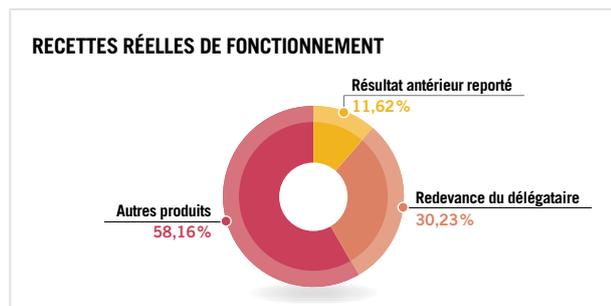
Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 762 515,42 € dont 324 185,01 € de recettes réelles, de 438 330,41 € de reprise de subventions et 0 € de recettes d'ordre.

Dont :

- Redevance du délégataire	230 470,70 €
- Autres produits et remboursement de fiscalité	5 127,34 €
- Résultat de l'exercice antérieur	88 586,97 €

Et :

- Reprise de subventions Rachats des actifs de Fin de DSP	438 330,41 €
---	--------------



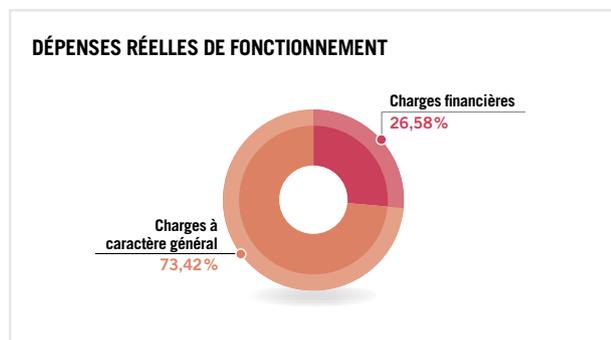
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

129 724,55 €

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 129 724,55 € dont 77 750,55 € de dépenses réelles et 51 974,00 € de dépenses d'ordre.

- Charges à caractère général	57 085,69 €
- Charges financières	20 664,86 €

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 632 790,87 €.



INVESTISSEMENT

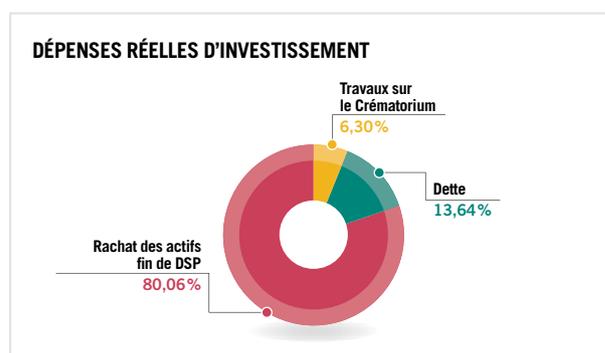
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 418 220,63 €

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 1 418 220,63 € dont 1 418 220,63 € de dépenses réelles et 0 € de dépenses d'ordre.

Dont :

- Travaux au Crématorium	89 292,01 €
- Rachats des actifs fin de DSP	1 135 486,82 €
- Dette	193 441,80 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

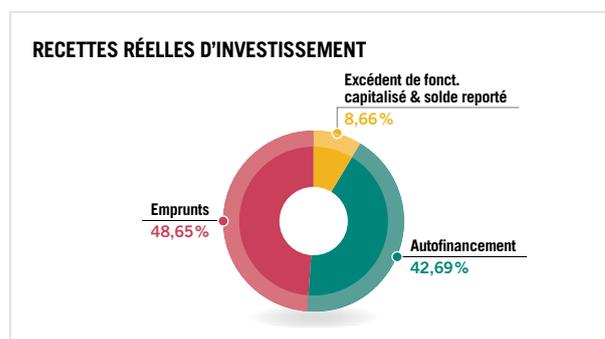
1 470 194,63 €

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 1 470 194,63 € dont 1 418 220,63 € de recettes réelles et 51 974,00 € de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	122 851,12 €
- Emprunts	605 369,51 €
- Le besoin de financement s'élève à	553 395,51 €

Le montant du capital restant dû au 31.12.2018 s'élève à 1,9M€. Ainsi, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 79 395,36 € (632 790,87 € - 553 395,51 € = 79 395,36 €).





Alexandre CHAS
Vice-Président de Tours
Métropole Val de Loire délégué
aux Ressources humaines.
Maire de Ballan-Miré.

RESSOURCES HUMAINES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'EFFECTIF RÉMUNÉRÉ FIGURANT AU TABLEAU DES EMPLOIS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Évolution de l'effectif depuis 2000

L'évolution des effectifs entre 2000 et 2018 est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus au cours de cette période :

- 1^{er} janvier 2002 : transfert du personnel des services du développement économique.
- 1^{er} janvier 2003 : transfert du personnel des services de collecte des ordures ménagères.
- 1^{er} janvier 2004 : transfert du personnel du service assainissement de la ville de Tours jusqu'alors mis à disposition.
- 1^{er} janvier 2014 : transfert du personnel du SITCAT au titre de la compétence transport de voyageurs.
- 1^{er} janvier 2016 : transfert de 303 postes des services suivants :
 - > La Direction des Systèmes d'Information ;
 - > La Direction des Ressources Humaines ;
 - > Le service d'Instruction des Autorisations du Droit des Sols ;
 - > Le service d'Education à l'Environnement ;
 - > La Direction de l'Energie ;
 - > Le service des Systèmes d'Information Géographique ;
 - > La Direction de l'Aménagement Urbain ;
 - > Le service de la Propreté Urbaine.
- 1^{er} juillet 2016 : transfert du service fourrière animale (9 postes).
- 1^{er} janvier 2017 : transfert du personnel des compétences liées à la voirie et aux espaces publics, aux eaux pluviales et à l'eau potable (788 postes).

- le transfert de 52 postes permanents de la voirie départementale au 1^{er} janvier 2018.

Au cours de l'année 2018, 40 postes permanents ont été créés :

- À la Direction des Bâtiments (agent de gestion financière, gestionnaire technique bâtiments, un technicien chargé de la conduite de travaux en gestion technique du patrimoine).
- À la direction de la communication (un assistant de communication, un chargé de communication).
- À la Direction de la commande publique (un chargé de commande publique, un responsable du pôle achats, un responsable du pôle commande publique).
- À la Direction des affaires juridiques et domaniales (un assistant de gestion des assurances, un assistant de gestion foncière, un chef de service foncier, un gestionnaire domanial).
- À la Direction générale (un directeur général adjoint « Aménagement des territoires », un poste d'administrateur pour la mutation du Directeur général des services).
- À la Direction infrastructures, voirie, éclairage public (un poste d'agent de voirie au secteur de Saint-Cyr-sur-Loire, un poste d'agent de voirie au secteur Fondettes, un poste d'agent de voirie au secteur de Ballan-Miré).
- À la Direction de l'Energie (un ingénieur chargé de l'élaboration du schéma directeur énergie et du suivi technique et financier des réseaux de concessions de chaleur à la direction de l'Energie, un agent de gestion financière).
- À la Direction des finances (deux agents de gestion financière à la Direction des finances, un assistant de direction).
- À la Direction du Cycle de l'Eau (un assistant de gestion technique, un agent d'entretien des stations d'eau potable, un ingénieur chargé d'études, un agent de production, un chargé d'opérations, un chargé de mission études prospectives, deux surveillants de travaux, un responsable d'exploitation des stations d'épuration, un coordonnateur budgétaire et comptable, un agent de relève).
- Dans les autres directions : un chargé de production et assistant événementiel au service Culture et sports, un manager territoire à la Direction du développement économique, un agent de gestion comptable à la direction des ressources humaines, un agent de gestion financière à la Direction générale des services techniques, un administrateur système à la Direction des systèmes d'information, un chargé d'accueil à la Direction des mobilités – accueil vélo-rando,



un technicien de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à la Direction du développement durable.

8 postes ont été créés au sein de la Direction du cycle de l'eau pour remplacer des titulaires partis dont les postes n'ont pas été supprimés.

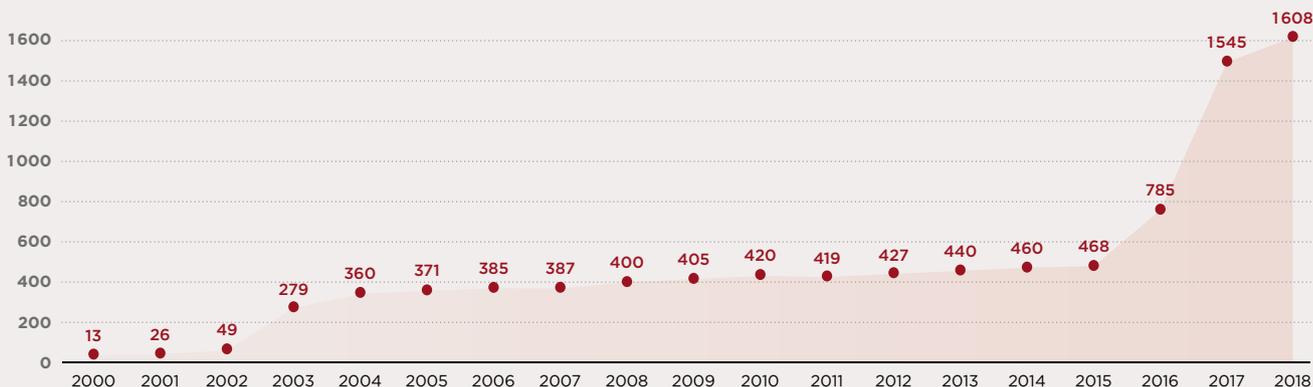
Ainsi, sur les 40 postes créés par les Conseils

métropolitains de l'année 2018, seuls 33 postes représentent une charge supplémentaire.

Par ailleurs, 33 de ces postes ont été créés en 2018 et 7 postes sont créés à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'effectif rémunéré de Tours Métropole Val de Loire s'élève, au 31 décembre 2018, à **1 710 agents** tous statuts confondus dont **102 agents** non permanents et **1 608 agents** sur emploi permanent.

ÉVOLUTION DE L'FFECTIF SUR EMPLOI PERMANENT



RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR COMPÉTENCES

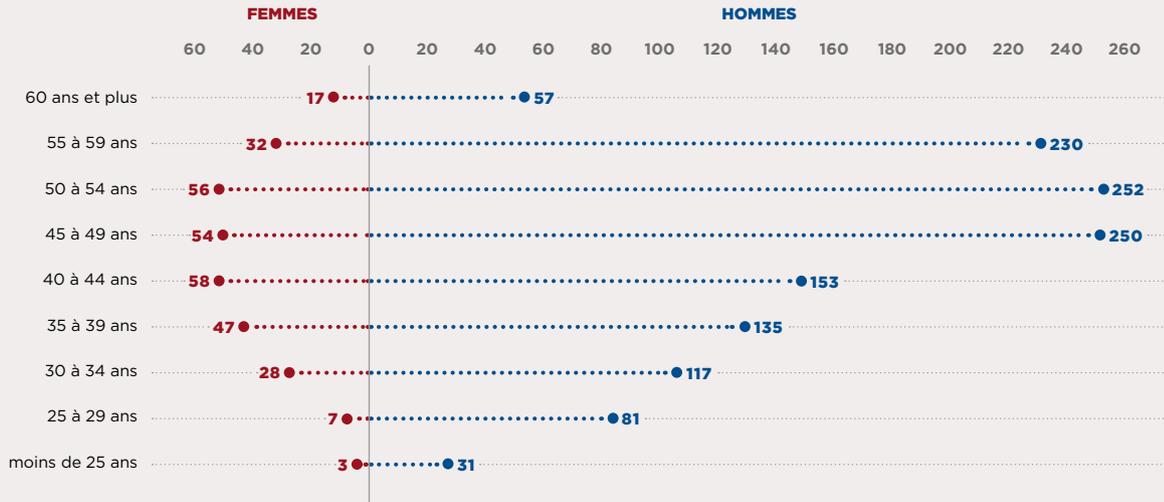
AU 31 DÉCEMBRE 2017

La répartition des effectifs sur emploi permanent dans les différents services a évolué suite aux transferts de personnels intervenus en 2017.



PYRAMIDE DES ÂGES AU 31 DÉCEMBRE 2018

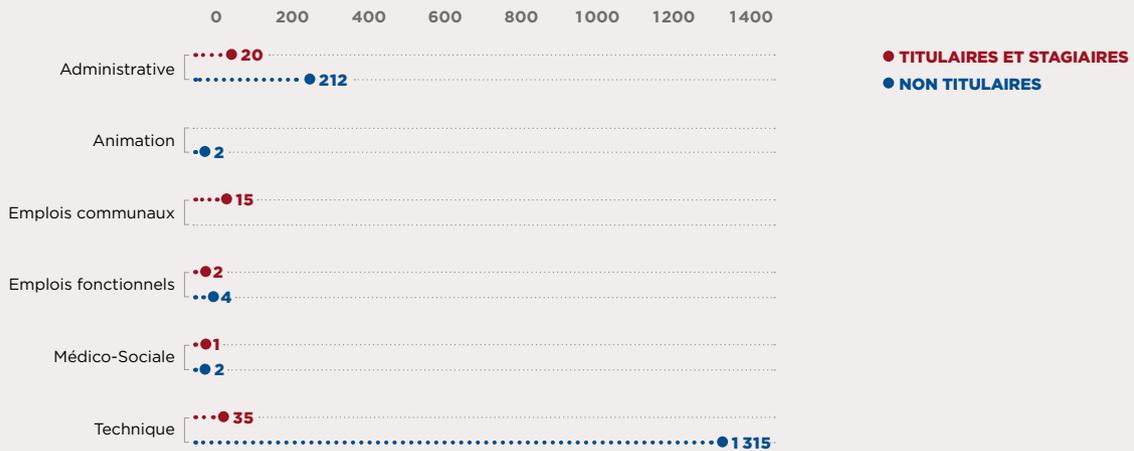
L'âge moyen des effectifs s'établit au 31 décembre 2018 à 46 ans.



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SUR EMPLOI PERMANENT PAR FILIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2018

L'effectif permanent appartient pour 84 % à la filière technique.

La part des agents titulaires et stagiaires s'établit à 57 % de l'effectif total.





Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux-sur-Choisille
Druye
Fondettes
Joué-lès-Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochechouart
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry

www.tours-metropole.fr

Tours Métropole Val de Loire
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 / 37206 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : www.efil.fr
Photo de couverture : Yves Brault, Ville de Tours
Impression : Gibert Clarey